

Carol SAUCIER et Nicole THIVIERGE

**Un portrait de l'économie sociale
au Bas-Saint-Laurent**

Assorti d'un ensemble de recommandations

Avec la collaboration de:

Claudine DESROSIERS

Marie LEGARÉ

Dominique POTVIN

et

Fatoumata Diaby

Marcel Méthot

Sylvain Soucy

CRCO/CRES-BSL/GRIDEQ/UQAR

La collection Cahiers du GRIDEQ est publiée par le GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec). Ce 23^e numéro de la collection est édité par le GRIDEQ. Ce livre est aussi publié dans la collection les Cahiers du CRISES de l'UQAM.

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Révision et édition
Jean Larrivée

Traitement de texte
Jean Larrivée
Liliane Ouellon

Conception de la page couverture
Richard Fournier

Distribution
GRIDEQ
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1
418-723-1986 poste 1441 ou 1440
418-724-1847 (télécopieur)
Courriel: grideq@uqar.quebec.ca
<http://www3.uqar.quebec.ca/grideq/>

ISBN 2-920270-68-0

Tous droits réservés © 2000
Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ)
Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional,
de l'Est du Québec

Table des matières

	Page
Introduction	1
Chapitre 1 Le projet de recherche sur «Un portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent»	5
1.1. Les objectifs de la recherche	6
1.2. La méthodologie de la recherche	6
1.3. L'administration du projet de recherche.....	8
Chapitre 2 L'économie sociale comme facteur de développement et de cohésion sociale	11
2.1. Un portrait de l'économie sociale	11
2.2. La région s'exprime par ses leaders: leur vision du développement par l'économie sociale.....	26
2.3. Quelques pratiques particulièrement significatives.....	29
Chapitre 3 Sur l'appartenance à l'économie sociale et sur l'intention de déposer un projet au CLD	33
3.1. Sur l'appartenance à l'économie sociale.....	33
3.2. Sur l'intention de déposer un projet au CLD	38
Chapitre 4 Synthèse des entrevues de groupes par MRC ou groupes de MRC	43
4.1. Rimouski-Neigette et La Mitis	43
4.2. La Matapédia	48
4.3. Matane.....	51
4.4. Le KRTB.....	53
4.5. Synthèse des groupes de discussion.....	57
Chapitre 5 Quelques pratiques exemplaires d'entreprises d'économie sociale particulièrement significatives	61
5.1. Le plateau de travail comme insertion en emploi et formation à l'économie. Le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)	62

5.2. La Coopérative de gestion en commun du Vieux Manège: le lien entre les composantes coopératives et communautaires	67
5.3. Antidote Monde: l'éducation populaire comme initiative d'insertion sociale et développement local.....	70
5.4. Les CACI des Basques: appropriation des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) et incubateurs d'entreprises.....	74
Chapitre 6 Un portrait descriptif: quelques résultats quantitatifs	79
Conclusion: Défis et recommandations	97
Bibliographie.....	101
Annexe 1 Fiche d'identification des organismes et entreprises.....	104
Annexe 2 Questionnaire	105
Annexe 3 Groupe de discussion: document préparatoire à la rencontre	113
Annexe 4 Perception de l'appartenance à l'économie sociale.....	115
Annexe 5 Intention de déposer un projet au CLD	115
Annexe 6 Antidote Monde	116

Liste des sigles

ACEF:	Association coopérative d'économie familiale
AEC:	Attestation d'études collégiales
ARQ:	Association des régions du Québec
CACI:	Centre d'accès communautaires à Internet
CFER:	Centre de formation en entreprise et récupération
CIEES:	Centre d'incubation et d'essaimage d'entreprises en économie sociale
CDC:	Corporation de développement communautaire du KRTB
CLD:	Centre local de développement
CLÉ:	Centre local d'emploi
CLSC:	Centre local de services communautaires
CPE:	Centre à la petite enfance
CRCD:	Conseil régional de concertation et de développement
CRES:	Comité régional d'économie sociale
CSN:	Conseil des syndicats nationaux
IFDEQ:	Institut de formation en développement économique communautaire
KRTB:	Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques
MES:	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
MR:	Ministère du Revenu
MRC:	Municipalité régionale de comté
RRSS:	Régie régionale de la santé et des services sociaux
SADC:	Service d'aide au développement des collectivités
UQAR:	Université du Québec à Rimouski

Liste des tableaux

	Page
Tableau 1: Le nombre de membres coopératifs ou associatifs des entreprises ou des organismes	12
Tableau 2: Nombre de membres et pourcentage selon la catégorie par MRC et par statut juridique	12
Tableau 3: La moyenne d'âge des entreprises ou organismes selon leur statut juridique	13
Tableau 4: Le pourcentage des entreprises ou organismes selon leur statut juridique et leur secteur d'activité	14
Tableau 5: Le pourcentage des entreprises ou organismes ayant une mission de service aux membres selon leur statut juridique	15
Tableau 6: Le pourcentage des entreprises ou organismes ayant une mission de service à la collectivité selon leur statut juridique	15
Tableau 7: Le pourcentage des entreprises ou organismes ayant une mission de réalisation de profit selon leur statut juridique ..	16
Tableau 8: Le chiffre d'affaires annuel des entreprises ou organismes par MRC	17
Tableau 9: Le budget de la dernière année financière des entreprises ou organismes par MRC	18
Tableau 10: Le genre de la clientèle, en pourcentage, par statut juridique de l'entreprise ou de l'organisme	18
Tableau 11: Nombre de travailleurs-euses selon le statut juridique et le genre	19
Tableau 12: Nombre de travailleurs-euses travaillant à temps plein ou à temps partiel la dernière semaine.....	20
Tableau 13: Total des salaires des emplois financés par des sources étatiques et des sources autres qu'étatiques par statut juridique pour l'année 1997-1998	22
Tableau 14: Nombre d'emplois à temps plein créés durant les deux dernières années (1996-1998) selon le statut juridique des entreprises ou organismes	23
Tableau 15: Nombre d'emplois à temps plein (hommes et femmes) créés durant les deux dernières années (1996-1998) selon le statut juridique des entreprises ou organismes	23
Tableau 16: Nombre de bénévoles ou de stagiaires (hommes et femmes) pour la dernière année d'activité (1997-1998) et pour chacun des statuts juridiques des entreprises ou organismes.....	24

Tableau 17: Nombre d'heures travaillées par les bénévoles ou les stagiaires (hommes et femmes) pour la dernière année (1997-1998) et pour chacun des statuts juridiques.....	24
Tableau 18: Estimation en dollars du travail réalisé par les bénévoles stagiaires pour la dernière année (1997-1998) et pour chacun des statuts juridiques des entreprises ou organismes.....	25
Tableau 19: L'âge des entreprises ou organismes selon leur statut juridique	79
Tableau 20: Moyenne d'âge entre les coopératives fortement institutionnalisées et celles faiblement institutionnalisées....	80
Tableau 21: Nombres de membres, selon les options statistiques, par MRC et statut juridique.....	81
Tableau 22: Le nombre de membres des coopératives selon qu'elles sont fortement ou faiblement institutionnalisées	82
Tableau 23: Le pourcentage du type de gestion utilisé par les entreprises ou organismes selon leur statut juridique.....	82
Tableau 24: Le pourcentage des entreprises ou organismes, selon leur statut juridique et leur degré d'autonomie, par rapport à l'État.....	83
Tableau 25: Montant total du chiffre d'affaires ou des budgets des entreprises ou organismes	84
Tableau 26: Pourcentage du chiffre d'affaires annuel (1997-1998) par catégorie et selon le statut juridique des entreprises ou organismes	85
Tableau 27: Pourcentage du budget annuel (1997-1998) par catégorie et selon le statut juridique des entreprises ou organismes....	86
Tableau 28: Le nombre de travailleurs-euses à 30 heures et plus par MRC	86
Tableau 29: Nombre de travailleurs-euses selon la source de financement et le genre	87
Tableau 30: Total des salaires versés par les entreprises ou organismes par MRC.....	88
Tableau 31: Total des salaires des emplois (hommes et femmes) financés par des sources étatiques pour la dernière année (1997-1998)	90
Tableau 32: Total des salaires des emplois (hommes et femmes) financés par des sources autres qu'étatiques pour la dernière année (1997-1998)	91
Tableau 33: Le nombre d'emplois créés depuis deux ans par les entreprises ou organismes par MRC.....	93
Tableau 34: Valeur totale estimée du travail des bénévoles et des stagiaires en \$ par MRC	95

Liste des graphiques

	Page
Graphique 1: Nombre de travailleurs-euses travaillant à temps plein ou à temps partiel la dernière semaine.....	21
Graphique 2: Le nombre de travailleurs-euses à temps plein par MRC	21
Graphique 3: Total des salaires selon les sources de financement et le statut juridique pour la dernière année.....	22
Graphique 4: L'âge des entreprises ou organismes selon leur statut juridique	79
Graphique 5: Le pourcentage des entreprises ou organismes, selon leur degré d'autonomie par rapport à l'État.....	84
Graphique 6: Pourcentage de travailleurs-euses selon le genre et la source de financement	88
Graphique 7: Total des salaires versés par les entreprises ou organismes par MRC	89
Graphique 8: Total des salaires financés par des sources étatiques selon le genre et le statut juridique pour la dernière année.....	90
Graphique 9: Total des salaires financés par des sources autres qu'étatiques selon le genre et le statut juridique pour la dernière année	92
Graphique 10: Le nombre d'emplois créés par les entreprises ou organismes depuis deux ans par MRC.....	94
Graphique 11: Valeur totale estimée du travail des bénévoles et des stagiaires en \$ par MRC.....	96

Introduction

L'économie sociale n'est pas une réalité nouvelle au Québec, elle était déjà présente au 19^e siècle avec les associations mutualistes et les coopératives. Plus près de nous, depuis les années 1970, de nouvelles associations et coopératives voient le jour et se développent. C'est dans cette mouvance que nous parlons aujourd'hui de la nouvelle économie sociale.

Pour saisir les enjeux de l'économie sociale contemporaine, il faut la replacer dans un contexte sociétal marqué par la crise de l'État-providence, la restructuration de l'économie et les innovations scientifiques et technologiques qui induisent la précarité du marché du travail, le chômage chronique, l'exclusion sociale et l'accroissement de la pauvreté.

En 1995, une grande mobilisation est soulevée par la Marche des femmes contre la pauvreté. La revendication principale porte sur la mise en place d'un programme d'infrastructures sociales procurant des emplois accessibles aux femmes. L'objectif est d'assurer l'existence des réseaux communautaires et le développement de projets à caractère social ou économique répondant aux besoins identifiés par la communauté. C'est donc dans le cadre de l'économie sociale existante que se situe cette revendication¹.

En réaction à la Marche des femmes, le gouvernement du Québec met sur pied le Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale dont le mandat consiste à élaborer une stratégie d'intervention pour accroître le maintien des femmes au travail et pour assurer l'arrimage entre les besoins de l'économie sociale et ceux de l'économie marchande. Des délégués, provenant de groupes de femmes aux niveaux national et régional, de la Coalition de la marche des femmes contre la pauvreté, du Conseil du statut de la femme et des ministères concernés (Emploi et Solidarité, Santé et Services sociaux, Ressources naturelles et Développement des régions) y travaillent pendant une année et présentent le résultat de leur réflexion dans la brochure **Entre l'espoir et le doute**².

Cet ouvrage fait valoir la contribution des organismes d'économie sociale au bien-être de la société québécoise tout en faisant ressortir leur faculté de répondre à la fois aux besoins économiques et aux besoins sociaux. On y apprend que les entreprises d'économie sociale devraient assurer la création ou le maintien d'emplois stables, bien rémunérés, réguliers, assujettis aux lois du travail, d'une durée de trois ans minimum pour la même personne et réservés aux femmes dans une proportion de 75%.

Un peu plus tard, en mars 1996, à l'occasion de la mise sur pied du Chantier sur l'économie et l'emploi, on crée le chantier de l'économie sociale sous la direction de Nancy Neamtan. On veut y définir, entre autres, le modèle québécois de l'économie sociale en vue d'améliorer les conditions de vie des

Québécoises et des Québécois et y élaborer un plan d'action pour la création d'emplois durables. Dans son rapport **Osons la solidarité**³, le Chantier propose sa vision de l'économie sociale:

le domaine de l'économie sociale recouvre donc l'ensemble des mouvements coopératif et mutualiste et celui des associations. L'économie sociale peut être développée dans tous les secteurs qui répondent aux besoins de la population et de la collectivité. Dans certains de ces secteurs, et plus particulièrement ceux qui répondent à des besoins sociaux, la viabilité découle en partie des contributions de l'État sous diverses formes (contributions directes, subventions aux usagers, ententes négociées, mesures fiscales, etc.)

Les secteurs d'activités privilégiés sont: la mise en valeur intégrée des ressources forestières et fauniques; le développement agricole; les services de garde; les services aux personnes; le soutien aux ménages actifs; les services de santé; l'environnement; l'amélioration du cadre de vie urbain; les loisirs, le tourisme et les activités culturelles.

Par la suite, ce sont les comités régionaux d'économie sociale (CRES) qui sont créés. À l'origine, ils sont composés de quatre représentants des groupes de femmes de la région, de représentants des ministères des Régions, de l'Emploi et de la Solidarité (par ses deux composantes: Emploi-Québec et le module Sécurité du revenu), de la Régie régionale de la santé et des services sociaux ainsi que d'un représentant du Conseil régional de concertation et de développement (CRCDD). Les CRES doivent susciter l'émergence de projets d'économie sociale et en faciliter la réalisation, reconnaître les projets qui s'inscrivent dans le développement de l'économie sociale et émettre des recommandations à ce sujet. De plus, ils doivent faire la promotion de l'économie sociale auprès des organisations et des instances régionales concernées, participer aux stratégies de développement des communautés locales et régionales et, finalement, recueillir les données quantitatives et qualitatives afin d'évaluer les résultats de cette démarche.

En février 1996, le Comité régional d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent (CRES-BSL) commence ses activités et, en mai 1996, la conseillère en développement est embauchée. Au cours de la première année, un comité de stratégie organise des rencontres d'information et de sensibilisation auprès des organismes communautaires, du comité femmes de la CSN, de la Collective pour l'accès des femmes au travail, et auprès de la Table de concertation des groupes de femmes de l'Est du Québec. À l'instar des autres CRES du Québec, c'est au cours de cette année, conformément à la Politique de soutien au développement local et régional, que le CRES du Bas-Saint-Laurent se rattache au CRCDD, après

avoir élargi ses rangs aux regroupements communautaires, syndicaux et coopératifs.

Après deux années et demie de travail, des projets d'envergure nationale sont démarrés et ont des retombées dans le Bas-Saint-Laurent. On note les journées nationales de la culture; le projet-pilote en sécurité des incendies à Amqui; entre autres: la Ressourcerie de Saint-Cyprien, le CFER de la Mitis, le Chic Bazar d'Amqui, et les Ateliers Zéro 1 de Rimouski; la création d'emplois pour personnes handicapées dans les centres de travail adapté comme le Service alternatif d'intégration des personnes handicapées. De plus, il faut compter sur les services d'aide à domicile (un par MRC) qui, en 1997-1998, desservent 2 773 personnes pour 212 emplois créés dont 124 à plein temps, 90% des emplois créés sont occupés par des femmes. Pour leur part, les centres à la petite enfance du Bas-Saint-Laurent offrent 2 153 places dont 1 520 en milieu familial et 633 en garderie. Enfin, un groupe de femmes de Rimouski élabore un projet de centre de services en périnatalité qui devrait être déposé au Chantier en 1999⁴.

Au niveau régional, durant la première année d'activité, une cinquantaine de projets venant du milieu a été soumise au CRES-BSL pour un soutien financier totalisant 1 700 000\$. Ne disposant que de 300 000\$ venant de partenaires régionaux variés (RRSSS, MES, MR, CRCD), le CRES-BSL peut appuyer quinze projets, lesquels sont évalués favorablement après un an de fonctionnement et renouvelés. Après deux ans, ces projets auront permis l'embauche de 6 femmes et de 7 hommes et la consolidation de 5 emplois occupés par des femmes. L'année suivante, l'enveloppe régionale s'élève à 639 400\$, incluant les frais encourus pour le poste de la conseillère. Cette fois, 69 projets sont présentés et 22 d'entre eux sont retenus pour un financement totalisant 583 472\$. On crée ainsi 37 emplois dans des secteurs d'activités variés: services aux personnes, récupération, accès au loisir et à la culture, revitalisation des milieux ruraux, etc.

À titre de conseiller auprès du CRCD et des CLD en matière d'économie sociale, le CRES-BSL avait pour mandat d'élaborer des analyses quantitative et qualitative de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent. Ce portrait de l'économie sociale en est une réalisation.

Notes

¹ Anne Gauthier, **L'économie sociale au Québec: historique depuis la Marche des femmes contre la pauvreté**, Rimouski, CRES-BSL, 1998, 13 pages; la majorité des informations de cette introduction est tirée de ce document.

² Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, **Entre l'espoir et le doute**, Québec, mai 1996, 87 pages.

³ Québec, Sommet sur l'économie et l'emploi, **Osons la solidarité**, Québec, 1996, p. 7.

⁴ CRES-BSL, *op.cit.*, p. 4-5.

Chapitre 1

Le projet de recherche sur «Un portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent»

La présente recherche est guidée par la définition de l'économie sociale qui a fait consensus au Comité régional d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent. Cette définition s'inspire elle-même de celle du Chantier et a été reprise par les partenaires présents au Sommet socio-économique:

Le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonne autour des principes et règles de fonctionnement suivants:

- *l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;*
- *elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;*
- *elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;*
- *elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;*
- *elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.*

Le domaine de l'économie sociale recouvre donc l'ensemble des mouvements coopératifs et associatifs. L'économie sociale peut être développée dans tous les secteurs qui répondent aux besoins de la population et de la collectivité¹.

Pour les besoins de cette recherche, nous considérons comme faisant partie de l'économie sociale: les coopératives, les organismes sans but lucratif et les associations qui répondent aux cinq critères énoncés ci-haut. De ce nombre, sont exclus les organismes travaillant uniquement à la défense des droits, les associations ou regroupements sportifs, de même que les organismes fédératifs, leurs membres représentant déjà leurs secteurs d'activité. Les secteurs des loisirs et de la culture pourront être représentés par des organismes ayant été identifiés en collaboration avec les conseils régionaux de la culture ou des loisirs.

1.1. Les objectifs de la recherche

À partir du printemps 1998, le Comité régional d'économie sociale de la région du Bas-Saint-Laurent s'est vu confier la responsabilité de fournir un support régional aux centres locaux de développement dans leurs activités reliées à l'économie sociale. L'objectif principal de la présente recherche consiste à dresser un portrait, le plus fidèle possible, des activités d'économie sociale au Bas-Saint-Laurent, dans le but de fournir un outil devant servir de base d'orientation pour les stratégies du CRES et des CLD.

Plus spécifiquement, les objectifs poursuivis sont:

- a) de décrire brièvement la réalité socio-économique de la région (par MRC) pour saisir dans quel contexte s'inscrit l'économie sociale;
- b) de présenter un portrait de l'économie sociale, ventilé par MRC ou par regroupements de MRC, afin de mieux saisir les dynamiques intrarégionales;
- c) de sensibiliser divers acteurs sociaux des MRC, à l'occasion d'une recherche-action, tout en obtenant leur vision de l'économie sociale;
- d) de dégager des indicateurs de rentabilité sociale;
- e) d'aider à identifier des stratégies de développement concernant l'économie sociale bas-laurentienne.

1.2. La méthodologie de recherche

L'approche méthodologique retenue est celle d'une recherche exploratoire subdivisée en trois grandes étapes:

- 1) la constitution d'une liste d'envoi, l'élaboration d'un questionnaire et l'envoi de celui-ci par la poste;
- 2) la réalisation de quatre groupes de discussion ou *focus groups*;
- 3) la réalisation de quelques entrevues individuelles.

Première étape: liste d'envoi et questionnaire (janvier à avril 1998)

Nous avons constitué une liste d'envoi complète de l'ensemble des entreprises et des organismes d'économie sociale ou s'apparentant à cette dernière. Cette liste comprend 600 inscriptions. Elle contient des données d'identification telles que: adresse postale, numéro de téléphone, de télécopie et nom d'une personne responsable². On obtiendra ainsi un répertoire dont les données, entrées sur fichier à l'aide du logiciel Filemaker Pro, seront mises à jour continuellement. En soi, cette banque de données constitue déjà un inventaire perpétuel, un document de référence inédit pour la région.

Simultanément, nous avons élaboré un questionnaire précis portant sur quelques dimensions d'analyse des entreprises et des organismes d'économie sociale. Ce questionnaire³ comprend 24 questions dont la plupart sont fermées et à options prédéterminées. Les dimensions couvertes sont les suivantes:

- objectifs, clientèle(s) visée(s) et activités développées;
- statut juridique, prise de décision et gestion;
- ressources humaines;
- ressources financières;
- définition de l'économie sociale et intention de déposer un projet au CLD.

Ce questionnaire, que les répondants peuvent compléter en quarante minutes, a été testé puis envoyé par la poste. À la fin du mois d'avril, nous avons reçu 214 questionnaires complétés sur un total de 600, pour un taux de retour de 36%. Il est important de noter que les répondants se retrouvaient dans l'ensemble des 8 MRC du territoire bas-laurentien. De plus, nous avons des répondants dans tous les secteurs d'activité qui avaient été identifiés dans le questionnaire.

Nous avons opté pour une stratégie de rappel par contact téléphonique afin d'accroître le nombre de questionnaires reçus. Cette stratégie a ciblé trois MRC et quelques secteurs d'activité dans lesquels nous avons un pourcentage moindre que le taux de retour moyen. Nous avons effectué plus de cent appels téléphoniques, ce qui nous a permis d'atteindre un total de 246 questionnaires. Après une dernière vérification de l'ensemble des réponses, 5 dossiers ont été rejetés. Nous avons ainsi obtenu un échantillon de 241 organismes pour l'analyse quantitative dont nous retrouvons les résultats dans le «portrait descriptif».

Comme il s'agit d'une recherche exploratoire, nous n'avons pas constitué d'échantillon probabiliste. Nous ne pouvons évidemment pas généraliser les résultats. Cependant, le nombre de répondants rejoints dans tous les secteurs d'activité identifiés (241/600) et leur dispersion sur l'ensemble du territoire couvert nous donneront, tout de même, un portrait significatif de la réalité de l'économie sociale dans le Bas-Saint-Laurent.

Deuxième étape: les groupes de discussion (mai à octobre 1998)

Cette étape devait compléter les données du questionnaire. Il s'agissait d'échanger directement avec des acteurs sociaux, économiques et politiques afin de connaître leur opinion et dégager des pistes d'action pour favoriser le développement de la région par l'économie sociale.

Quatre groupes de discussion ont été organisés dans les territoires suivants: Le KRTB (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et les Basques); La Matapédia; Matane; Rimouski-Neigette et La Mitis.

Chaque rencontre a réuni une douzaine de personnes dont une moitié était constituée de représentants d'entreprises et d'organismes d'économie sociale et l'autre moitié de représentants de divers groupes socio-économiques et

politiques. Nous avons travaillé à partir de thèmes de discussion qui ont été préalablement fournis aux participants et participantes⁴:

- limites et potentialités de l'économie sociale;
- identification des besoins de la population ou de la collectivité;
- réflexion sur des critères de rentabilité sociale;
- modalités de financement de l'économie sociale;
- recommandations d'action et identification des axes de développement.

Troisième étape: les entrevues individuelles (janvier-février 1999)

Finalement, quelques entrevues en profondeur ont été réalisées auprès d'entreprises et d'organismes d'économie sociale dans le but d'approfondir certains des thèmes traités dans le questionnaire et lors des entrevues de groupes. Divers thèmes ont été abordés, tels que:

- les conditions d'émergence;
- les objectifs poursuivis;
- la nature des activités développées;
- les sources de financement;
- les modes d'organisation et de prise de décision;
- l'impact sur le développement local et/ou régional;
- les attentes à l'égard de l'économie sociale;
- les processus de concertation et de solidarisation des individus et des collectivités;
- la capacité des entreprises et des organismes à responsabiliser leurs membres tant individuellement que collectivement.

1.3. L'administration du projet de recherche

À l'UQAR, les fonds de recherche seront administrés par le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ), sous la responsabilité des chercheurs Carol Saucier et Nicole Thivierge, en collaboration avec les membres du comité aviseur du CRES. Six assistants-tes de recherche participent également au projet: Claudine Desrosiers, Fatoumata Diaby, Marie Legaré, Marcel Méthot, Dominique Potvin et Sylvain Soucy.

Le financement, au montant de 38 000\$ dollars, est assuré par cinq partenaires financiers: la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent; le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD); le ministère de l'Emploi et de la Solidarité par ses deux composantes: Emploi-Québec et le module Sécurité du Revenu; et la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Il s'agit, en fait, d'un montage financier qui s'apparente à ceux

que l'on retrouve dans plusieurs des entreprises et des organismes de la nouvelle économie sociale.

Notes

¹ Extrait des **Critères servant de guide dans le choix des projets soumis dans le cadre de l'économie sociale**, 1997.

² Voir le modèle de fiche à l'annexe 1.

³ Voir le questionnaire à l'annexe 2.

⁴ Voir le document préparatoire aux entrevues de groupe à l'annexe 3.

Chapitre 2

L'économie sociale comme facteur de développement et de cohésion sociale

2.1. Un portrait de l'économie sociale

2.1.1. L'économie sociale bas-laurentienne: une force économique et sociale considérable

L'objectif de ce deuxième chapitre est de synthétiser et de mettre en perspective les données les plus révélatrices de la nature de cette économie sociale. Insister sur les traits les plus riches d'enseignement et à partir desquels nous précisons des axes de développement susceptibles, selon nous, de consolider et accroître la force et l'influence de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent. Vous retrouvez, dans les chapitres subséquents, un ensemble de données qualitatives et quantitatives qui rendent compte de la nature du phénomène étudié.

Revenons sur un certain nombre de caractéristiques. Les entreprises et organismes d'économie sociale mobilisent des milliers de membres, plus de 175 593 (tableau 1). Ce chiffre ne révèle qu'une partie, bien que significative, de la capacité de mobilisation qu'exerce l'économie sociale. En effet, ce membership représente 40% des coopératives et des OSBL à qui nous nous étions adressés par questionnaire. Nous savons également que les coopératives sont en général des groupes de grande taille comprenant souvent chacune plusieurs milliers de membres. Les organismes sans but lucratif sont de taille plus restreinte. Cette réalité sociologique se confirme non seulement au niveau régional, mais également au niveau des MRC examinées une à une (tableau 2). Il s'agit donc là d'un trait marquant. Les OSBL sont d'origine plus récente que les coopératives (tableau 3). Ils se sont développés dans la foulée des nouveaux mouvements sociaux associés, au cours des années 1970, à une utopie autogestionnaire et à une conception de l'exercice démocratique du pouvoir proche de la démocratie directe. La majorité des coopératives existantes, quant à elles, sont d'un âge plus «avancé» et procèdent d'une conception de la démocratie à la fois représentative mais aussi de délégation de pouvoir, compte tenu du membership souvent élevé de ces organisations.

Tableau 1: Le nombre de membres coopératifs ou associatifs des entreprises ou organismes

Statut juridique	Nombre de membres coopératifs ou associatifs	%	Nombre d'entreprises/organismes répondants	Moy. des membres par entreprise/organisme
OSBL	13 164	7,5	124	106
Coopérative	162 429	92,5	87	1 867
Total	175 593	100	211	832

Tableau 2: Nombre de membres en pourcentage selon la catégorie par MRC et statut juridique

MRC	Statut juridique	Pourcentage des membres par catégorie					Nombre total Coop/OSBL
		0 à 20	21 à 50	51 à 200	201 à 500	501 et plus	
Rimouski-Neigette	OSBL	30,8	15,4	46,2	5,1	2,6	39
	Coopérative	20	5	15	5	55	20
Rivière-du-Loup	OSBL	40	6,7	40	13,3	0	15
	Coopérative	20	20	0	0	60	10
Les Basques	OSBL	14,3	28,6	57,1	0	0	7
	Coopérative	10	10	10	10	60	10
Kamouraska	OSBL	41,7	33,3	16,7	8,3	0	12
	Coopérative	20	10	20	10	40	10
La Matapédia	OSBL	35,7	28,6	21,4	7,1	7,1	14
	Coopérative	10	10	10	10	60	10
La Mitis	OSBL	0	30,8	30,8	30,8	7,7	13
	Coopérative	12,5	0	12,5	12,5	62,5	8
Matane	OSBL	45,5	18,2	36,4	0	0	11
	Coopérative	0	0	0	0	100	5
Témiscouata	OSBL	46,2	0	30,8	15,4	7,7	13
	Coopérative	0	0	14,3	14,3	71,4	14

Tableau 3: La moyenne d'âge des entreprises ou organismes selon leur statut juridique

Statut juridique	Moyenne d'âge des entreprises ou organismes	Nombre de répondants
OSBL	12,1	146
Coopérative	43,6	89
Total	24,0	235

Autre trait marquant, les coopératives sont concentrées dans quelques secteurs d'activités seulement (tableau 4), secteurs qui ont été historiquement liés au développement d'une économie québécoise autonome et qui sont encore maintenant associés au développement socio-économique des régions. Ces secteurs sont pour l'essentiel: l'agriculture, la foresterie, la consommation, l'épargne et le crédit. Les OSBL, eux, occupent un éventail plus large de secteurs d'activités (tableau 4). Pour n'en nommer que quelques-uns, citons les services de garde, les services de proximité, l'insertion sociale et l'insertion en emploi. Ces secteurs nous renvoient à des problématiques d'intervention répondant aux transformations sociales qu'a connues le Québec au cours des trente dernières années: émancipation des femmes, dualité économique et sociale, nouvelle pauvreté et exclusion sociale.

Les traits venant d'être décrits ont à voir avec cette autre distinction entre la composante coopérative et la composante associative de l'économie sociale. Rappelons d'abord que coopératives et OSBL adhèrent tous et toutes aux objectifs de service à leurs membres ou à la collectivité. Nous retrouvons toutefois une légère inflexion des coopératives pour le service à leurs membres (tableau 5) et une inflexion des OSBL pour le service à la collectivité (tableau 6). Revenons maintenant à la distinction annoncée ci-haut. Les coopératives adhèrent dans une forte majorité à l'objectif de réalisation de profits; les OSBL, quant à eux, sont peu nombreux à se reconnaître dans cet objectif (tableau 7). Cette distinction repose certainement sur le fait que les coopératives sont des entreprises démocratiques s'insérant dans le marché. Les OSBL, pour l'essentiel de la réalisation de leurs activités, n'emploient pas la voie du marché. Voilà pourquoi nous parlons davantage d'entreprises d'économie sociale dans le cas des coopératives et d'organismes (associations) d'économie sociale dans le cas des OSBL. Voici quelques propos de Jacques Defourny permettant de préciser cette réflexion:

...l'entreprise d'économie sociale est elle-même, par la nature de son activité, un service (au sens large) rendu à ses membres ou à d'autres personnes et non un outil de rapport financier. Le profit nécessaire aux entreprises qui ne peuvent compter sur certaines formes de subsidiation

est alors un moyen de réaliser ce service et non le mobile principal de l'activité¹.

Tableau 4: Le pourcentage* des entreprises ou organismes selon leur statut juridique et leur secteur d'activité

Secteurs d'activité	OSBL	Coopérative
Nombre d'entreprises ou d'organismes total	151	89
Ressources forestières et fauniques	2,0	3,4
Développement agricole	1,3	16,9
Services de garde	15,9	0
Services aux personnes	36,4	1,1
Soutien aux ménages actifs	22,5	1,1
Insertion sociale/emploi	32,5	3,4
Services de santé	21,2	1,1
Environnement	6,6	0
Amélioration du cadre de vie urbain	9,9	6,7
Loisirs et tourisme	12,6	2,2
Activités culturelles	19,9	2,2
Financement d'autres organismes	4,6	2,0
Prévention, sensibilisation, éducation et intervention	3,3	0
Entrepreneurship et développement économique	2,0	0
Solidarité internationale	1,3	0
Éducation	3,3	0
Coopérative scolaire	0	4,5
Coopérative de consommation	0	9,0
Coopérative d'épargne et de crédit	0	53,9
Autres	7,3	2,2

* Le total des pourcentages par colonne ne donne pas 100% car les répondants pouvaient sélectionner plus d'un secteur.

Tableau 5: Le pourcentage des entreprises ou organismes ayant une mission de service aux membres selon leur statut juridique

Mission Service aux membres	Statut juridique		Nombre total de répondants
	OSBL %	Coopérative %	
Absente	5,4	1,1	8
Faiblement présente	10,8	0	14
Moyennement présente	13,1	10,1	26
Fortement présente	70,8	88,8	171
Total	100	100	
Nombre total de répondants	130	89	219

Tableau 6: Le pourcentage des entreprises ou organismes ayant une mission de service à la collectivité selon leur statut juridique

Mission Service à la collectivité	Statut juridique		Nombre total de répondants
	OSBL %	Coopérative %	
Absente	0	3,7	3
Faiblement présente	4,2	2,5	8
Moyennement présente	18,8	24,7	49
Fortement présente	77,1	69,1	170
Total	100	100	
Nombre total de répondants	144	81	230

Tableau 7: Le pourcentage des entreprises ou organismes ayant une mission de réalisation de profit selon leur statut juridique

Mission réalisation de profit	Statut juridique		Nombre total de répondants
	OSBL %	Coopérative %	
Absente	66,9	10,1	93
Faiblement présente	18,9	21,5	41
Moyennement présente	11,8	41,8	48
Fortement présente	2,4	26,6	24
Total	100	100	
Nombre total de répondants	127	79	206

Nous proposons maintenant quelques éléments de synthèse à partir desquels nous ferons le point sur la force économique que représente l'économie sociale bas-laurentienne, du moins pour les entreprises et organismes ayant répondu au questionnaire. Nous ne retiendrons, pour l'instant, comme indicateurs de cette force que les chiffres d'affaires et les budgets annuels. Le montant total de ces deux indicateurs représente quasi 400 millions de dollars (392 106 314\$). Cette somme est d'autant plus significative, encore une fois, que les répondants au questionnaire regroupent 40% des coopératives et OSBL auxquels nous nous étions adressés. En réalité, l'impact économique de l'économie sociale est donc nettement plus percutant.

Il convient de mentionner que le gros des chiffres d'affaires et des budgets comptabilisés se retrouvent fortement concentrés dans la MRC de Rimouski-Neigette (tableaux 8 et 9). Sans doute faudrait-il des données et une analyse plus fines pour expliquer cela. Y a-t-il là un lien avec le fait qu'on retrouve plus fréquemment dans cette MRC des coopératives de grande taille, un nombre plus élevé d'OSBL? La MRC Rimouski-Neigette est par ailleurs le territoire ayant la plus forte densité démographique de la région.

La concentration observée dans cette MRC, concernant les chiffres d'affaires et les budgets annuels, doit cependant être mise en perspective avec la répartition des travailleurs et des salaires. Nous y reviendrons un peu plus loin pour constater que les MRC, autres que Rimouski-Neigette, se positionnent différemment dans ces cas.

Juste avant de nous attarder aux personnes rémunérées travaillant au sein de l'économie sociale, voyons de plus près quel est le genre de clientèle desservie par les entreprises et les organismes d'économie sociale. Nos données nous révèlent ici un autre trait marquant. La mixité des clientèles desservies est fortement implantée tant chez les OSBL que chez les coopératives: dans une proportion de 80% chez les OSBL et de plus de 90% pour les coopératives. Les groupes desservant une clientèle principalement ou exclusivement féminine représentent environ 10% de l'ensemble des répondants et se retrouvent avant tout dans les OSBL (tableau 10).

Si les clientèles desservies sont en grande partie mixtes, l'univers de l'économie sociale en est un où travaillent majoritairement des femmes. Parmi les personnes rémunérées travaillant dans les OSBL, on retrouve 78,2% de femmes. Dans le cas des coopératives, le pourcentage de femmes est de 54,9% (tableau 11). Les OSBL embauchent donc une main-d'œuvre largement féminine. Pour les coopératives, la majorité des femmes travailleuses est nettement plus faible. En effet, on peut penser que si certains secteurs d'activité embauchent davantage de femmes, tel que celui de l'épargne et du crédit, il en va tout autrement dans le secteur des coopératives forestières.

Quelques données supplémentaires doivent être retenues. L'ensemble des coopératives et des organismes sans but lucratif de notre étude embauchent plus de 2 678 personnes (tableau 11). Ce nombre de travailleurs et travailleuses est déjà très significatif dans une région lourdement touchée par le chômage.

Tableau 8: Le chiffre d'affaires annuel des entreprises ou organismes par MRC

MRC du Siège social	Chiffre d'affaires annuel	%	Nombre d'entreprises ou organismes répondants	Moy. du chiffre d'affaires annuel par entreprise/organisme selon la MRC
Rimouski-Neigette	182 031 665	52,1	28	6 501 131
Rivière-du-Loup	20 891 498	6,0	11	1 899 227
Les Basques	24 416 959	7,0	9	2 712 995
Kamouraska	106 624 527	30,5	10	1 066 245
La Matapédia	5 107 858	1,5	12	425 655
La Mitis	2 800 248	0,8	4	700 062
Matane	516 697	0,1	2	258 349
Témiscouata	6 853 061	2,0	13	527 159
Total	349 242 513	100	89	3 924 073 (moyenne)

Tableau 9: Le budget de la dernière année financière des entreprises ou organismes par MRC

MRC du Siège social	Budget de la dernière année financière	%	Nombre d'entreprises/organismes répondants	Moy. du budget par entreprise/organisme selon la MRC
Rimouski-Neigette	29 202 056	68,1	40	730 051
Rivière-du-Loup	3 551 466	8,3	18	197 303
Les Basques	863 111	2,0	8	107 888
Kamouraska	805 303	1,9	14	57 521
La Matapédia	1 867 206	4,4	14	133 372
La Mitis	2 842 298	6,6	16	177 644
Matane	2 223 196	5,2	14	158 800
Témiscouata	1 509 165	3,5	20	75 458
Total	42 863 801	100	144	297 665 (moyenne)

Tableau 10: Le genre de la clientèle, en pourcentage, par statut juridique de l'entreprise ou de l'organisme

Clientèle selon le genre	Statut juridique		Nombre total de répondants
	OSBL %	Coopérative %	
Principalement féminine	8,3	2,3	14
Principalement masculine	1,4	6,8	8
Exclusivement féminine	8,3	0	12
Exclusivement masculine	2,0	0	3
Mixte	80,0	90,9	196
Total	100	100	
Nombre total de répondants	145	88	233

Tableau 11: Nombre de travailleurs-euses selon le statut juridique et le genre

Statut juridique	Nb. de répondants	Hommes	Femmes	Total travailleurs-euses
OSBL	124 OSBL	271	970	1 241
	Nb. de travailleurs-euses en pourcentage	21,8	78,2	100
Coopérative	79 coopératives	634	730	1 364
	Nb. de travailleurs-euses en pourcentage	44,1	54,9	100
Total	203 OSBL et coop.	905	1700	2 605
	Nb. de travailleurs-euses en pourcentage	33,8	63,2	100

Nous avons également découvert que 72,4% des travailleurs et travailleuses de l'économie sociale œuvraient trente heures et plus par semaine (tableau 12 et graphique 1), du moins à l'hiver 1998. Examinons la dispersion de ces personnes selon les MRC. Si Rimouski-Neigette détient 37,9% de ces travailleurs et travailleuses, l'ensemble des autres MRC du Bas-Saint-Laurent en détiennent donc la majorité. Le graphique 2 illustre une dispersion plus étendue des travailleurs et travailleuses dans l'ensemble des MRC (exception faite de Rimouski-Neigette). En comparant avec les chiffres d'affaires et les budgets annuels, très concentrés dans la MRC Rimouski-Neigette, nous constatons ici une répartition plus «équitable» des travailleurs et travailleuses de l'économie sociale sur l'ensemble du territoire bas-laurentien.

Concernant les salaires de ces personnes, un autre trait marquant ressort des données. L'État est le principal pourvoyeur pour les salaires versés dans les OSBL. Ces salaires sont payés à même les revenus provenant de subventions, projets ou programmes. La situation s'inverse dans les coopératives où les salaires sont principalement financés par des sources autres qu'étatiques, c'est-à-dire par les revenus générés de la vente des produits ou des services offerts par les coopératives (tableau 13 et graphique 3).

Nous compléterons cette section de notre chapitre synthèse en relevant le nombre d'emplois à temps plein créés entre avril 1996 et avril 1998: nous en comptons 533. Voilà un chiffre impressionnant. La très grande partie de ces nouveaux emplois ont été créés dans les OSBL, 81,4% (tableau 14) et deux tiers de

ces emplois sont détenus par des femmes (tableau 15). Enfin, considérant la répartition territoriale de ces nouveaux emplois, nous ne constatons pas de concentration dans la MRC de Rimouski-Neigette mais plutôt dans celle de la Matapédia. Est-ce là la manifestation d'un dynamisme particulier ou est-ce dû à la présence chez les répondants d'un groupe particulièrement créateur d'emplois?

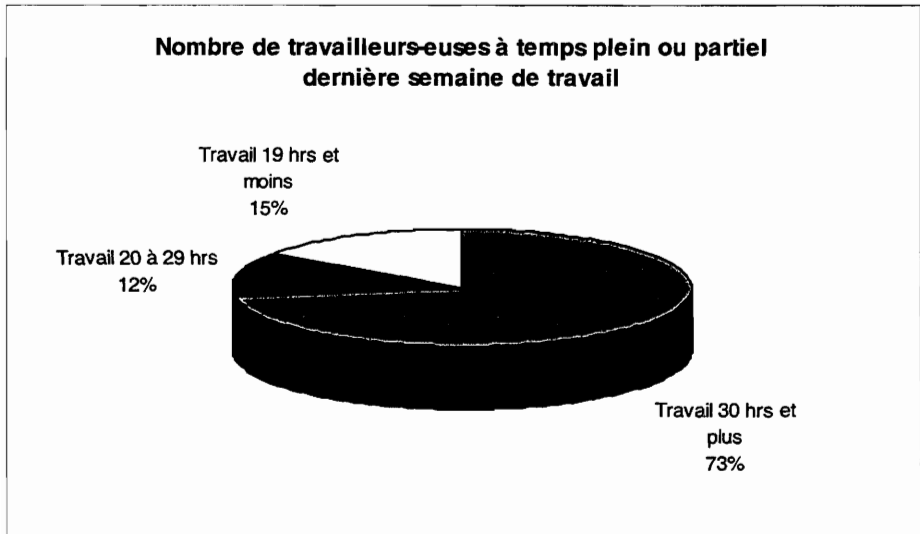
Ajoutons quelques mots à propos du bénévolat. Il représente une réalité incontournable pour les entreprises et les organismes d'économie sociale (tableaux 16, 17 et 18). 1262 bénévoles ou stagiaires ont travaillé en 1997-1998 au sein de l'économie sociale totalisant plus de 102 480 heures de travail. Il y a nettement plus de femmes que d'hommes s'impliquant comme bénévoles ou stagiaires. Nos résultats ne nous donnent toutefois qu'un aperçu sous-évalué de ce phénomène, notamment en ce qui a trait à l'estimation en dollars du travail réalisé par toutes ces personnes (1 908,909\$).

Tableau 12: Nombre de travailleurs-euses travaillant à temps plein ou à temps partiel la dernière semaine*

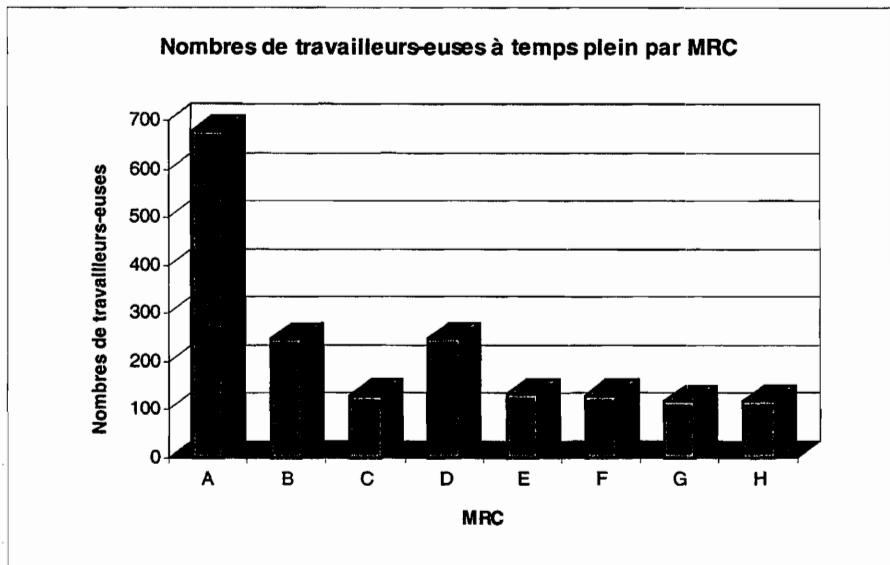
Travail temps plein et temps partiel	Nombre d'entreprises/organismes	Nombre de travailleurs-euses	%
Travail 30 hrs et plus	199	1 791	72,4
Travail 20 à 29 hrs	196	305	12,3
Travail 19 hrs et moins	194	378	15,3
Total des travailleurs-euses		2 474	100

* La dernière semaine se passait en mars ou avril 1998.

Graphique 1



Graphique 2



Légende: A: Rimouski-Neigette B: Rivière-du-Loup C: Les Basques D: Kamouraska
E: La Matapédia F: La Mitis G: Matane H: Témiscouata

Tableau 13: Total des salaires des emplois financés par des sources étatiques et des sources autres qu'étatiques par statut juridique pour l'année 1997-1998

Statut juridique	Total des salaires des emplois financés en \$	%	Nombre d'entreprises/organismes répondants	Masse salariale moyenne entreprise/organisme
Par des sources étatiques				
OSBL	17 138 939	95,9	95	180 410
Coopérative	737 223	4,1	7	105 318
Total	17 876 162	100	102	175 256
Par des sources autres qu'étatiques				
OSBL	2 202 844	21,8	38	57 970
Coopérative	7 889 453	78,2	34	232 043
Total	10 092 297	100	72	140 171

Graphique 3

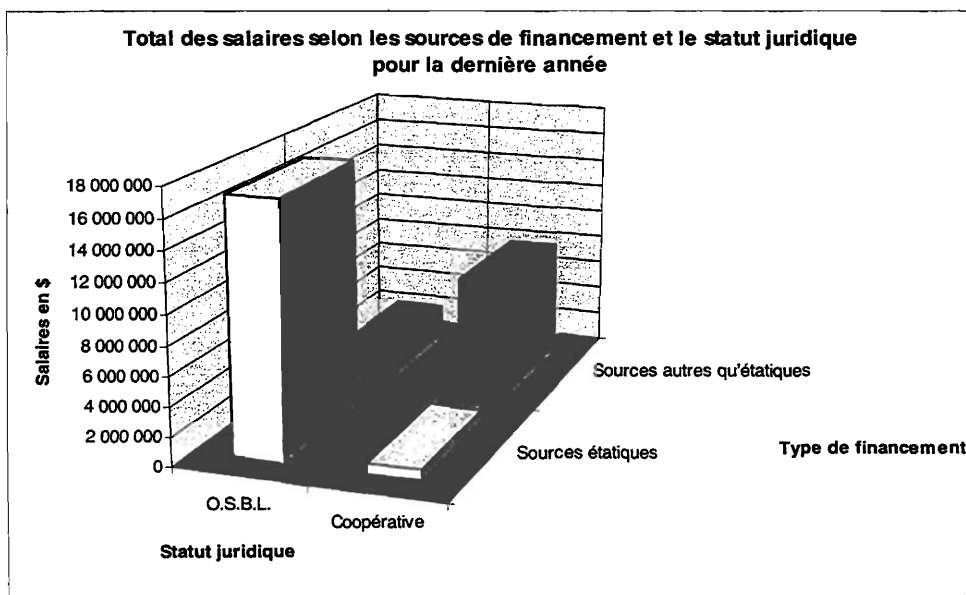


Tableau 14: Nombre d'emplois à temps plein créés durant les deux dernières années (1996-1998) selon le statut juridique des entreprises ou organismes

Statut juridique	Nombre d'emplois créés, temps plein, deux dernières années	%	Nombre d'entreprises/organismes répondants	Moy. des emplois créés, temps plein, deux dernières années par entreprise/organisme
OSBL	434	81,4	94	4,6
Coopérative	99	18,6	24	4,1
Total	533	100	118	4,5

Tableau 15: Nombre d'emplois à temps plein (hommes et femmes) créés durant les deux dernières années (1996-1998) selon le statut juridique des entreprises ou organismes

Statut juridique	Nombre d'emplois créés, temps plein, deux dernières années	%	Nombre d'entreprises/organismes répondants	Moy. des emplois créés, temps plein, deux dernières années par entreprise/organisme
Hommes				
OSBL	112	63,6	81	1,4
Coopérative	64	36,4	18	3,4
Total	176	100	99	1,8
Femmes				
OSBL	322	90,2	82	3,8
Coopérative	35	9,8	20	1,8
Total	357	100	102	3,5

Tableau 16: Nombre de bénévoles ou de stagiaires (hommes et femmes) pour la dernière année d'activité (1997-1998) et pour chacun des statuts juridiques des entreprises ou organismes

Statut juridique	Nombre de bénévoles/ stagiaires	%	Nombre d'entreprises ou organismes répondants	Moy. bénévoles/ stagiaires par entreprise/ organisme
Hommes				
OSBL	505	76,6	103	5,0
Coopérative	154	23,4	33	4,7
Total	659	100	136	4,9
Femmes				
OSBL	1 133	89,8	103	11,0
Coopérative	129	10,2	35	3,7
Total	1 262	100	138	9,1

Tableau 17: Nombre d'heures travaillées par les bénévoles ou les stagiaires (hommes et femmes) pour la dernière année (1997-1998) et pour chacun des statuts juridiques

Statut juridique	Nombre d'heures travaillées par les bénévoles/ stagiaires	%	Nombre d'entreprises/ organismes répondants	Moy. des heures travaillées bénévoles/ stagiaires par entreprise/ organisme
Hommes				
OSBL	39 569	91,4	65	609
Coopérative	3 712	8,6	19	195
Total	43 281	100	84	515
Femmes				
OSBL	98 402	96,0	87	1 131
Coopérative	4 078	4,0	25	163
Total	102 480	100	112	915

Note: Le nombre d'heures travaillées par les bénévoles dans les coopératives est sous-estimé. En effet, plusieurs coopératives n'ont pas cru bon d'indiquer le travail des dirigeants-es (membres du CA) à titre de bénévoles. Ces dirigeants-es sont non-rémunérés-es.

Tableau 18: Estimation en dollars du travail réalisé par les bénévoles ou les stagiaires pour la dernière année (1997-1998) et pour chacun des statuts juridiques des entreprises ou organismes

Statut juridique	Estimation en \$ du travail des bénévoles /stagiaires	%	Nombre d'entreprises/ organismes répondants	Moy. de l'estimation en \$ du travail des bénévoles/stagiaires par entreprise/organisme
OSBL	1 774 429	93,0	99	17 924
Coopérative	134 480	7,0	29	4 637
Total	1 908 909	100	128	14 913

2.1.2. L'appartenance à l'économie sociale

En général, les représentants des entreprises et des organismes d'économie sociale que nous avons interviewés se considèrent comme faisant partie intégrante de l'économie sociale, à tout le moins en fonction de la définition qui leur fut proposée. Leur affirmation étant le résultat d'une autoévaluation par rapport aux cinq conditions habituellement acceptées: la finalité de service aux membres et à la collectivité, l'autonomie de gestion, le processus démocratique, la primauté des personnes et du travail sur le capital et la participation.

Cependant, certaines différences vont ressortir dans l'appréciation, selon que les organisations font partie de la composante coopérative ou associative. Pour les coopératives, notamment les entreprises de consommation et celles d'épargne et de crédit, le critère de la primauté des services aux membres ou à la collectivité sur celui de la rentabilité les oblige à nuancer leur appréciation à cause du milieu compétitif dans lequel ils opèrent. Dans la conjoncture actuelle, ces coopératives, articulées à l'économie de marché, sont fortement touchées par la concentration des entreprises, la mondialisation des marchés et la concurrence accrue qui l'accompagne. Quant aux coopératives d'habitation, elle se sentent un peu à l'écart du domaine de l'économie sociale parce qu'elles ne créent pas d'emploi.

De leur côté, les organismes communautaires semblent admettre que les cinq critères émis dans **Osons la solidarité** leur conviennent parfaitement. Chez les organismes d'insertion en emploi, par exemple, l'autoévaluation révèle une conscience claire d'appartenir pleinement au monde de l'économie sociale. D'autres organismes expriment quelques malaises. Dans les centres à la petite enfance, on déplore une perte graduelle d'autonomie de gestion face à l'État. Les répondants et répondantes pour les groupes de femmes et les maisons des jeunes expriment leur désaccord avec l'expression «entreprise» d'économie sociale,

témoignant de la crainte ressentie devant l'utilisation de plus en plus fréquente des notions de viabilité financière ou de tarification des services. On est inquiet. On craint d'avoir à modifier les objectifs fondamentaux qui ont prévalu à la création des organismes, soit les services aux personnes démunies sur le plan physique, psychologique, social et économique. Pour ces organismes, l'économie sociale doit garantir autant le développement social qu'économique, bref, le développement humain.

Malgré cette réticence, certains organismes du monde associatif ont l'intention de déposer une demande d'aide auprès du centre local de développement (CLD), par le biais de son programme de soutien aux «entreprises» d'économie sociale. La nature des projets montre une ouverture envers des «entreprises» qui seraient créées dans ou à côté de leur organisme: entreprises d'éducation populaire à tarification pour une certaine classe d'usagers; cuisines collectives pouvant se transformer en coopératives de solidarité pour englober des ateliers de transformation et de vente au détail; jardins communautaires pouvant engendrer la vente de produits sur le marché local. Ne voit-on pas là émerger une nouvelle forme d'entreprise d'économie sociale, une forme hybride, plus près du monde associatif mais qui recueillerait certains revenus, participant ainsi à une part de son autofinancement?

2.2. La région s'exprime par ses leaders: leur vision du développement par l'économie sociale

Lors des entrevues de groupe qui ont réuni des acteurs socio-économiques et politiques de quatre groupes de MRC (Rimouski/Neigette et La Mitis, La Matapédia, Matane et le KRTB), nous avons repéré des pistes d'action classées prioritaires par des acteurs en matière d'économie sociale.

Tous les intervenants et intervenantes de toutes les MRC ont privilégié la création d'emplois de qualité et durables et le maintien de ceux qui existent déjà. Cette priorité doit être au cœur des préoccupations de l'économie sociale. C'est pourquoi certains requièrent qu'il y ait plus d'organismes d'insertion et d'intégration à l'emploi. Quelques témoins privilégient le travail manuel, notamment dans l'agro-bio-alimentaire, dans les services de proximité et dans le domaine de l'environnement. Plusieurs insistent pour privilégier les jeunes dans cet effort; par ailleurs d'autres font également valoir les besoins des chômeurs de 45 ans et plus. Tous s'accordent cependant pour éviter le piège de la ghettoïsation connue dans les programmes d'insertion en emploi. Les résultats espérés à moyen et long termes sont les suivants: contrer l'exode des jeunes, générer du développement et assurer la dignité des populations du territoire bas-laurentien. Les intervenants et intervenantes soulignent également la nécessité de fournir une formation de qualité aux jeunes, le plus possible adaptée aux besoins de leur

milieu et du marché des emplois disponibles. On réfère notamment à une formation professionnelle qui préparerait à des métiers d'avenir dans la deuxième et la troisième transformations des richesses naturelles. L'économie sociale pourrait ici aider à combler les manques dans le système d'éducation public, notamment en ce qui concerne l'adéquation de la formation avec les besoins locaux d'emplois. Il faut lutter avec acharnement contre le décrochage scolaire, quitte à y investir en ressources humaines supplémentaires, afin d'assurer un meilleur encadrement aux jeunes et une formation continue pour les adultes en situation de travail ou en quête d'emploi. Une MRC insiste pour qu'on mette sur pied des organismes d'alphabétisation.

Les leaders interviewés ont aussi souhaité que l'accessibilité aux services de proximité soit assurée pour tous, particulièrement en ce qui concerne les services de garde et de maintien à domicile. De plus, on insiste sur le droit de chacun à un logement décent et à des activités de culture et de loisirs de qualité. L'économie sociale pourrait contribuer à l'effort de restructuration des milieux ruraux, notamment en valorisant le patrimoine local et régional alors que l'industrie touristique en profiterait également.

Quant au financement de l'économie sociale, il faut que les fonds de l'État prévus à cette fin soient plus substantiels et que l'entreprise privée fasse sa part. Que l'État et l'entreprise privée y voient un investissement et non un simple don. Certains intervenants et intervenantes pensent que si l'économie sociale peut s'occuper de la lutte contre la pauvreté, il reste que ce ne devrait pas être majoritairement son lot, renforçant en cela l'image d'économie de la pauvreté et de la misère qui est véhiculée. On souhaite que l'économie sociale soit au contraire valorisée et que la population soit informée et sensibilisée à toute sa richesse ainsi qu'à sa complexité. Si certains désirent que les fonds de l'économie sociale soutiennent les projets d'entreprises dont l'autofinancement est prévisible à court terme, d'autres voudraient que les organismes communautaires soient aussi financés par les programmes d'économie sociale. Après tout, ne sont-ils pas les premiers sur le front de la lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale?

Mais comment qualifier l'impact des entreprises et des organismes d'économie sociale? Comment en évaluer les effets eu égard à un objectif de reconstruction du lien social? Nous entendons, par cet objectif, la contribution de ces entreprises et de ces organismes, par les activités et les services qu'ils développent, au maintien ou à l'émergence de nouveaux liens sociaux, c'est-à-dire des liens de solidarité et d'entraide entre les personnes et les acteurs collectifs. Ce sont ces liens qui pourront assurer une meilleure cohésion sociale des collectivités. Les intervenants et intervenantes ont émis quelques réflexions qui rendent compte des préoccupations prévalant dans leur milieu:

- mesurer l'accessibilité croissante aux services de proximité essentiels comme le soutien à domicile, les services d'accompagnement et de garde, etc.;
- mesurer la décroissance du taux de décrochage scolaire, de dépressions nerveuses, de suicides et du nombre des exclus;
- mesurer le nombre de personnes insérées socialement ou en voie de l'être, le nombre de placements en emploi et de cas de retour aux études;
- mesurer l'adéquation entre la formation dispensée aux jeunes et aux adultes et les besoins des marchés d'emplois locaux;
- mesurer l'amélioration des compétences spécifiques nécessaires au développement économique et social des localités;
- mesurer l'apprentissage à la citoyenneté active des individus actifs dans le fonctionnement démocratique des entreprises et organismes d'économie sociale;
- mesurer le développement de la responsabilité collective par l'implication des partenaires (organismes et individus) sollicités par les entreprises et organismes d'économie sociale;
- mesurer les expériences de valorisation du patrimoine bâti et naturel autant comme facteur de développement du tourisme que comme facteur d'attachement à son territoire, à son village et par là, de rétention des populations;
- mesurer la qualité de vie par le taux de rétention d'une population, notamment des jeunes, dans une communauté donnée;
- mesurer l'amélioration de la qualité de vie et l'augmentation de l'implication sociale et communautaire de la population en générale;
- enfin, savoir mesurer les processus de changement, étape par étape, et savoir reconnaître les acquis au moyen d'indicateurs appropriés, au fur et à mesure que les étapes sont franchies.

Un bon moyen d'établir des indicateurs plus précis proviendrait de l'autoévaluation des intervenants et intervenantes dont les projets retenus par le CRES doivent être évalués sous peu. On souhaite que cette autoévaluation soit reconnue à l'égal de celle des CLD.

Enfin, les acteurs socio-économiques interviewés ont élargi leur réflexion sur le développement local et régional. On y voit là également des pistes pour l'économie sociale. En premier lieu, plusieurs souhaitent que l'État continue de soutenir financièrement le développement des régions éloignées, c'est leur chance de survie. Mais, on ajoute du même souffle que l'entreprise privée devrait faire sa part. On privilégie le développement de type endogène qui assure plus de pouvoir aux niveaux local et régional, en réduisant le plus possible les lourdeurs bureaucratiques qui freinent le développement. Comme moteur d'un développement durable et d'économie sociale, des intervenants et intervenantes

valorisent les entreprises de deuxième et troisième niveau de transformation des ressources naturelles. On devrait aussi soutenir ces entreprises par des mécanismes d'exportation de leurs produits à valeur ajoutée. On recommande la diversification économique des hauts pays mais surtout la reconnaissance du droit à l'existence des petits milieux de vie. Un autre groupe a enfin privilégié le soutien au démarrage et au maintien des entreprises, notamment chez les jeunes. Qu'on réfléchisse en matière d'économie sociale ou en matière de développement en général, trois mots clés reviennent constamment dans le discours des intervenants et intervenantes: *conscience, solidarité et responsabilité*. Le fait que cette réflexion soit issue de la dynamique des entrevues de groupe, qu'elle traduise la volonté exprimée par les acteurs socio-économiques interviewés, milite en faveur de faire valoir ces mots clés comme des leitmotiv, comme des moteurs essentiels du développement de l'économie sociale et par là du développement global des régions. En général, on souligne qu'on devrait éviter le plus possible les conflits personnels, politiques, sectoriels, locaux et régionaux. *Travaillons ensemble, soyons solidaires*, semble être le mot d'ordre. On note la nécessité de concertation à tous niveaux et la nécessité d'intégration des secteurs d'intervention. Que toutes les énergies se dirigent vers un but commun.

2.3. Quelques pratiques particulièrement significatives

Les quatre organismes présentés comme étant des cas d'«exemplarité» en terme d'économie sociale ont des points communs tout en étant très différents dans leurs activités. Ces cas ont valeur d'exemplarité non pas parce qu'ils sont des modèles ou que les pratiques de ces groupes sont parfaites. Ces cas sont exemplaires au sens où les enjeux que soulèvent ces pratiques sont propres à plusieurs autres groupes. La forme est variable, mais le fond se rejoint. On peut d'abord mentionner qu'ils fonctionnent tous à partir d'un conseil d'administration issu d'une assemblée générale. Ce qui ressort le plus clairement, c'est que les clientèles visées sont difficiles à rejoindre par les services existants. Sans être toujours nécessairement marginaux, les personnes ou les organismes ciblés par les services développés ne trouvent pas leur place, ou difficilement, dans les réseaux existants. Ainsi, le CFER de La Mitis s'intéresse aux élèves en difficulté, Antidote Monde s'adresse au départ aux femmes démunies et souvent exclues, les CACI visent les milieux ruraux qui n'ont pas nécessairement la cote de popularité et la Coopérative du Vieux-Manège a vu le jour pour contrer une difficulté à se loger pour de nombreux organismes communautaires et coopératifs de la région de Rivière-du-Loup. On décide de créer un espace propre parce qu'on n'arrive pas à se loger avec ce qui existe sur le marché en raison notamment des coûts trop élevés. Ces quatre entreprises d'économie sociale ont donc été mises sur pied pour répondre à des besoins divers qui

étaient mal ou partiellement comblés. En fait, on veut rendre les milieux ou les gens concernés plus compétents en imaginant des nouvelles façons de faire.

Malgré le fait que les entreprises d'économie sociale mentionnées ici ont un ensemble de points communs concernant les raisons à l'origine de leur mise sur pied, chacune a des conditions d'émergence qui lui sont propres. Les contextes d'apparition sont différents, parce que les causes sont différentes. Mais un point est commun aux cas présentés ici: les personnes à l'origine du projet, sans faire partie de la clientèle visée, sont impliquées face à cette clientèle et désirent faire mieux et autrement. Cette assertion s'applique aux CACI, à Antidote Monde et au CFER de La Mitis. Ainsi, dans le cas des CACI de Trois-Pistoles et de Saint-Clément, c'est l'agente de développement de la SADC qui a publicisé l'existence des subventions disponibles. Antidote Monde, pour sa part, existe en raison de la situation des femmes et parce que la personne à l'origine du projet a une lecture très personnelle de la situation. Dans ce cas précis, l'organisme doit donc beaucoup à cette vision particulière. Finalement, le CFER de La Mitis a été créé pour répondre de façon plus adéquate aux besoins des jeunes étudiants en difficulté. Des structures existaient déjà, mais les personnes en place ne les trouvaient pas satisfaisantes. Elles ont donc travaillé pour faire naître un projet différent, répondant mieux aux besoins d'une clientèle avec laquelle elles travaillaient quotidiennement.

Le cas de la coopérative du Vieux-Manège de Rivière-du-Loup est quelque peu différent: elle a vu le jour parce que certains organismes éprouvaient des difficultés à se loger. La demande est venue de membres qui ont créé un regroupement pour résoudre un problème précis, mais en désirant devenir plus qu'un gestionnaire de locaux. Fort de cette optique, on a fait du recrutement et d'autres organismes ont adhéré au projet et aux valeurs véhiculées. Ce sont donc ici les principaux intéressés qui ont travaillé pour changer leurs propres conditions.

Un autre point est commun aux organismes traités ici: l'intérêt porté à la formation à la citoyenneté. Il fait partie de la mission de trois d'entre eux: le CFER, Antidote Monde et les CACI (qui désirent développer cet aspect dans un avenir rapproché). Dans les faits, le CFER permet aux jeunes de s'initier au fonctionnement du système coopératif, d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale dans le but de les préparer à être des citoyens plus actifs. Sur ce point, Antidote Monde vise à mettre les femmes en mouvement, entre autres, dans le but de les voir investir leur milieu d'appartenance.

En terminant, il est important de mentionner un autre point commun: la précarité financière causée par l'absence d'assurance du renouvellement des subventions. Les gens du CFER ont surtout parlé de la faiblesse des salaires et du temps investi à trouver du financement alors que l'intervenante de Antidote Monde s'inquiète du court délai octroyé pour prouver sa viabilité. Et les CACI

espèrent les nouvelles subventions annoncées pour continuer de se développer. Les fonds consacrés à l'économie sociale ne sont pas perçus comme la réponse à tous les maux et la viabilité financière souhaitée par tous semble souvent hypothétique. Il est clair que les personnes rencontrées croient à l'économie sociale, à son rôle et à son importance, mais l'avenir est loin d'être assuré et la précarité inquiète.

Notes

¹ Jacques Defourny, **Économie sociale (entre économie capitaliste et économie publique)**, 1992, page 230.

Chapitre 3

Sur l'appartenance à l'économie sociale et sur l'intention de déposer un projet

La nouvelle économie sociale s'implante dans une période de profonds changements. D'une part, la restructuration des services sociaux et de santé questionne le financement des organismes communautaires. D'autre part, la déconcentration, voire la décentralisation et la régionalisation déplacent vers les organismes régionaux (CRCD et CRES) et locaux (CLD et CLE) les responsabilités de redistribution de l'enveloppe budgétaire consacrée au développement. Dans la région du Bas-Saint-Laurent, le consensus s'est établi autour de la définition d'économie sociale du Sommet sur l'économie et l'emploi¹. Cette définition servira de balise pour la sélection, l'évaluation et le renouvellement des projets régionaux et locaux d'économie sociale. D'ailleurs, la formation auprès des intervenants et intervenantes des CLD est également tributaire de cette définition, à quelques nuances près, comme en fait foi la brochure **Conjuguer l'économie et le social**, un document d'information à l'intention des centres locaux de développement².

3.1. Sur l'appartenance à l'économie sociale

Sur le terrain, des organismes, qui appartiennent au domaine de la nouvelle économie sociale, s'interrogent devant la vision gouvernementale proposée. Dans les corridors, on chuchote, on s'inquiète, on craint que les CLD n'accordent des subventions qu'aux organismes ou entreprises dont les produits et les services s'articulent au marché ou à ceux qui peuvent assurer leur viabilité financière au bout de trois ans. Les termes d'entreprise, d'entrepreneuriat, de rentabilité, de viabilité financière en troublent plus d'un. Dans notre enquête auprès des organismes du Bas-Saint-Laurent, nous avons demandé aux répondants, s'ils pouvaient s'identifier à la définition du Chantier. Après leur avoir rappelé cette définition,

Définition de l'économie sociale

d'après **Osons la solidarité**, Chantier de l'économie sociale, 1996.

«Le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants:

- 1) *L'entreprise d'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le*

rendement financier;

- 2) *elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;*
- 3) *elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;*
- 4) *elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et de ses revenus;*
- 5) *elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.*

Le domaine de l'économie sociale recouvre donc l'ensemble des mouvements coopératif [...] et associatif. L'économie sociale peut être développée dans tous les secteurs qui répondent aux besoins de la population et de la collectivité».

Source: Critères servant de guide dans le choix des projets soumis dans le cadre de l'économie sociale, CRES du Bas-Saint-Laurent, 1997.

Nous leur avons posé les questions suivantes:

- 22) **Reconnaissez-vous votre entreprise ou organisme dans cette définition?**
- 23) **Voudriez-vous y ajouter des commentaires qui correspondraient mieux à votre expérience ou à votre compréhension du phénomène?**

Les 204 réponses³ que nous avons étudiées, lors d'une première étape, démontrent qu'une grande majorité des organismes interrogés se perçoivent comme membres de l'économie sociale.

Répartition des 204 réponses

Réponses	Nombre
Oui	135
Oui, en partie	44
Non	11
Sans réponse	14

Ensuite, les réponses ont été regroupées selon leur appartenance au monde coopératif ou au monde associatif. Pour les secteurs d'activité, nous nous sommes inspirés du modèle de classement proposé dans le document **Pour conjuguer l'économie et le social** tout en y apportant quelques modifications pour tenir compte de notre réalité bas-laurentienne.

**Répartition des réponses par type d'organisation, Bas-Saint-Laurent
mai 1998**

SECTEURS	COOPÉRATIVES	ASSOCIATIONS
Agroalimentaire	9 7 <i>Oui</i> 2 <i>sans réponse</i>	
Forêt	4 4 <i>Oui</i>	
Habitation	6 3 <i>Oui</i> 3 <i>Oui en partie</i>	
Consommation	5 5 <i>Oui</i>	
Étudiante	2 1 <i>Oui</i> 1 <i>sans réponse</i>	
Travailleurs	2 2 <i>Oui</i>	
Culture, loisirs	3 3 <i>Oui</i>	
Caisses populaires	41 29 <i>Oui</i> 3 <i>Oui en partie</i> 6 <i>sans réponse</i> 3 <i>Non</i>	
	TOTAL 72	
		ASSOCIATIONS
CPE (garderies)		16 4 <i>Oui</i> 10 <i>Oui en partie</i> 2 <i>Non</i>
Maisons des jeunes		11 9 <i>Oui</i> 2 <i>Oui en partie</i>
Centres de femmes (7 centres + 2 groupes)		9 2 <i>Oui</i> 7 <i>Oui en partie</i>

Maisons des familles		10	5 <i>Oui</i> 3 <i>Oui en partie</i> 2 <i>sans réponse</i>
Santé physique et mentale, toxicomanie, violence, hébergement		23	18 <i>Oui</i> 3 <i>Oui en partie</i> 2 <i>Non</i>
Aide aux démunis (alimentaire, vêtement, hébergement, etc.)		29	22 <i>Oui</i> 3 <i>Oui en partie</i> 2 <i>sans réponse</i> 2 <i>Non</i>
Transport adapté et collectif		6	5 <i>Oui</i> 1 <i>Oui en partie</i>
Culturel, loisirs, tourisme, environnement		14	9 <i>Oui</i> 4 <i>Oui en partie</i> 1 <i>Non</i>
Intégration en emploi		14	7 <i>Oui</i> 5 <i>Oui en partie</i> 1 <i>sans réponse</i> 1 <i>Non</i>
TOTAL	72	132	

D'après les commentaires obtenus des 204 répondants lors de la première étape de mai 1998, nous pouvons mieux comprendre le phénomène.

3.1.1. Le monde coopératif

Ici des différences sont sensibles selon qu'on représente des coopératives davantage centrées sur la prestation de services collectifs aux membres ou des coopératives qui vendent des produits ou services en réponse aux besoins de leurs membres. Par exemple, les coopératives d'habitation jugent leur sentiment d'appartenance à l'économie sociale limité, du fait qu'elles ne créent pas d'emploi puisque le travail se fait bénévolement par les membres. Cependant on est fier de se considérer comme «*un outil de développement*» et de «*travailler au développement solidaire*» de son milieu.

Quant aux commentaires des coopératives agroalimentaires et de consommation, ils démontrent comment ces entreprises doivent s'adapter aux

règles de la concurrence qu'exige l'articulation au marché. Elles éprouvent parfois de la difficulté à se conformer à tous les éléments de la définition de l'économie sociale.

C'est le cas également des coopératives d'épargne et de crédit, les caisses populaires, dont certains dirigeants avouent devoir rechercher avant tout la rentabilité financière, voire la performance financière, pour survivre. Un témoignage illustre bien cette situation, compte tenu de la conjoncture difficile de restructuration et de fusion des grandes institutions financières:

La mondialisation, le décloisonnement, la multitude de produits et services, les membres de plus en plus diversifiés, instruits, exigeants, etc. font en sorte que la Caisse met davantage d'énergie sur l'offre de services et néglige de plus en plus son caractère coopératif qui la distingue des autres institutions.

Malgré tout, un autre répondant est fier d'annoncer l'investissement consenti à l'agrandissement de sa Caisse, car pour lui: *«les membres ont droit à un service confidentiel et professionnel même dans une petite municipalité».*

3.1.2. Le monde associatif

C'est en très grande majorité que le monde associatif se dit en accord avec la définition proposée. Ce qui n'empêche pas le tiers des répondants en accord avec cette définition de s'interroger sur la pertinence des expressions telles que: la viabilité financière, la tarification, l'entreprise et l'entrepreneuriat collectif. Comme dans la plupart des cas, il s'agit de travail auprès de populations à faible revenu, on appréhende le jour où il faudra modifier la mission fondamentale de l'organisme pour satisfaire aux nouvelles règles.

Les sept centres de femmes et les deux groupes supplémentaires ont assorti leur réponse affirmative d'un «*mais*» assez significatif. Les femmes posent des conditions comme la création d'emplois durables et de qualité, l'accessibilité aux services sans tarification et un développement durable. Elles se disent mal à l'aise avec les items 1 et 4 de la définition. Dans un manifeste collectif, elles remettent de l'avant les revendications de la Marche des femmes, la nécessité de renforcer les infrastructures sociales, de viser une société juste et égalitaire, notamment entre les hommes et les femmes. De la même manière, les Maisons de jeunes en ont contre le caractère entrepreneurial de la définition: *«nous ne pouvons nous considérer comme des vendeurs de services, car cela va à l'encontre de notre vision de ce que doit être l'économie communautaire sociale».*

De leur côté, les centres à la petite enfance et les agences de garde familiales ont teinté leur réponse de la couleur des luttes politiques qui sont menées contre la Politique de la famille. On déplore surtout une perte croissante d'autonomie de gestion par rapport à l'État.

Sous la rubrique l'aide au démunis (cuisines collectives, popotes roulantes, jardins communautaires, hébergement pour les sans-abri, maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, aide financière), la majorité des organismes, qui recrutent un grand nombre de bénévoles pour soutenir les intervenants et les intervenantes, se disent d'accord avec la définition. Beaucoup d'entre eux en profitent pour louer le soutien du bénévolat mais dénoncent en même temps le sous-financement qui est leur lot.

Enfin, nous abordons le groupe des organismes qui se vouent à l'insertion en emploi et au développement de l'employabilité. Les réponses révèlent la conscience des dirigeants d'être au cœur de l'économie sociale, bien qu'ils démontrent des réticences envers les questions d'entreprise et de rentabilité financière. Un des organismes suggère que l'économie sociale recherche avant tout la «*rentabilité sociale*», ceci étant le propre des organismes communautaires.

3.2. Sur l'intention de déposer un projet au CLD

Quant à l'intention des participants de déposer un projet au CLD d'ici les deux prochaines années, voici l'analyse qui a été effectuée en juin 1998 sur un total de 246 réponses à la question 24:

Envisagez-vous présenter un projet d'économie sociale, auprès de votre Centre local de développement (CLD), au cours des deux prochaines années?
Oui ... Non ...
Si oui, de quelle nature? ...

Un portrait global des réponses apparaît comme suit:

Dépôt d'un projet au CLD (Q. 24)	
Oui	33%
Non	48%
Peut-être ou ne sais pas	13%
Sans réponse	6%

3.2.1. Le monde coopératif

La présence de 41 caisses populaires et de deux grandes coopératives, qui ne requièrent aucun financement de l'État, explique sans doute l'importance de la réponse négative en ce qui concerne la présentation de projets au CLD. Cette tendance s'observe aussi chez les autres coopératives, mais de façon moins marquée.

Une caisse populaire désire présenter un projet pour «*développer une coopérative de travail regroupant des femmes vivant sous le seuil de la pauvreté*». Une coopérative agricole montre son intérêt pour l'achat d'une machine agricole trop dispendieuse et un magasin coopératif y voit quelque intérêt. Trois coopératives forestières sur quatre se disent intéressées mais ne peuvent encore rien préciser pour deux d'entre elles, la troisième voulant «*créer de l'emploi dans le débroussaillage et le reboisement*». Les coopératives d'habitation boudent généralement ce programme à l'exception d'une qui désire la «*valorisation d'une trésorière qui devrait être rémunérée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité*». Pour les coopératives scolaires, de travailleurs, de câble et de plein air, on prévoit soumettre des projets sans en préciser la nature.

3.2.2. Le monde associatif

Nous avons retenu quelques exemples des témoignages de représentants du mouvement associatif afin de cerner leur compréhension du phénomène, en cet été 1998. Les sept centres de femmes et les deux groupes supplémentaires affirment leur intention de présenter un projet dans les domaines suivants: offre de nouveaux services aux personnes; création d'emploi par la vente à des organismes de formation spécifique aux femmes; formation au territoire pour les nouveaux arrivants; recherche-action pour la dynamisation du milieu rural; hébergement; ateliers d'orientation au travail; projets d'éducation populaire; cuisines collectives pouvant éventuellement se transformer en coopératives de solidarité et engendrer la vente au détail de leurs produits.

C'est ce même enthousiasme que l'on retrouve chez les organismes d'insertion en emploi. Ils vont presque tous déposer des projets dont la précision est à venir. Ils ont pour objectif de «*développer des projets jeunesse*», de favoriser le développement manufacturier, d'aider à la création d'emploi en développant un centre de travail adapté et une entreprise d'insertion et finalement de créer des emplois dans l'environnement.

Les centres à la petite enfance ont généralement l'intention de présenter un projet pour instaurer des services de garde de petite taille. Ce qui leur permettrait d'offrir «*une intervention plus en conformité avec une clientèle de 0 à 5 ans*» et un service «*d'aide au deuil périnatal*». Un projet pour «*faire une étude de*

marché afin de diversifier nos services en fonction de la nouvelle politique familiale» est également envisagé. Quant aux maisons des familles, elles ne semblent pas séduites par la perspective de déposer des projets auprès des CLD. Les maisons de jeunes semblent plus intéressées, mais sans toutefois présenter de projets précis. Leurs intérêts portent sur la création d'emploi et le développement de l'entrepreneuriat d'une part, et l'économie communautaire et sociale d'autre part.

De leur côté, plusieurs organismes œuvrant auprès des personnes démunies semblent peu intéressés ou peu informés, à l'exception des entreprises de cuisines collectives. Ces dernières semblent prêtes à déposer un projet: on mentionne la création d'une biscuiterie, d'une boutique d'artisanat pour aider à l'insertion des femmes peu scolarisées; on mentionne aussi l'organisation de repas communautaires et de vente de produits maison. Les organismes de bénévolat semblent peu intéressés ou se disent peu au courant; dans un cas cependant, on demande un salarié. Dans le domaine de la santé mentale et physique, les organismes semblent intéressés mais les réponses restent évasives. Certains déplorent le manque d'information sur les critères d'admissibilité.

Au plan culturel, la majorité des organismes n'est pas intéressée à présenter des projets ou l'ignore pour le moment, à l'exception d'un organisme d'éducation populaire qui voudrait développer des services de création d'emploi et d'employabilité. Dans le domaine des loisirs, du tourisme et de l'environnement, divers projets sont avancés: éducation à l'environnement en aménagement, familles d'accueil pour les touristes, bureau de poste du futur, programme d'auberge et de soutien aux familles où vivent des personnes handicapées.

Les réponses à l'intention de déposer un projet au CLD dévoilent souvent une méconnaissance du dossier à l'époque du traitement du questionnaire, c'est-à-dire à l'été 1998. Mais déjà, à l'automne, l'enthousiasme, la vivacité et la richesse des arguments présentés au cours des dernières rencontres de groupes de discussion témoignent de façon tangible de l'effort d'information et de sensibilisation qui a été fourni au cours de l'été et au début de l'automne.

Notes

¹ QUÉBEC. SOMMET SUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI. *Osons la solidarité*. Rapport du Groupe de travail sur l'économie sociale, octobre 1996.

² QUÉBEC. MINISTÈRE DES RÉGIONS. *Conjuguer l'économie et le social*. Document d'information à l'intention des centres locaux de développement. En collaboration avec l'Institut de formation en développement économique communautaire (IFDEC, le Chantier de l'économie sociale (CES) et l'Association des régions du Québec (ARQ). Document préliminaire, avril 1998.

³ Cette analyse qualitative fut réalisée au début du mois de mai 1998, alors que le nombre de réponses s'élevait à 204 (En annexe, on trouvera une synthèse des résultats au 15 juin 1998).

Chapitre 4

Synthèse des entrevues de groupes par MRC ou groupes de MRC

Sur les besoins et sur les pistes de développement

Rappelons que chaque rencontre a réuni une douzaine de personnes dont une moitié était constituée de représentants d'entreprises et d'organismes d'économie sociale, et l'autre moitié de représentants de divers groupes socio-économiques et politiques. Nous avons travaillé à partir de thèmes de discussion qui ont été préalablement fournis aux participants et participantes¹.

Les entrevues de groupe ont eu lieu en juin 1998 pour les MRC de Rimouski-Neigette/La Mitis et de la Matapédia et à la fin de septembre et au début d'octobre, pour les MRC de Matane et du Kamouraska/Rivière-du-Loup/Témiscouata/Les Basques.

4.1. Rimouski-Neigette et La Mitis

4.1.1. Éducation et formation

L'éducation et la formation demeurent la priorité pour les intervenants et les intervenantes: il est important que les jeunes reçoivent une éducation de qualité et de plus qu'ils aient accès à une formation professionnelle adaptée aux besoins de la région. On s'entend sur la nécessité de lutter fermement contre le décrochage scolaire et d'envisager la formation continue pour les adultes, que ce soit pour ceux en insertion en emploi ou ceux en situation de travail.

4.1.2. Emploi

Pour tous les intervenants et les intervenantes, l'emploi est sans contredit l'axe de développement sur lequel il faut travailler avec acharnement. Que ce soit pour aider les gens à se retirer de l'aide sociale, pour intégrer les jeunes et lutter contre leur exode ou pour redonner de la fierté et de la dignité aux gens. Un intervenant va même jusqu'à en faire une condition afin de permettre l'émergence d'un sentiment d'appartenance à sa communauté, à sa région: *«Pour développer un sentiment d'appartenance, ça prend un emploi. Ça touche la question des revenus, ça touche la question de participer à quelque chose dans sa communauté»*.

En fait, fournir de l'emploi au plus grand nombre permettrait de repartir la «machine du développement» à tous les niveaux. *«Par l'emploi, on peut créer une richesse pour se donner des services publics et ramener nos jeunes dans la région, créer notre relève»*.

Plusieurs intervenants et intervenantes insistent afin que l'économie sociale favorise la création d'emplois durables. Certes, il faut se préoccuper d'aider les gens à se retirer de l'aide sociale, mais surtout, il faut s'assurer de leur procurer des emplois de qualité dont on reconnaît la valeur.

«Quand est-ce qu'on va attribuer une reconnaissance à des gens qui font du travail à domicile?» s'interroge une intervenante. *«Il faut s'assurer que l'emploi sera d'une durée d'au moins trois ans»,* précise une autre intervenante, *«et que ce sera au taux du marché. Parce que si tu paies en bas du taux du marché, tu risques aussi de faire un ghetto d'emplois»* de gens sous-payés et à statut précaire. Il faut éviter le danger de la ghettoïsation de l'économie sociale, *«de parquer les pauvres, de parquer les gens qui sont sur l'aide sociale, de les retrouver dans ces programmes, dans ces projets-là. Dans ces cas, on comprend qu'il ne s'agit pas d'une intégration!»*.

On rappelle aussi l'importance de valoriser les emplois manuels. De plus, une intervenante croit qu'en dehors des services de proximité reconnus, l'économie sociale peut procurer de l'emploi même dans le domaine agroalimentaire, et même à des niveaux de transformation intéressants: *«Je pense qu'en économie sociale, il y a de la place au niveau du bioalimentaire. Il faut ajouter de la valeur à nos produits. On produit du lait ici, on produit du bois, on produit bien des choses. Dans ces domaines-là, il y a de l'emploi potentiel»*.

Un autre insiste pour qu'on se réfère aux axes prioritaires de 1993 pour assurer des emplois durables et de qualité, notamment en agroalimentaire et en environnement.

On s'intéresse ensuite aux jeunes et aux gens de plus de 45 ans. L'emploi durable et de qualité est la meilleure façon de contrer l'exode des jeunes et d'occuper une main-d'œuvre expérimentée et disponible, afin de créer une relève pour le développement de la région. On veut éviter la marginalisation des clientèles qui est souvent le lot des programmes d'insertion en emploi. *«Ce sont les femmes contre les jeunes, ce sont les 45 ans et plus contre les jeunes. (...) si on veut refaire le tissu social, on ne doit pas tomber dans le panneau des compartiments»*.

4.1.3. Services de proximité et autres

Les services à la population semblent être, avec l'emploi, la grande priorité des intervenants et des intervenantes. On parle de soins à domicile, d'accessibilité aux loisirs, aux garderies et aux logements salubres; on note également la lutte contre la violence, l'alcoolisme et la toxicomanie.

Plusieurs intervenants et intervenantes s'entendent pour dire que l'économie sociale devrait se préoccuper du sort des plus démunis et des organismes qui travaillent avec ces derniers.

C'est sûr que l'économie sociale ce n'est pas juste l'économie des pauvres, mais l'objectif c'est justement de faire en sorte que les gens qui vivent dans la pauvreté puissent s'en sortir. Puis, quand on essaie de créer de l'emploi

dans nos villages et qu'on essaie de faire en sorte que ces gens-là soient plus heureux, bien on essaie de lutter contre leur pauvreté économique puis aussi sociale parce que ce sont des gens souvent marginalisés.

L'économie sociale doit aussi aider les populations actives, les secteurs socioculturels et même économiques. Une intervenante ajoute qu'elle devrait soutenir le démarrage d'entreprises: l'économie sociale contribuerait ainsi au développement social et aussi économique et culturel.

4.1.4. Financement et soutien au développement économique et social

Certains intervenants et intervenantes soulignent le besoin de financement du développement. Les subventions octroyées par l'État en région apparaissent essentielles au développement, voire à la survie de la région. Mais on déplore que l'entreprise privée ne s'implique pas plus dans le développement économique et social.

Puis pas rien que l'État: mais je pense aux banques, je pense aux caisses, je pense au fonds de l'assurance-emploi, je pense au fonds de la sécurité du revenu, c'est des sommes d'argent qui circulent ici dans la région, dans l'économie régionale. Puis je pense que ça concerne toutes ces sources de financement-là. Je pense aux grandes entreprises. À mon avis, il va falloir aborder ça un moment donné, mettre ça sur la table; qui va payer?

Par exemple, dans la MRC Rimouski-Neigette, comme dans la Matapédia, on déplore le financement irrégulier pour l'engagement des agents de développement, surtout en milieu rural. Bénéficiant de budgets trop réduits pour profiter de formation et de spécialisation continue, leur situation est précaire et souvent leurs contrats d'engagement ne sont pas renouvelés et c'est la fin des projets qu'ils ont initiés. L'un d'entre eux s'interroge: *«Alors on monte des projets, puis là il faut aller quêter de l'argent à chaque fois, et toujours expliquer le bien-fondé de tout ça, puis la rentabilité que ça va avoir. Mais comment ça s'explique, comment ça se rentabilise le bonheur de quelqu'un dans son village?»*.

Les efforts fournis pour la revitalisation des milieux ruraux sont d'autant réduits. L'exemple français est intéressant à ce sujet, nous informe un intervenant. Là-bas, on a compris que ça peut prendre jusqu'à vingt ans pour freiner l'hémorragie des populations et la désertification du monde rural.

Un participant fait valoir qu'on ne devrait pas *«se sentir comme des quêteux»* parce qu'on reçoit des subventions ou des subsides de l'État, car *«les grosses compagnies en reçoivent aussi»*. Il s'agit juste de faire attention aux mots employés, ajoute un autre intervenant: quand l'État achète les services d'un OGC sur ses terres publiques, ce n'est pas une subvention, c'est de l'investissement. Alors pourquoi le soutien de l'économie sociale ne serait-il pas un investissement au développement économique et social de la région? L'État a un rôle à jouer dans l'économie et dans le social, mais il ne doit pas le faire seul; comme pour le

développement économique et social, l'entreprise privée doit aussi faire sa part, car «*L'entreprise d'économie sociale qui a été mise sur pied et qui rend un service est aussi efficace, aussi compétente et aussi «rentable» qu'une autre entreprise à but lucratif*».

Un autre intervenant ajoute que cette vision négative est également alimentée, par le fait que, lorsque les intervenants et intervenantes effectuent des demandes de subventions, ils doivent prouver leur rentabilité sociale par une diminution du désastre, mais jamais par une augmentation du bien-être.

Tous soulignent le problème du temps requis à rechercher du financement et ce, à chaque année. Les intervenants et intervenantes s'entendent sur le fait que l'État a un rôle à jouer et que l'économie sociale ne doit pas le remplacer: son action devant se situer en amont des institutions pour faire bouger les choses et en aval afin de s'attaquer aux problèmes urgents. L'économie sociale doit se définir des priorités d'action. Un intervenant souligne que les mutuelles et les grandes institutions devraient participer au financement de l'économie sociale. «*C'est leur responsabilité vis-à-vis du social d'y investir une partie de leur capital de risque*». Les entreprises privées ont également un rôle à jouer, on note que certaines le font déjà dans le domaine culturel. Cependant, une intervenante souhaite plus d'ouverture de la part de l'État au niveau de la production culturelle: le financement étant disponible dans des cadres rigides correspondant à ceux de l'industrie et non à des initiatives de type communautaire.

Mais le financement n'est pas la seule solution. Il faut aussi une certaine sensibilisation, une conscientisation et une ouverture d'esprit de la part des différents intervenants et intervenantes du développement. La concertation, ici, est essentielle. On parle également d'une éducation à la survie régionale et de la diffusion de l'information sur ce qui se passe dans sa région, dans son village, dont il faut être fier.

Puis nous quand on essaie de développer ces villages-là, on va à l'encontre de l'économie marchande, de l'économie traditionnelle. Et, il faudrait apprendre ça aux jeunes, qu'il n'y a pas juste le gros, le puissant, la quantité qui est importante. Il faudrait dire écoute, la qualité c'est important aussi, pas juste la quantité. Le petit c'est important aussi, pas juste le gros.

Certains intervenants et intervenantes vont plus loin en évoquant la qualité de vie comme un élément essentiel à la revitalisation des villages. On va même jusqu'à évoquer la formation au bonheur comme piste de recommandation. «*Si l'économie n'est pas là pour qu'on soit heureux, à quoi elle sert?*», interroge cette intervenante.

On note que le pouvoir d'achat des individus est peu élevé. Au plan du revenu moyen, la région marquerait un sérieux retard au Canada.

4.1.5. Solidarité, conscience et responsabilisation

Une des pistes de recommandations qui a fait l'unanimité chez les intervenants et intervenantes réside dans ces mots d'ordre: concertation, conscientisation, solidarité. De même, il apparaît très important de développer des interventions intersectorielles afin que les groupes ne se retournent pas les uns contre les autres. Les témoignages suivants sont éloquentes et nécessitent peu de commentaires:

Un minimum de bonne entente entre nous autres! Apprenons ça ensemble, prenons un mot ensemble... Je pense qu'ensemble, on va trouver des méthodes. On va trouver du financement, on va trouver une façon d'ouvrir à un exclus. Il va embarquer. Peut-être pas toutes les fois, tout le temps, permanent, mais de temps en temps.(...)

Il faudrait arrêter de se battre entre nous dans les régions, alors que le problème vient souvent d'ailleurs. Les autres paliers de gouvernement sont venus chercher énormément d'argent dans les municipalités (...) et les communautés rurales sont celles qui en ont le plus souffert. Une de nos plus graves bêtises, c'est de toujours se trouver un bouc local pour un problème qui vient d'ailleurs. On se tape dessus entre nous autres, on s'appauvrit, on se déchire, on se démotive, ...

Ça aussi pour moi fait partie de l'économie sociale. C'est-à-dire comment se rendre des services mutuels, de partage de connaissances.

Cela veut dire aussi développer un sentiment d'appartenance à son coin de pays pour y vivre ensemble, et pour cela, il faut acheter chez nous: «Faire prendre conscience que si une entreprise part pour s'installer à Rimouski, ça risque de fermer le village. Faire prendre conscience de ça... Ben, c'est la conscience, la conscience donc la solidarité.

4.1.6. Sur l'économie sociale et sa «rentabilité»

Les intervenants et intervenantes désirent qu'on fasse mieux connaître l'économie sociale auprès de la population, la sensibiliser à son fonctionnement et à ses effets et insister afin qu'elle prenne conscience que l'économique se conjugue avec le social.

C'est juste pour mettre en évidence l'importance, quand on aborde la question de l'économie sociale, l'importance de voir que tout, à peu près toute l'activité économique de notre région est et fait partie d'une préoccupation sociale, parce que sans ça, on n'en aurait pas d'économie. On serait tombé à terre. Si l'État n'avait pas eu cette préoccupation de soutenir l'économie locale régionale, massivement, en terme d'investissements, de capitaux, on serait balayé!

À propos de critères permettant d'évaluer la rentabilité de l'économie sociale, les intervenants et intervenantes proposent quelques indicateurs. On suggère entre autres: la diminution du décrochage, du nombre de suicides, du

nombre de dépressions nerveuses, non pas en fonction d'un organisme en particulier, mais plutôt de l'ordre d'un impact collectif. Pour certains organismes, il serait possible de mesurer l'impact de leur intervention par des indicateurs tels que: le nombre de placements, de retours aux études, de réussites, d'échecs, de type de formation choisie. Toutefois, les intervenants et intervenantes notent que lorsqu'ils effectuent des demandes de subvention, ils doivent toujours prouver leur rentabilité par une diminution du désastre, mais jamais par une augmentation du bien-être, et cette façon d'envisager les projets importe grandement sur le choix des critères de rentabilité. Par ailleurs, tous s'entendent sur la difficulté de mesurer la solidarité et la progression des choses dans lesquelles les gens s'engagent.

Comme dans les autres entrevues de groupe, on souhaite que l'économie sociale soit valorisée et non pas reconnue comme une économie de misère. Mais au-delà de l'économie sociale, des intervenants et intervenantes ont souligné la nécessité que les populations «*se prennent en main*», qu'elles arrêtent «*d'attendre qu'on fasse les choses à leur place*». On aborde ici le domaine de la responsabilité individuelle et collective.

4.2. La Matapédia

4.2.1. Éducation et formation

En ce qui a trait à l'éducation et à la formation pour les jeunes, certains intervenants et intervenantes requièrent l'ajout de ressources humaines pour l'encadrement afin de contrer le décrochage scolaire. Il faut que des organismes d'alphabétisation soient mis sur pied dans les villages:

on a beau avoir des organismes d'insertion, c'est dépenser l'argent des contribuables quand le jeune ne sait pas lire ou écrire [...], il ne peut suivre le rythme et le niveau d'exigences de l'entreprise [...] C'est dommage, ajoute-t-on, car ces jeunes-là peuvent être performants au niveau des travaux manuels mais ils ne peuvent pas suivre.

Concernant la formation professionnelle spécialisée, on désire qu'elle soit mieux adaptée aux besoins de la région, par exemple à l'industrie de la forêt, du sciage, de l'agriculture et à d'autres métiers utiles. On apprécie, au Centre matapédien de techniques en transformation des produits forestiers, un programme collégial d'apprentissage de transformation de premier niveau. On accueille avec joie les nouveaux programmes collégiaux sur la deuxième transformation des produits forestiers avec attestations d'études collégiales (AEC). Toutefois, au niveau secondaire, on déplore que la répartition des cartes d'enseignement professionnel ait fait perdre les formations de menuisier, de mécanicien, d'électricien, etc.

Il faut ajuster davantage les efforts mis sur l'employabilité des jeunes et assurer la relève des industries agricole et forestière. Il faut, de plus, mettre des efforts sur la motivation des jeunes à se «prendre en main», car il semble que certains développent des attitudes de plus en plus passives et refusent même des emplois. Enfin, il est regrettable que les jeunes poursuivant aux études supérieures doivent quitter leurs milieux pour les centres urbains, et cela parfois définitivement.

Pour les adultes en situation de travail, des cours de formation continue devraient être disponibles afin d'améliorer leur prestation de travail. Par exemple, il pourrait s'agir de cours de gestion ou de spécialisation pour les propriétaires d'entreprises et les agents ou intervenants communautaires économiques et sociaux.

4.2.2. Emploi

Les emplois constituent le besoin par excellence pour plusieurs intervenants et intervenantes. On recommande de créer des nouveaux emplois et d'implanter des organismes d'insertion et d'intégration au marché du travail, en particulier pour contrer l'exode des jeunes diplômés.

4.2.3. Financement et soutien au développement économique et social

Un intervenant relève le besoin de bénéficier d'agents de développement permanents, car la précarité de leur emploi les empêche d'accomplir correctement leur mission. On raconte, à ce titre, l'expérience d'une agente de développement. Celle-ci avait monté un très bon projet suscitant l'implication de la population - «nous en avons tous l'eau à la bouche», souligne un témoin - mais son contrat ayant pris fin, l'agente dut quitter et le projet «tomba à l'eau». Il y a urgence d'un soutien financier qui permette d'engager des porteurs de dossiers afin qu'ils puissent assurer le suivi, voire la survie d'un projet.

Il semble que ce ne soit pas toujours le manque de soutien financier qui en soit la cause, (car il existe des fonds de développement), mais plutôt le manque de formation pour permettre aux gens de mener à terme leurs projets.

La valorisation des ressources premières de la Vallée demeure une priorité, en visant surtout des activités de transformation de deuxième et troisième niveaux, de transformation manufacturière à valeur ajoutée. On recommande aussi de diversifier l'économie locale et régionale, de soutenir l'industrie touristique existante et surtout de l'améliorer, notamment en valorisant le patrimoine local et régional.

4.2.4. Services de proximité et autres

Avec les emplois, ce sont les services à la population qui ressortent ici comme prioritaires. On aimerait que les services, bien aménagés dans les centres

comme Amqui, soient étendus aux villages. Il faut tenir compte d'une main-d'œuvre bénévole et vieillissante, donc d'une difficulté pour assurer la relève. On demande également de diversifier les services des agences de garde en créant, par exemple, des garderies spéciales pour les personnes handicapées.

On évoque la possibilité de mettre sur pied des centres de loisirs pour les jeunes en utilisant les écoles fermées et ce, sous la responsabilité d'une personne pour chaque village. Cela pourrait contribuer à réduire le vandalisme printanier chez les jeunes: *«Il n'y a personne pour surveiller [...] vous avez travaillé sur les infrastructures pour une patinoire, des jeux de fer, de volley-ball mais il faut avoir une personne pour s'occuper d'eux continuellement, les bénévoles de la fin de semaine ne suffisent pas».*

Ces centres, maisons ou salons des jeunes fourniraient une occasion, au-delà du loisir et de la détente, de faire de l'animation et de l'éducation auprès des jeunes. Par exemple, il pourrait s'agir d'activités leur permettant de découvrir les opportunités que l'avenir leur réserve, les conscientiser à une certaine responsabilité, bref les préparer à la pratique de la citoyenneté. Il faut, avance un intervenant, *«leur trouver des occupations à ces gens-là, aux jeunes en difficulté, des occupations valorisantes pour leur procurer une certaine dignité».*

4.2.5. Solidarité, concertation, participation et partage

Si on déplore l'existence d'une certaine mentalité de clocher, de conflits politiques et territoriaux, on valorise du même coup la nécessité de *«sortir de notre individualité»*, la nécessité de participer à *«des prises en mains collectives»*. On donne l'exemple de certaines coopératives qui sont vulnérables ou même menacées de faillite parce que leurs propres membres consomment ailleurs.

La Vallée a déjà mis sur pied des tables sectorielles comme outils locaux de concertation et de développement mais on voudrait que ces tables voient aussi à la réalisation des recommandations qui y sont faites. On évalue que si seulement 5% des recommandations de ces tables se réalisaient, on parlerait alors de développement.

4.2.6. L'économie sociale

Au premier plan, on recommande que l'économie sociale soit surtout axée vers l'emploi et la lutte à l'exode des jeunes. Pour un intervenant, elle pourrait venir en support à l'entreprise privée. À l'inverse, des intervenants et des intervenantes s'entendent sur la nécessité que les entreprises privées participent au financement de l'économie sociale.

On discute alors du démarrage d'une expérience assez inusitée mais porteuse d'avenir: la mise sur pied d'un Centre d'incubation et d'essaimage d'entreprises en économie sociale, le CIEES.

4.3. Matane

D'entrée de jeu, plusieurs intervenants et intervenantes ont retenu les quatre secteurs prioritaires d'intervention du CLD inclus dans son plan de développement de l'économie sociale. Il s'agit des secteurs suivants: services aux personnes, secteur culturel, revitalisation du monde rural, secteur environnemental (récupération et protection de l'environnement).

4.3.1. Éducation et formation

Quelques intervenants et intervenantes soulignent les besoins en matière d'éducation et de formation. L'un d'entre eux évoque la nécessité de développer une culture de communication entre les intervenants et intervenantes, et entre les membres de la communauté.

Plusieurs soulignent l'importance de la formation continue et le besoin de la rendre plus facilement accessible. Un intervenant propose ainsi d'inviter les formateurs à venir sur place plutôt que d'envoyer quelques personnes à l'extérieur pour suivre des formations.

Les offres de formation restent sur les bureaux, ne circulent pas trop, ça coûte trop cher... mais on n'a pas le réflexe de se partager l'information pour la rendre plus accessible. C'est très important d'assurer une formation continue, ça permet aux gens œuvrant dans les organismes d'offrir un service de qualité, d'attirer plus de monde pis finalement d'être plus rentable.

Un autre intervenant souligne l'importance de s'échanger expériences, savoirs et savoir-faire entre pairs, en donnant, par exemple, de la formation aux nouveaux intervenants et intervenantes.

Les intervenants et intervenantes constatent qu'il y a un important besoin de sensibiliser le milieu: *«Les gens ont une idée très vague de ce qu'est l'économie sociale et plusieurs y participent sans le savoir».*

On souligne, ainsi, le besoin de valoriser des rôles qui passent inaperçus. *«Y a des personnes qui font des choses importantes dans notre société mais que notre société ne reconnaît pas comme importante économiquement parlant».*

4.3.2. Emplois

Le principal besoin, selon plusieurs intervenants et intervenantes, serait l'emploi. On parle tantôt du besoin d'emplois durables, tantôt de l'importance de l'insertion, tantôt des retombées de la création d'emplois (briser l'isolement, prévenir la maladie mentale). On souligne l'importance de se préoccuper de la situation des sans-emploi de 45 ans et plus, mais sans oublier celle des 35-40 ans qui ne sont ni jeunes ni vieux.

4.3.3. Financement et soutien au développement économique et social

Pour la MRC de Matane, c'est le soutien à l'entreprise qui s'avère la priorité dans les pistes d'action. Des intervenants et intervenantes soulignent l'importance de lutter contre l'exode des jeunes, de susciter et soutenir leur entrepreneurship et le besoin de fournir un levier pour démarrer des projets de développement. Le fonds d'économie sociale du CLD doit servir à des projets concrets d'entreprise, notamment dans les quatre secteurs d'intervention identifiés par celui-ci: services aux personnes, culture, revitalisation du monde rural et environnement. L'économie sociale devrait se développer également dans les secteurs de l'industrie traditionnelle.

De plus, pour plusieurs, les CLD devraient encourager les entreprises à s'autofinancer. Ainsi, pour le CLD de la MRC de Matane, l'entreprise d'économie sociale désirant être financée, devra démontrer sa viabilité financière et générer des emplois durables. *«On s'attend à ce qu'une entreprise d'économie sociale doive nous prouver qu'elle peut être viable financièrement et qu'elle peut participer à la création d'emplois, d'emplois durables».*

Toutefois, on s'entend sur le fait que l'autonomie de gestion implique la question des modalités de financement et, en définitive, la responsabilité de l'État pour plusieurs types d'organismes, tels que les centres d'hébergement pour femmes battues. De plus, un intervenant fait remarquer que plusieurs petits organismes contribuent à faire diminuer la facture aux CLSC, *«ils sont générateurs d'économies qui ne sont pas reconnues».*

Un autre déplore que la prise en compte du social dans l'économie sociale soit parfois défavorisée au profit de la seule dimension économique de l'entreprise.

4.3.4. Services de proximité et autres services

En ce qui concerne le secteur des services aux personnes, retenu par le CLD, des intervenants et intervenantes parlent de l'importance de coordonner encore davantage les services existants afin de mieux desservir la population. D'autres notent toutefois les efforts de coordination déjà entrepris au sein du milieu communautaire. On note également l'importance de développer, entre autres, l'accès aux services.

Enfin, en développant dans des secteurs économiques traditionnels, les revenus obtenus pourraient permettre d'augmenter l'offre de services à la population. Et plus particulièrement, un intervenant suggère l'idée de travailler à la création d'entreprises traditionnelles dont les profits pourraient être réinvestis dans un service à la population. Il s'agirait d'un arrimage entre un organisme et une entreprise.

4.3.5. L'économie sociale et la lutte contre la pauvreté

La lutte contre la pauvreté a été signalée comme un élément pouvant être considéré par l'économie sociale dans la région. Cependant, l'économie sociale ne doit pas s'adresser exclusivement aux groupes marginaux. Il est important de contrer l'image souvent négative qu'ont les gens de l'économie sociale, à savoir une économie de la pauvreté et de la misère. Quelques intervenants et intervenantes mentionnent qu'il serait important de trouver des manières de renflouer le fonds d'économie sociale, jugé insuffisant, pour supporter le potentiel de développement de cette dernière.

4.4. Le KRTB

4.4.1. À propos de la définition de l'économie sociale

«Moi, la définition comme je l'ai lue, elle n'est pas vraiment plus claire que dans les débats qui ont eu lieu depuis qu'on entend parler de l'économie sociale».

Le concept ne semble pas très clair pour certains intervenants et intervenantes. Les frontières entre organismes et entreprises d'économie sociale sont minces, il en va de même entre entreprise d'économie sociale et entreprises marchandes, puisque la définition relève de la mise en application de valeurs. *«C'est une bien belle définition mais dans la pratique, je trouve que ce sont des vœux pieux».*

En fait, certains intervenants et intervenantes semblent avoir de la difficulté à se reconnaître dans cette définition parce que les entreprises et les organismes évoluent dans le temps. Des organismes qui, au départ, adhéraient complètement à la définition ont dû dans le temps effectuer des modifications afin d'envisager leur survie à long terme. Ainsi, certains sont devenus des organismes publics, réglementés et financés par l'État. Dans d'autres cas, des entreprises d'économie sociale deviennent petit à petit des entreprises marchandes pour assurer leur survie. *«... une définition avec de beaux principes mais pas les moyens qui vont avec».*

Les intervenants et intervenantes semblent tous admettre que c'est une définition intéressante mais très fragile. C'est une définition basée sur des valeurs et beaucoup de gens s'y reconnaissent. Tous s'entendent sur le fait qu'il s'agit de fondements importants et d'idéaux avec lesquels ils travaillent. *«Quand on parle de l'implication des travailleurs et des usagers au niveau d'une organisation, ce n'est jamais quelque chose d'acquis».*

4.4.2. Éducation et formation

L'identification de besoins en éducation et formation rallie la majorité des intervenants et intervenantes. Il s'agit notamment de formation pour les jeunes et d'éducation à la participation dans le milieu. On souligne que les manques en

formation viennent souvent du fait d'un petit nombre d'inscriptions. Ce qui serait insuffisant pour rencontrer les normes exigées par les ministères pour l'ouverture d'un programme ou d'une formation spécifique.

Mais il reste que la formation doit être pensée en fonction des besoins du milieu en vue de permettre l'accès à des emplois durables. Certes, l'industrie forestière offre des emplois intéressants, mais souvent elle jette ses travailleurs au chômage pour une bonne partie de l'année.

4.4.3. Emplois

Si les discussions sur la formation ont été riches, c'est l'emploi qui a été retenu comme étant prioritaire par les intervenants et intervenantes. On parle de la nécessité de créer des emplois et de favoriser la réinsertion des sans-emploi de 45 ans et plus. Pour contrer l'exode des jeunes, il faudrait très tôt les sensibiliser aux emplois existant dans leur coin de pays afin qu'ils puissent orienter leur choix d'études de manière à pouvoir demeurer en région. On devrait aussi valoriser le travail manuel parce que cela constitue une force dans nos milieux.

En général, les intervenants et intervenantes valorisent le travail comme source de dignité humaine. On parle même du droit à l'emploi:

Le plus grand droit qu'on a, c'est le droit d'avoir une dignité et une dignité qui passe par le travail. Et pas le travail comme un droit, mais le travail comme quelque chose... d'essentiel, de nécessaire. La dignité va passer par le fait que je ne me sens pas comme un individu au crochet de la société, j'ai l'impression de réaliser quelque chose.

4.4.4. Financement et soutien du développement économique et social

Pour plusieurs intervenants et intervenantes, la pluralité du financement apparaît très importante. Par ailleurs, on croit fermement que l'État ne doit pas se désengager des problèmes sociaux et du développement social de ses communautés. Une intervenante souligne qu'en 1990, l'autofinancement dans les groupes communautaires atteignait environ 40% et elle croit qu'aujourd'hui, si on refaisait le portrait, ce serait encore davantage. «*Il est important que l'État joue son rôle et assume ses responsabilités*».

Une intervenante ajoute que l'autonomie de gestion, c'est le pouvoir d'accepter ou de refuser de se lier avec certains bailleurs de fonds «*lorsque ceux-ci ne nous permettent pas de poursuivre nos objectifs ou de répondre à notre mission*». Une intervenante explique que plus les gens vont tenter de s'autofinancer dès les premiers temps, bien que cela demeure très difficile, plus ils assureront la longévité de leur entreprise. Un intervenant n'est pas d'accord et insiste sur le fait que le soutien de plusieurs bailleurs de fonds permettrait de réduire le risque lié à l'entreprise dans laquelle ils investissent. Finalement, tous s'entendent pour

dire que l'économie sociale est sous-financée. Comment la développer? Il y a d'importants choix de société à faire.

Les intervenants et intervenantes notent la nécessité d'inventorier les possibilités de développement économique dans la région (inventorier les forces et les faiblesses pour mieux diriger les actions). On parle ainsi de valoriser la transformation, l'exportation et le patrimoine, d'assurer une diversification de l'économie dans les hauts pays, de favoriser le développement du secteur de l'aménagement et celui de la construction. Un intervenant signale le problème du transport: la dispersion de la population sur le territoire constituant un frein au développement dans la région.

Certaines personnes demandent qu'on reconnaisse le droit à l'existence des petits milieux, le droit aux gens d'habiter leur territoire (sentiment d'appartenance). Même si les taux de population sont à la baisse, il faut maintenir les services. *«C'est le droit de l'individu, de pouvoir habiter un territoire, d'avoir droit d'y pratiquer son métier, d'avoir droit à... à l'essence humaine, d'être un individu à part entière».*

D'autres insistent sur le développement endogène et sur la nécessité d'accorder plus de pouvoir au niveau local, d'alléger les structures et la bureaucratie gouvernementale.

Passer par le ministère... ça va prendre deux mois avant qu'ils disent oui. On a les pieds et les poings liés là-dedans, c'est terriblement difficile. Et là, tu as une population qui crie parce qu'elle a des besoins. Tu cries au ministère qui te dit: vous allez attendre en même temps que tout le monde, et ça crée une frustration générale.

ou encore

Ça part d'en bas mais faut obéir aux règles d'en haut. C'est là qu'il y a un problème qui ne marche pas. Toi, tu as des besoins, tu es prêt à te prendre en main, tu es prêt à faire ce que tu peux, le gouvernement (...) en quelque part te donne sa bénédiction mais ailleurs te coince dans un paquet d'aléas qui fait que tu te dis: voulez-vous qu'on se prenne en charge, oui ou non?

4.4.5. Services de proximité et autres

Il est question ici de favoriser le développement des services de garde et de soutenir la création d'organismes de maintien à domicile pour les personnes âgées et d'organismes de défense des droits. Mais tous soulignent l'importance d'un financement adéquat pour les organismes communautaires qui sont responsables de la plupart de ces services et qui ont pour objectifs de lutter contre la pauvreté, de réduire la violence et les inégalités. Il faut dire que la qualité de vie constitue un des éléments importants à développer pour certains intervenants et intervenantes. On parle ici d'amélioration ou de valorisation du milieu de vie.

4.4.6. Participation, conscience et solidarité

Une intervenante avance qu'au-delà de l'instruction formelle fournie dans les institutions, il faut mettre sur pied des programmes d'éducation populaire, d'éducation à la participation communautaire et à l'action dans son milieu:

Où on apprend à gérer «communautairement» les choses, on apprend à analyser le milieu, on apprend (...) comment ensemble s'organiser pour (...) trouver des alternatives. (...) Je ne veux pas dire que ça fait des miracles, mais c'est important d'avoir une formation formelle mais aussi une formation populaire pour éduquer nos personnes âgées, nos jeunes, nos femmes, le milieu. Être conscient que le milieu ça se travaille.

Il faut «être capable de vivre chez nous et de travailler à développer notre milieu», ajoute une autre intervenante. Mais il faut bien connaître son milieu et les moyens de communication pour y arriver sont parfois déficients. «On parle d'Internet, sauf que... on n'est même pas capable des fois de savoir qu'est-ce qui se passe dans notre propre MRC (...) Comme dans le haut pays, on n'a même pas de bulletin local pour être informé des choses qui se passent dans notre coin».

Les intervenants et intervenantes pensent que la création d'outils communautaires permettant aux gens de développer un sentiment d'appartenance les incitera davantage à participer au développement de leur milieu. De plus, disent-ils, il faut créer des moyens de communication locale afin que les gens sachent ce qui se passent chez eux. De cette manière, ils se sentiront plus concernés. Un autre point est relevé concernant les échanges intergénérationnelles entre enfants, adultes et personnes âgées. Il serait important, disent-ils, de développer des outils communautaires permettant d'augmenter ce type d'échanges qui contribuerait sans aucun doute à l'amélioration de la qualité de vie du milieu.

4.4.7. Critères de rentabilité sociale

Un intervenant suggère de mesurer à partir de critères qui apportent une valeur sociale ajoutée. Par exemple, ce qui va apporter une valeur sociale ajoutée à la qualité de vie d'une communauté: le taux de rétention de la population, les capitaux, les investisseurs, des données de bien-être et d'implication. Quelqu'un d'autre signale qu'il y a un danger à utiliser de tels indicateurs, car ils favoriseront les milieux les plus riches au détriment des autres. «Moi, j'opterais plutôt pour un critère de synergie générale». Une autre personne intervient pour rappeler que même si on mesure à l'aide de critères «Tant que les gens ne reconnaîtront pas la valeur de la qualité de vie, de la dignité et de l'implication communautaire, ils ne reconnaîtront pas l'impact de l'économie sociale». Un intervenant soutient que le pilier social évolue toujours en fonction des deux autres piliers qui sont: le politique et l'économique, et qui eux sont facilement

mesurables. Finalement, on s'entend sur le fait que pour évaluer ses actions et être reconnu, on a besoin d'indicateurs et l'on propose de mettre des bases d'autoévaluation dans chacun des projets.

4.4.8. Économie sociale

Une personne émet l'avis que l'économie sociale devrait d'abord favoriser le développement des entreprises, alors que le CLD aurait une fonction de facilitation et de soutien pour ces dernières. Le CLD devrait faciliter le contournement des lourdeurs administratives qui compliquent, voire retardent souvent les actions. On souligne par ailleurs que le CLD semble avoir aussi ses propres règles qui ne devraient pas devenir trop lourdes. D'autres intervenants et intervenantes, pour leur part, reconnaissent cependant à l'économie sociale la charge d'identifier et de financer les organismes communautaires et de viser la création d'emplois en priorité.

Voici une citation intéressante pour exprimer la nécessité de concilier l'économique et le social et même le politique par l'économie sociale:

Pour... que le système fonctionne, faut qu'il y ait une espèce d'équilibre entre trois pattes de mon tabouret qui sont: une patte politique, une patte économique et une patte sociale. Et si y en a une des trois qui n'est pas équivalente, c'est tout croche. Mais dans le fond, ce qu'on vient de dire ce soir, c'est que ces trois pattes-là ne sont pas nécessairement en équilibre chez nous.

4.5. Synthèse des groupes de discussion

Voici la synthèse des points de vue exprimés lors des entrevues de groupe qui ont réuni des acteurs socio-économiques et politiques de quatre territoires (Rimouski/Neigette et La Mitis; La Matapédia; Matane et le KRTB). Nous avons retenu les priorités suivantes comme pistes de développement, et plus particulièrement comme pistes d'action de l'économie sociale.

4.5.1. Formation et éducation

Tous sont d'avis qu'il faut fournir une formation de qualité aux jeunes, le plus possible adaptée aux besoins de leur milieu et au marché d'emplois disponibles. On parle notamment d'une formation professionnelle qui prépare à des métiers d'avenir dans la deuxième et la troisième transformations des richesses naturelles. Il faut lutter avec acharnement contre le décrochage scolaire, quitte à y investir en ressources humaines supplémentaires, pour assurer un meilleur encadrement. Une MRC insiste pour qu'on mette sur pied des organismes d'alphabétisation. Pour les adultes, la plupart des intervenants et intervenantes souhaitent la formation continue.

4.5.2. Emploi

Tous les intervenants et intervenantes de toutes les MRC s'accordent pour mettre la priorité sur la création d'emplois durables et de qualité, et sur le maintien de ceux existant. Certains désirent qu'il y ait plus d'organismes d'insertion et d'intégration à l'emploi. Quelques-uns privilégient le travail manuel, notamment dans l'agrobioalimentaire, dans les services de proximité et dans le domaine de l'environnement. Certains insistent pour que l'on mette l'accent sur les jeunes dans cet effort, d'autres sur les 45 ans et plus. Mais on constate rapidement qu'on tombe dans le piège de la marginalisation des programmes d'insertion en emploi, piège qu'il faut éviter. Les résultats à moyen et long terme demeurent: contrer l'exode des jeunes, générer du développement et assurer la dignité à nos populations.

4.5.3. Services de proximité

Ici on travaille dans le sens de l'accessibilité. Tous les participants ou presque, de tous les groupes rencontrés, s'accordent pour demander l'accessibilité aux services de proximité, notamment aux services de garde, de maintien à domicile et de loisirs. On souligne le droit de chacun à un logement décent. On désire également un meilleur financement pour les organismes communautaires, les premiers sur le front de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

4.5.4. Financement et soutien au développement

En premier lieu, plusieurs souhaitent que l'État continue de soutenir financièrement le développement des régions éloignées, c'est leur chance de survie. Mais on ajoute du même souffle que l'entreprise privée devrait faire sa part. Certains intervenants et intervenantes sont d'avis qu'il faudrait poser un diagnostic pour permettre de connaître les forces et les faiblesses de nos coins de pays. On favorise le développement de type endogène, car il assure plus de pouvoir aux niveaux local et régional tout en réduisant le plus possible les lourdeurs bureaucratiques qui freinent le développement.

Dans deux groupes de discussion, on déplore que les agents de développement ruraux, récemment engagés, demeurent des employés à statut précaire. Leur contrat terminé, les projets de développement sont fragilisés par manque de suivi. Certains intervenants et intervenantes souhaitent que l'on soutienne l'effort de restructuration des milieux ruraux, notamment en valorisant le patrimoine local et régional dont l'industrie touristique profiterait également.

Un groupe met l'accent sur le soutien au démarrage et au maintien des entreprises, notamment chez les jeunes. À cet égard, un autre groupe demande qu'on fournisse une formation spécifique aux gens d'affaires afin d'éviter les

faillites par incompetence. Comme moteur d'un développement durable, des intervenants et intervenantes valorisent les entreprises de transformation de deuxième et troisième niveaux des ressources naturelles. Et on devrait assortir à ces produits à valeur ajoutée des mécanismes d'exportation. Un intervenant souligne également la nécessité d'améliorer les moyens de transport. Finalement, on recommande la diversification économique des hauts pays et surtout la reconnaissance du droit à l'existence des petits milieux.

4.5.5. Conscience, solidarité et responsabilité

Voilà des secteurs de réflexion - trois mots clés - qui n'étaient pas prévus dans le document préparatoire que nous avons distribué aux participants pour alimenter leur réflexion. Ce fut comme une pulsion de la part de plusieurs intervenants et intervenantes dans trois des groupes rencontrés. En général, on souligne l'importance d'éviter le plus possible les conflits personnels, politiques, sectoriels, locaux et régionaux. «*Travaillons ensemble, soyons solidaires*», semble être le mot d'ordre. On note la nécessité de concertation à tous niveaux et la nécessité d'intégration sectorielle des différents secteurs d'intervention. Que toutes les énergies se dirigent vers un but commun.

Une intervenante obtient l'unanimité de son groupe quand elle propose la mise sur pied d'une formation populaire à la culture participative, notamment à l'aide de moyens de communications locaux et infrarégionaux efficaces. Enfin, quelques intervenants et intervenantes dans tous les groupes émettent l'idée de responsabiliser les populations afin qu'elles fassent leur part dans le développement.

4.5.6. Économie sociale

De toutes les pistes d'action soulignées plus haut, certaines sont strictement réservées à l'économie sociale.

Au départ, tous les groupes de discussion sont unanimes, le premier secteur d'activité de l'économie sociale demeure la création et le maintien d'emplois durables et de qualité. Une MRC a cependant précisé que les fonds de l'économie sociale, de concert avec les priorités du CLD, devraient soutenir les projets d'entreprises dont l'autofinancement est prévisible à court terme et ce, dans les secteurs des services aux personnes, de la culture, de la revitalisation des milieux ruraux et de l'environnement.

Quant au financement de l'économie sociale, il faut que l'État intervienne de façon importante et que les fonds prévus à cette fin dans les CLD soient plus substantiels. En même temps, on croit que l'entreprise privée devrait faire sa part. L'État et l'entreprise privée doivent y voir un investissement et non un simple don.

Quelques personnes sont d'avis que les organismes communautaires travaillant à l'insertion sociale doivent être pris en compte dans les mesures de financement de l'économie sociale. D'autres pensent que si l'économie sociale peut s'occuper de la lutte contre la pauvreté, il reste que ce ne devrait pas être majoritairement son lot. Certains déplorent l'image d'économie de la pauvreté et de la misère qui est véhiculée. On souhaite que l'économie sociale soit au contraire valorisée et que la population soit informée et sensibilisée à la fois, à toute sa richesse et sa complexité.

Note

¹ Voir le document préparatoire aux entrevues de groupe à l'annexe 3.

Chapitre 5

Quelques pratiques d'entreprises d'économie sociale particulièrement significantes

Nous abordons ici le secteur de l'entrepreneuriat collectif, celui de l'entreprise d'économie sociale telle que définie par le gouvernement québécois dans la brochure **Conjuguer l'économie et le social**.

Dans le cadre de la Politique de soutien au développement local et régional, les conseils régionaux de développement (CRD) doivent inclure un volet économie sociale dans leur planification et disposent d'une enveloppe budgétaire à cet effet. Les stratégies régionales d'économie sociale sont alors planifiées de concert avec le Comité régional d'économie sociale (CRES) qui agit aussi comme organisme de concertation entre les paliers d'intervention et entre les différents acteurs dans le domaine de l'économie sociale.

Au palier local, celui de la MRC, les CLD se voient confier le rôle de guichets multiservices auprès de l'entrepreneuriat, pour soutenir tant les entreprises d'économie de marché que celles d'économie sociale. Les CLD leur apportent un soutien technique et financier. Ceux-ci disposent d'une enveloppe budgétaire permettant d'offrir des subventions à des promoteurs désireux de démarrer une entreprise d'économie sociale ou d'élaborer un nouveau projet dans une entreprise existante¹.

Dans le mandat du CLD, les entreprises d'économie sociale s'articuleraient à des marchés «dits solvables» d'où émergent des besoins collectifs comme, par exemple: l'hébergement social, les services de garde, le soutien pédagogique, les travaux domestiques et les entreprises de recyclage ou de protection de l'environnement. De plus, elles devraient compter sur une certaine participation financière de leurs membres ou de leurs clients, ou d'une partie de ceux-ci, et démontrer la «démarche entrepreneuriale» essentielle à l'obtention de l'appui financier du CLD. La Politique de soutien au développement local et régional, qui a un volet de soutien à l'économie sociale, ne prévoit cependant pas remplacer ou restreindre les engagements des autres ministères auprès des diverses composantes de l'économie sociale. Par exemple, un organisme communautaire fournissant gratuitement ses services s'adressera à la Régie régionale de la santé et des services sociaux pour obtenir du soutien financier².

Ainsi, tout en répondant aux critères énoncés plus haut en matière d'économie sociale, (la finalité de service aux membres ou à la collectivité, l'autonomie de gestion, le processus démocratique, la primauté des personnes et du travail sur le capital et la participation) les projets soumis aux CLD par les

entreprises d'économie sociale devront tenir compte des considérations suivantes:

- présentation du groupe promoteur;
- définition du marché;
- faisabilité du projet;
- financement et viabilité du projet;
- création d'emplois et gestion des ressources humaines;
- rentabilité économique et sociale du projet.

Des doutes sont soulevés dans certains milieux de l'économie sociale. Des intervenants et intervenantes jugent que les conditions exigées par le gouvernement et les CLD pour soutenir les entreprises d'économie sociale sont tellement proches de celles exigées pour les entreprises d'économie de marché, que le danger est grand qu'au seuil de la rentabilité, elles se transforment en entreprise privée. Donc que les entreprises d'économie sociale soutenues par l'État deviennent avant tout des incubateurs d'entreprises privées, passant ainsi à côté de leur mission de répondre à un ensemble de besoins sociaux, solvables ou non, et de reconstruction des liens sociaux essentiels à la vitalité des collectivités.

Au Bas-Saint-Laurent, le débat est ouvert entre les tenants d'un champ d'économie sociale où les organismes à «marché non solvable» ne seraient pas exclus du soutien du CLD et les autres qui adhèrent aux définitions gouvernementales de l'entreprise d'économie sociale. Il est à craindre que ce soit le critère de la viabilité financière du projet qui écarte la majorité des organismes communautaires, à moins qu'ils ne puissent développer un projet d'entreprise à l'intérieur ou à côté de leur organisme: petite entreprise hybride qui pourrait alors profiter d'une subvention du CLD dans son programme de soutien à l'économie sociale.

Afin de se faire une meilleure idée de ce qu'est une «entreprise» d'économie sociale et quelles en sont les conditions d'émergence et de développement, scrutons quelques exemples bas-laurentiens qui illustrent toute la complexité du défi à relever.

5.1 Le plateau de travail comme insertion en emploi et formation à l'économie. Le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)

Les conditions d'émergence

Les professeurs de la polyvalente de Mont-Joli et un directeur adjoint, concernés par la clientèle des jeunes qui sont en cheminement particulier continu, étaient à la recherche de nouveaux moyens pédagogiques permettant une meilleure intégration à l'emploi et à la vie sociale de ces jeunes en difficulté.

Il y a un certain nombre d'années, ils étaient dirigés vers les écoles spéciales non intégrées aux polyvalentes. Les réformes du ministère de l'Éducation ont forcé la fermeture de ces écoles et ces jeunes ont été intégrés dans les polyvalentes. Cette réforme s'est avérée peu efficace pour permettre leur intégration sociale et au marché du travail. Un programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ) a alors été mis en place. Il s'agit d'un programme de stage en entreprise. L'élève reçoit sa formation directement de l'entreprise, l'employeur a une responsabilité de formateur vis-à-vis du jeune stagiaire. Cette expérience, dans La Mitis, s'est avérée positive mais incomplète. C'est alors que les professeurs ont entendu parler du concept d'école-usine mis en place à Victoriaville (CFER). C'est à la suite d'une visite à cette école-usine qu'ils développeront un projet similaire pour La Mitis.

En février 1994, un directeur adjoint et quatre enseignants de la polyvalente de Mont-Joli se rendent au CFER de Victoriaville pour une visite d'information et de sensibilisation. Ces promoteurs présenteront par la suite un avant-projet à la direction générale de la commission scolaire. Un directeur adjoint sera libéré pour travailler à la mise sur pied du projet. Le dépôt du projet et du devis pédagogique en décembre 1994 reçoit l'approbation de l'exécutif des commissaires en février 1995. Ensuite le projet sera présenté au conseil des maires de la MRC et approuvé. En mars 1995, un comité mixte sera mis sur pied, formé par des représentants de la MRC et de la Commission scolaire de La Mitis. On effectuera par la suite une demande de subvention auprès du CRCD du Bas-Saint-Laurent et de Collecte sélective Québec. En août 1995, la MRC achète l'immeuble qui servira d'école-usine. Le mois suivant, c'est le lancement officiel de la corporation du CFER de La Mitis, et finalement en novembre, les activités débiteront. Des CFER ont vu le jour à différents endroits au Québec; le premier, celui de Victoriaville, se spécialise dans la récupération de peinture et a servi de modèle à celui de La Mitis.

Le mandat

Le CFER, une corporation sans but lucratif, est un centre de formation en entreprise et récupération dont le concept est celui de l'école-usine. Il s'agit d'un organisme d'éducation, de formation et d'intégration sociale et en emploi dont le mandat est le suivant:

- formation et intégration sociale et au marché du travail d'une clientèle de jeunes en difficultés d'apprentissage;
- sensibilisation de la collectivité à la protection de l'environnement par la récupération des déchets domestiques et industriels;
- éducation et conscientisation.

Les activités développées et la clientèle cible

Volet formation

Le CFER offre une formation en entreprise et en récupération à une clientèle spécifique. Cette clientèle est constituée de jeunes en difficulté d'apprentissage. Ces jeunes ont accumulé un retard scolaire d'au minimum deux ans et se retrouvent en cheminement particulier continu au secondaire. L'usine de récupération est un moyen de formation et d'insertion sociale pour eux. Le CFER accueille 30 à 35 jeunes âgés de 16 à 18 ans.

La formation s'étend sur deux années au cours desquelles le jeune apprend à devenir une personne autonome, un citoyen engagé et un travailleur productif. Dans sa première année de formation, le jeune apprendra des matières théoriques les 2/3 du temps (en classe) et le 1/3 du temps, il sera en stage pratique (à l'usine). Pour la deuxième année, les proportions changent, ce qui donne sur l'ensemble de la formation: 50 % du temps en classe, 25% en usine et 25% en stage externe en vue de l'intégration à l'emploi. Ce type de formation a ceci de particulier qu'il intègre dans un même lieu, la classe et l'usine.

Les apprentissages théoriques se font par le biais d'activités concrètes parmi lesquelles la lecture quotidienne du journal. À partir de ces lectures, différentes activités sont proposées aux jeunes telles que des productions écrites et orales sur des articles touchant des questions d'actualité. Différents thèmes sont à l'étude: la santé, l'environnement, la famille, le travail, les relations interpersonnelles et la connaissance de soi. Chaque élève possède un cartable personnel contenant ses travaux qu'il doit tenir de manière propre et organisée. Une discipline rigoureuse est maintenue tout au long du programme. De plus, un mois après l'entrée de l'élève au programme, celui-ci est évalué et doit s'engager par écrit, une forme de contrat, à participer activement au programme du CFER.

Les activités de formation en entreprise permettent aux élèves de s'entraîner au travail. Les élèves occuperont tour à tour les différents postes de travail soient: la collecte porte-à-porte, le tri, l'entretien ménager, la caravane de la récupération (promotion de la récupération, du recyclage des ressources et de la protection de l'environnement), l'atelier de démontage des différentes ressources récupérables et le travail coopératif avec des horticulteurs de la région.

Une coopérative étudiante à laquelle tous les jeunes du CFER participent est une activité importante permettant de nombreux apprentissages. Ils expérimentent le système coopératif, apprennent le fonctionnement d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale.

En plus de leur formation au CFER, les jeunes effectuent deux stages externes de six semaines en milieu de travail. Une cinquantaine d'entreprises

reçoivent des stagiaires encadrés par un professeur qui effectue des visites régulières.

Cette formation, d'une durée de deux ans, permet l'obtention d'un diplôme du ministère de l'Éducation, un certificat en employabilité: c'est le certificat en entreprise et récupération.

Volet entreprise

Le CFER est une entreprise de récupération qui s'occupe de la cueillette sélective des matières résiduelles (résidentielle et commerciale), du tri et du compactage de ces matières. On y récupère le carton, le papier, le tissu, le plastique, le verre et le métal. Ces matières triées et compactées sont ensuite vendues à des entreprises de recyclage. La cueillette sélective des matières résiduelles s'effectue de porte-à-porte dans les 19 municipalités de la MRC. L'entreprise offre également un service de dépôt pour les appareils électriques et un service de déchiquetage de papier confidentiel.

L'entreprise emploie des prestataires de la sécurité du revenu afin de les aider à réintégrer le marché du travail. Ces personnes demeurent à l'emploi du CFER durant une année. Par la suite, le CFER leur remet une lettre de référence qui les aidera à trouver un emploi ailleurs. La mission éducative concerne autant les employés que les élèves de l'école. Ces deux groupes travaillent ensemble dans l'usine et sont soumis aux mêmes objectifs, l'école-usine constituant un milieu exemplaire où l'on valorise le travail, la bonne communication, l'estime de soi et le développement de la personne.

Le financement et la viabilité économique

Le CFER de La Mitis est le fruit du partenariat entre la MRC, la Commission scolaire de La Mitis (aujourd'hui la Commission scolaire des Phares) et le CRCDD. Pour le démarrage, la Commission scolaire a fourni 19% du total, cette somme a permis la construction des salles de classes, le CRCDD a contribué pour 25% permettant l'achat d'équipement. Finalement, 56% du total provient de la MRC et de Collecte sélective Québec. La bâtisse abritant l'école-usine est la propriété de la MRC et la corporation est locataire des espaces.

Les sources de financement annuelles:

- de la MRC pour 1 000 tonnes de traitement	88 000\$
- de la Commission scolaire (chauffage et location des espaces)	11 000\$
- subvention salariale ciblée (programme CLÉ)	50 000\$
- cotisation des membres de la Corporation (300 membres)	1 500\$
- commanditaires (entreprises et groupes sociaux)	variable
- vente des produits (variable à chaque année)	70 000\$

Donc un budget annuel variant entre 220 000 et 240 000\$. La viabilité économique est liée à l'appui des différents partenaires et en partie au marché de

la récupération qui demeure très variable. Les responsables de l'usine sont continuellement à l'affût de nouveaux débouchés, beaucoup de travail est effectué à ce niveau, car le domaine de la récupération est en plein développement. La recherche de nouveaux produits est essentielle à la rentabilité à long terme de l'usine. Mais c'est bien dans le sens de la stabilité pouvant assurer la continuité de la mission première du CFER qui est l'intégration sociale des individus. Voilà pourquoi la rentabilité sociale demeure la priorité.

Les modes de gestion et prise de décision

L'assemblée générale est composée de 300 membres. Le CFER est formé d'un conseil d'administration de neuf personnes et d'un comité exécutif de cinq personnes.

Le conseil d'administration du CFER de La Mitis est formé de:

- 2 représentants de la Corporation;
- 1 représentant du monde des affaires;
- 2 représentants de la MRC;
- 2 représentants de la Commission scolaire;
- 1 représentant des enseignants;
- 1 représentant du milieu.

Le personnel du CFER est constitué de trois permanents rémunérés par la corporation, de trois professeurs rattachés à la Commission scolaire des Phares et de 11 employés (35 heures et plus par semaine à l'usine pour le tri et la cueillette) rémunérés par des subventions salariales ciblées.

Évaluation de la rentabilité sociale

Forces

La grande force est le partenariat entre la MRC, la Commission scolaire et le CFER. Les structures locales se sont unies pour la mise en place de ce projet, incluant l'appui des 19 municipalités du territoire de La Mitis. La participation des différents acteurs locaux dans ce projet a grandement contribué à son succès. Solidarité entre les acteurs et prise en charge de responsabilités collectives, entre autres l'éducation des jeunes et la protection de l'environnement.

Le taux de rétention des étudiants, dans les entreprises où ils ont effectué leur stage, est très élevé. Les employeurs semblent très satisfaits. La relation élève-travailleur est primordiale, le CFER étant un organisme d'économie sociale qui a une mission de formation et d'éducation autant en regard de ses élèves que de ses employés. La manière de sélectionner les candidats qui travailleront à l'usine est très stricte, guidée par les valeurs qui sont promues par le CFER, contribuant ainsi à son bon fonctionnement.

L'ambiance et l'harmonie dans l'usine donnent le goût aux travailleurs de s'investir. Les employés de l'usine sont tous des prestataires de la sécurité du revenu et le climat de l'école-usine permet une meilleure intégration au marché du travail en leur redonnant le goût de s'impliquer au travail.

Les professeurs affirment que les jeunes sont très bien préparés au travail et à la vie en société grâce au programme CFER.

Faiblesses

La faiblesse des salaires vient en tout premier lieu, ensuite le temps investi pour trouver du financement pour les améliorations, l'aménagement ou tout projet ponctuel. Enfin, on constate la réticence de certains parents à accepter les difficultés d'apprentissage de leurs enfants et donc à accepter de les inscrire dans un type d'école particulier comme le CFER. Mais une fois que les jeunes ont débuté le programme, les parents deviennent enthousiastes et positifs.

L'arrimage entre l'école et l'usine n'a pas été facile au début, les gens du conseil d'administration avaient d'abord en tête les intérêts de l'usine. Les objectifs de rentabilité financière et de productivité de l'usine ont dû être tempérés afin de rencontrer les objectifs de formation, la rentabilité sociale de l'école-usine étant l'objectif premier du CFER.

Projets futurs

Pour chaque projet spécial, des dossiers sont montés pour attirer différents bailleurs de fonds. Présentement, un projet de construction d'entrepôt vient de se concrétiser. D'autres projets sont en gestation: un projet de salles de classes plus fonctionnelles qui seraient situées au 2^e étage, un projet de mécanisation de l'usine et celui de devenir un centre de tri régional.

5.2 La Coopérative de gestion en commun du Vieux Manège: le lien entre les composantes coopératives et communautaires

Les conditions d'émergence

La Corporation de développement communautaire (anciennement le Regroupement des organismes communautaires ROC), le CRI-Suicide et le CLSC sont les principaux organismes fondateurs de la Coopérative de gestion en commun Le Vieux Manège. En 1989-1990, ces organismes forment un comité de travail pour la mise sur pied de ce projet de coopérative. La problématique de départ était la suivante: les organismes avaient de nombreux problèmes d'espaces locatifs: entre autres, peu de locaux disponibles, coût élevé de location et difficultés concernant les baux. La mission du comité de travail fut de rechercher une bâtisse où plusieurs organismes pourraient s'installer et faire de cette infrastructure un centre d'animation communautaire. Les promoteurs ne

voulaient pas que la coopérative devienne seulement un gestionnaire de locaux. Les organismes devenant membres de la coopérative devraient adhérer aux valeurs de celle-ci et partager les responsabilités afférentes à la propriété collective de la bâtisse.

Les différents bailleurs de fonds rencontrés ne voulaient pas investir dans l'immobilisation, c'est alors que les promoteurs ont eu l'idée de louer une bâtisse. En 1994, la Corporation de développement communautaire et trois autres organismes effectuent la location en commun du 9, rue Lafontaine. L'expérience de vie en commun s'avère concluante.

En 1996, le gouvernement fédéral, alors propriétaire, fait un appel d'offres sur la bâtisse du vieux manège. Les promoteurs tentent d'obtenir la bâtisse pour un dollar mais le fédéral refuse. Un peu plus tard, le fédéral fait un second appel d'offres et les promoteurs tentent à nouveau de trouver du financement. C'est le directeur de la Caisse populaire de Rivière-du-Loup qui répond à leur appel parce qu'il croit en leur projet et considère les promoteurs comme des personnes crédibles. En juillet de la même année, un prêt hypothécaire de la caisse populaire et la mise de fonds de 10 000\$ d'une congrégation religieuse rendent possible l'achat de la bâtisse et le début des travaux de rénovation. Dans les faits, ce montant a permis de débloquer les autres démarches de financement. Car, au départ, les promoteurs ne détenaient pas les argents nécessaires pour obtenir un prêt et sans infrastructure, le milieu n'était pas prêt à investir. La réponse positive de plusieurs organismes intéressés à devenir membres résidents confirme un réel besoin. Les démarches auprès des conseils d'administration des organismes sont toutefois longues, pouvant aller parfois jusqu'à six mois. Durant l'année des rénovations, l'évaluation du nombre de locaux à construire ne fut pas facile à déterminer ainsi que l'évaluation du coût de location, mais finalement en juillet 1997 tous les locaux étaient loués.

Le mandat

Il s'agit d'une coopérative de gestion à but non lucratif dont le mandat est le suivant:

- offrir des espaces locatifs aux différents organismes et associations à vocation sociale et communautaire;
- faciliter l'émergence de projets;
- créer un lieu d'animation communautaire.

Les activités développées

La coopérative offre des espaces locatifs aux organismes communautaires. Ces derniers peuvent devenir membres-résidents. Ils seront ainsi à la fois locataires d'espaces physiques et propriétaires collectivement. La coopérative compte également des membres non-résidents. Ceux-ci peuvent réserver des

locaux de façon ponctuelle pour la tenue de diverses activités telles que: assemblée générale, spectacle, conférence, atelier, etc.

Les organismes membres

Aujourd'hui la coopérative compte 25 membres dont 14 organismes qui sont membres résidents et 11 organismes qui sont membres non-résidents. Ces organismes font partie des secteurs: de l'éducation, du développement, de la santé, du transport et des services sociaux.

Le financement et la viabilité économique

Le financement au démarrage a été rendu possible grâce à un prêt hypothécaire de la caisse populaire représentant 40% du coût du projet, à la participation des gouvernements provincial et municipal (42%), aux entreprises du milieu (15%) et finalement 3% proviennent des dons de fondations. Par la suite, le financement est assuré par le coût de location des espaces physiques. La formule coopérative, plutôt qu'associative, a été privilégiée parce qu'elle permet la participation du milieu sous forme d'actifs et reçoit un accueil plus favorable (elle obtient une meilleure crédibilité auprès des entreprises et du public en général) du milieu. Il faut noter également que la crédibilité des gens impliqués dans le projet a favorisé l'appui des entreprises.

Les modes d'organisation et de prise de décision

La coopérative est formée d'un conseil d'administration, d'un comité exécutif et de plusieurs comités de travail dont ceux d'embauche, d'aménagement extérieur, d'animation sociale et de divers comités ponctuels suivant les besoins.

La rentabilité sociale

Forces

La coopérative est devenue un lieu d'accueil et de référence. La proximité des organismes augmente l'accessibilité aux services. La coopérative permet la création d'emplois et une expérience de travail enrichi pour les stagiaires à cause de la diversité des organismes sous un même toit (vie communautaire). La vie en commun des organismes facilite la circulation de l'information et permet de mieux coordonner les services augmentant ainsi leur complémentarité. De plus, elle favorise l'émergence de projets communs entre les organismes résidents, tel que le projet d'aménagement d'un parc en cours actuellement.

Faiblesses

Il s'agit avant tout des difficultés inhérentes au fait de vivre en commun, ayant trait aux conflits entre les personnes, entre autres, les espaces fumeurs et non-fumeurs. Des conflits au niveau des valeurs peuvent également surgir entre les membres.

Bilan et projets futurs

Il y a une très bonne participation des membres. La communauté est fière et se sent responsable de la bâtisse, il y a un fort sentiment d'appartenance et une valeur patrimoniale d'attachée à celle-ci. Divers projets sont en cours actuellement: l'aménagement d'un boisé conjoint avec l'hôpital et l'agrandissement de la bâtisse vu la difficulté à rencontrer toutes les demandes.

Attente à l'égard de l'économie sociale

Au moment de l'entrevue, la personne responsable s'inquiète à propos des entreprises d'économie sociale dans le sens où les gens ne savent pas très bien ce qu'est une entreprise d'économie sociale.

Au profit de l'économie et de la création d'emploi, on a tendance à choisir des projets qui ne correspondent pas nécessairement aux critères de ce qu'est une entreprise d'économie sociale. On privilégie l'emploi par rapport à la gestion démocratique et par rapport à la primauté de la personne... les ratés peuvent nuire. Les organismes OSBL vont se sentir exclus si on ne fait pas attention afin que soient respectés les critères servant à définir une entreprise d'économie sociale.

5.3 Antidote Monde: l'éducation populaire comme initiative d'insertion sociale et développement local

Les conditions d'émergence

Le programme Antidote provient des expériences de la fondatrice en lien avec le Centre des femmes. Elle est actuellement coordonnatrice de l'organisme. Depuis 15 ans, elle dispense des cours de formation personnelle auprès des femmes du Centre de femmes du Témiscouata. En 1990, alors qu'elle prévoit un retour aux études qui l'obligerait à s'absenter quelques jours par semaine, elle décide de consigner son expérience de formation par écrit afin de permettre aux intervenantes qui la remplaceront de continuer. C'est ainsi que se crée Antidote, formation populaire à la citoyenneté destinée aux femmes. Ses notes sont publiées en 1990, sous le titre **Antidote**. Une deuxième édition améliorée suivra en 1994 et sera largement diffusée. Après quelques années de fonctionnement, la formation jouit d'un rayonnement important auprès de groupes de femmes

œuvrant au-delà des frontières du Québec, au Canada, en Europe et en Afrique francophone.

C'est en février 1998 que naît Antidote Monde, une entreprise d'économie sociale attachée au Centre de femmes du Témiscouata regroupant plusieurs structures reliées entre elles (voir organigramme à l'annexe 6). L'aide au démarrage provient d'une subvention du CRCD-CRES du Bas-Saint-Laurent et d'une mise de fonds provenant du Centre de femmes.

Le mandat

Il s'agit d'un organisme d'éducation populaire qui s'est donné pour mandat de:

- dispenser des activités d'éducation pour venir en aide aux femmes de la base;
- favoriser des échanges entre les femmes et les groupes de femmes situés à l'intérieur et à l'extérieur du territoire;
- faire de l'éducation et de la conscientisation;
- mettre en place une nouvelle ressource communautaire;
- développer le soutien aux personnes, notamment en insertion sociale et intégration qualitative à l'emploi;
- offrir un soutien en santé;
- offrir des activités culturelles alternatives;
- s'insérer dans le développement du milieu.

Les activités développées

Les services offerts concernent les besoins des femmes et s'inscrivent dans le territoire du Témiscouata. On veut connaître davantage les femmes témiscouataines et qu'elles se connaissent mieux, dans leur histoire, dans leur réalité actuelle et globale en interaction avec leur milieu.

Techniquement, la formation a plusieurs niveaux, selon les femmes inscrites:

- a) Les programmes Antidote 1 et 2, de 30 heures chacun, visent la mise en mouvement des femmes par l'introspection et l'action pour le développement d'une plus grande confiance en elles-mêmes. Il s'agit d'une démarche collective de conscientisation avec le milieu local;
- b) Il y a aussi une formation dite de pré-employabilité qui s'adresse aux femmes en difficulté, démunies, parfois exclues de tous réseaux. C'est un programme de 180 heures (sept semaines, à raison de trois jours par semaine) rendu possible grâce à la participation du CLÉ du Témiscouata;
- c) La formation et le ressourcement des formatrices sont prévus par Antidote Monde pour les Éclaireuses. Ce sont les intervenantes sociales en activité qui sont ciblées ici. Cette formation tarifée dure de 2 à 3 jours et peut être

dispensée dans toutes les régions, sur demande. C'est le seul secteur tarifé de l'ensemble de la formation;

- d) Existente aussi des séjours Antidote offerts au Témiscouata, où les clientes sont accueillies dans un laboratoire terrain axé sur le développement local par et avec les femmes. Cette formation est dispensée autant à des gens de l'extérieur qu'à des intervenantes du milieu. Le Laboratoire témiscouatain présente le Témis «Au fil des eaux et des ans». Les murs du local sont couverts de photos, de cartes du monde où sont pointés les lieux où on retrouve des «Antidotées» du monde; on y retrouve aussi l'Arbre des Antidotées, constituant le réseau des organismes locaux attachés au Laboratoire. On fait également connaître le territoire par des visites guidées qui permettent de découvrir des entreprises signifiantes dans leur contribution au développement local.

La clientèle cible

Antidote Monde s'adresse uniquement à une clientèle féminine de tous âges, à partir de 18 ans environ. Les conditions des femmes rejointes sont diversifiées: elle peuvent provenir des milieux défavorisés, en recherche d'identité communautaire ou d'insertion en emploi; elles peuvent provenir aussi du milieu des intervenantes des groupes de femmes en quête de ressourcement; elles peuvent provenir aussi de tous milieux intéressés par la découverte et l'expérience du Laboratoire témiscouatain. À ce jour, Antidote Monde recrute environ 300 utilisatrices au Québec, 10 organismes utilisateurs au Nouveau-Brunswick et 10 organismes utilisateurs en Europe.

Le financement et la viabilité économique

Les sources de financement du programme Antidote Monde sont diverses. Ainsi, 35% de son budget provient des subventions d'infrastructure ou de fonctionnement du Centre de femmes, 35% origine des programmes de développement de l'emploi, 25% est le résultat de la vente de produits et de services, alors que 5% résulte de dons. Évidemment, le programme vise la rentabilité financière, mais la coordonnatrice trouve difficile de ne jamais savoir ce que réserve l'avenir concernant les sommes gouvernementales.

Ainsi, le financement comme entreprise d'économie sociale exige des résultats au bout d'un an. C'est beaucoup trop court et cela laisse peu de chances de réalisation à si court terme. En fait, l'intervenante trouve qu'en ce sens les critères utilisés pour le soutien financier des entreprises d'économie sociale sont plus restrictifs que ceux ordinairement utilisés pour les entreprises privées articulées au marché, celles-ci ayant de deux à trois ans pour prouver leur rentabilité. Elle déplore aussi la lourdeur de la bureaucratie, d'autant plus qu'il faut maintenant s'adresser à des bailleurs de fonds de plus en plus diversifiés,

chacun assortis de programmes aux règles différentes. L'énergie et le temps déployés à remplir des formulaires de demandes de subventions deviennent des irritants importants, surtout quand le résultat est fortement incertain. Au moment de l'entrevue, l'intervenante n'était pas assurée de l'avenir de son entreprise qui répond pourtant à des besoins réels dans son milieu et qui donne des résultats sociaux tangibles en terme de réinsertion sociale.

Les modes d'organisation et prise de décision.

Antidote Monde fonctionne avec une assemblée générale réunissant une vingtaine de membres. Le conseil d'administration est constitué, entre autres, d'usagères, de travailleuses et de bénévoles. Au quotidien, la gestion est dite participative avec une coordination d'équipe.

Rentabilité sociale

En ce qui concerne la rentabilité sociale, l'intervenante rencontrée considère que le rapport et le lien avec le milieu est important car il constitue l'ancrage du développement. Elle explique que c'est à partir des besoins et des forces du milieu qu'on doit chercher à le développer. L'investissement dans le capital humain est primordial: dans le cas d'Antidote, on vise les femmes en voulant faire ressortir leur créativité et leur capacité. Finalement, toute la population régionale en bénéficie.

Forces et faiblesses de l'entreprise

Les forces et les faiblesses de l'entreprise Antidote Monde sont directement reliées aux critères de rentabilité sociale jugés importants par l'intervenante. Ainsi, la grande force de l'organisme réside dans le fait qu'il est né d'un réel besoin du milieu, de sa base même. La structure s'échafaude au fur et à mesure des demandes exprimées, elle est démocratique et colle à la réalité du territoire. Cependant, la faiblesse de l'entreprise vient de sa différence, de sa vision des choses qui fait parfois peur. Il s'agirait d'une façon de percevoir les femmes qui dérange parce qu'elle semble parfois trop réaliste.

Attentes à l'égard de l'économie sociale

L'économie sociale n'est pas perçue ici comme la réponse à tous les maux de notre fin de siècle. Sa principale force se situe dans ses différences mais aussi dans sa complémentarité avec l'économie marchande. Sa principale faiblesse proviendrait de la perception qu'on en a. Plutôt que de la considérer comme complémentaire à l'économie marchande, on a tendance à la considérer, sinon à l'utiliser, comme un outil pour gérer la pauvreté. Cette façon de faire vient fausser les données et l'économie sociale risque ainsi de se retrouver en quelque sorte sur la voie d'évitement. Le problème vient de la façon de faire les choses et

des instances de décision. Ainsi, les CLÉ et les CLD ont un pouvoir bien limité, selon notre interlocutrice, puisqu'en fait ils appliquent les décisions prises à un palier décisionnel supérieur. De cette façon, ils s'intéressent davantage aux statistiques faisant état de leurs performances, plutôt que de porter attention à l'humain et à son accomplissement. On s'éloigne ainsi de la définition première de l'économie sociale. Son plus grand espoir est de voir les entreprises d'économie sociale obtenir une subvention de base assurée d'une année à l'autre afin de pouvoir se concentrer sur les besoins des femmes qui sont les premières clientes de l'organisme.

5.4 Les CACI des Basques: appropriation des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) et incubateurs d'entreprises

Les conditions d'émergence

Les centres d'accès communautaires à Internet (CACI) de Trois-Pistoles et de Saint-Clément sont les plus anciens de la région du Bas-Saint-Laurent. Ils doivent leur mise sur pied au Programme d'accès communautaire (PAC) d'Industrie Canada. Notre interlocutrice, une agente de développement, est informée de ce programme en 1995 et en diffuse les avantages dans son territoire de travail. La demande initiale n'est donc pas venue du milieu. Ce programme, qui permet aux petites communautés rurales d'avoir accès à l'informatique et au réseau Internet, est subventionné par Industrie Canada pour un maximum de 30 000\$ à condition que le milieu y investisse autant, soit en appui financier, en offre de locaux, de services ou de travail bénévole. L'argent investi ne doit pas servir uniquement à l'achat de l'équipement mais aussi à la location de locaux et/ou à la formation des bénévoles. Ainsi, à Saint-Clément, le CACI occupe un espace dans le bureau de poste gracieusement offert par la municipalité.

La demande de subvention est déposée par un organisme à but non lucratif et par la suite, un comité est mis sur pied. Ce comité, se transformant éventuellement en conseil d'administration, doit démontrer à l'organisme subventionnaire comment son centre atteindra une certaine viabilité financière au bout de 18 mois. Cette période, au cours des ans, est passée de 18 à 36 mois. À Saint-Clément, des jeunes ont fait les premières démarches et ensuite des agriculteurs et des membres du conseil municipal se sont joints à eux. À Trois-Pistoles, des agents de développement ont formé le groupe de départ, sous l'égide de la SADC.

Le mandat

Les CACI s'adressent avant tout aux petites communautés rurales afin de leur garantir l'accès à Internet et à un équipement informatique suffisamment

performant. C'est davantage un soutien de sensibilisation et d'information. Il s'agit de sensibiliser les gens à l'informatique et non pas de dispenser une formation pointue. On espère ainsi que ces formations permettront l'acquisition de compétences et le goût d'aller plus loin.

Les activités développées et la clientèle cible

Pour s'acquitter du mandat, les CACI louent de l'équipement et du temps d'utilisation à des gens qui veulent se familiariser avec l'informatique et le réseau Internet. Les étudiants peuvent venir faire leurs travaux scolaires et les groupes communautaires peuvent utiliser l'équipement comme moyen d'apprentissage ou comme services techniques. Au fil des activités développées, les CACI deviennent des organismes d'insertion et des incubateurs d'entreprises: des personnes viennent y chercher de l'expérience pour éventuellement se lancer en affaires, des jeunes viennent acquérir des habiletés leur donnant le goût de continuer dans une formation plus spécialisée dans le système scolaire. Maintenant que les centres sont mieux connus, ils deviennent des lieux de stages pour des étudiants du cégep. Des étudiants sont embauchés pour dispenser de la formation au centre. En revanche, on leur demande de faire du bénévolat, car ce dernier tient une grande place dans le fonctionnement des CACI.

La clientèle visée par les CACI est la communauté en général. On s'adresse donc à tout le monde: des plus jeunes au plus vieux, aux hommes, aux femmes, aux étudiants et aux individus comme aux groupes et aux organismes. Au départ, à Saint-Clément, ce sont surtout les femmes qui sont venues pour apprendre, travailler, connaître les logiciels, les hommes étant surtout attirés par l'aspect ludique. Mais, autant à Trois-Pistoles qu'à Saint-Clément, la clientèle des CACI est mouvante. Car une fois l'informatique démystifiée et les connaissances de base acquises, lorsqu'il est possible d'acquérir son propre équipement, on comprend que la fréquentation du CACI s'avère moins nécessaire.

Les sources de financement et la viabilité économique

La subvention d'Industrie Canada permet le démarrage du centre mais il faut recourir à la tarification pour survivre. Tous les utilisateurs sont tarifés. On établit cependant des différences selon les catégories. Ainsi, il en coûte généralement 2\$/heure pour l'utilisation d'un ordinateur, mais le tarif s'établit à 1\$/heure quand il s'agit d'un étudiant qui effectue ses travaux scolaires. Il en coûte 0,10\$ la feuille pour l'impression en noir et blanc et davantage pour une impression en couleur. Les deux CACI dont il est question ici portent une attention particulière à la tarification parce qu'il ne s'agit pas de faire des profits mais d'offrir des services à la collectivité. La tarification est adaptée à toutes les clientèles et aux besoins en place. Par exemple, si un organisme tient une réunion au CACI, le coût sera de 20\$/heure pour la salle et l'équipement mais si l'aide

d'une ressource technique est requise, le coût s'élèvera à 35\$. Les échanges de services sont possibles, autant pour les individus que pour les organismes. Ainsi, un organisme peut faire du bénévolat au centre et recevoir des heures d'utilisation en retour.

Par ailleurs, les deux CACI dont nous parlons ici font partie de la première génération et l'équipement sera bientôt désuet. Pour pallier à cet état de choses, Industrie Canada est censé offrir entre 5 000\$ et 12 000\$ à ces premiers centres afin de leur permettre de renouveler leur parc informatique. Ces nouvelles subventions viendront sûrement aider à la viabilité économique de ces deux centres des Basques.

La question de la viabilité économique est aussi reliée à la mobilité de la clientèle. L'aspect nouveauté n'étant plus là pour attirer, il est plus difficile de fidéliser les usagers. Étant donné que ces deux centres sont parmi les plus anciens, il faut être à l'affût d'idées nouvelles pour éviter la stagnation. Il faut toujours penser à de nouvelles façons de faire, à de nouveaux produits à offrir. Plusieurs projets sont mis sur pied en collaboration avec divers groupes d'utilisateurs. Ainsi, grâce aux services du CACI, des jeunes de 4^e année de Saint-Clément ont pu réaliser un travail scolaire sur leur village pour mieux le connaître et s'y attacher. Il y a aussi le projet «Mémoire vivante» où des jeunes sont allés rencontrer des personnes âgées afin de mieux connaître les traditions, l'histoire, les chansons, etc., pour ensuite colliger l'information et l'inscrire sur Internet. En soi, le produit fini constitue bien davantage qu'un simple site WEB puisqu'il représente la mémoire vivante du village accessible à tous et toutes. Des projets de camps d'été en informatique dans les CACI sont en élaboration. La santé financière est un peu difficile à Trois-Pistoles mais on espère bénéficier des retombées de la politique culturelle qui a été adoptée par la municipalité. Il faut cependant convaincre les acteurs sociaux que le CACI est un outil de développement de la culture, ce qui n'est pas nécessairement aisé.

L'agente de développement nous fait part de deux autres projets qui lui tiennent particulièrement à cœur et qui donneraient un second souffle aux CACI. Pour le premier, il s'agirait d'un centre de référence en français, une sorte d'Office de la langue française démocratisé sur un site WEB. Le second projet serait d'élaborer un «code Morin amélioré» sur informatique et qui constituerait un support pour l'apprentissage à la citoyenneté: comment travailler démocratiquement, comment faire des procès-verbaux, etc. Mais rien n'était concrétisé au moment de l'entrevue.

La personne-ressource rencontrée doute que le financement du programme d'économie sociale offert par les CLD convienne à des organismes d'économie sociale tel que le sien. Pour elle, le lien entre les CACI et l'économie sociale n'est pas évident. Elle pense que les priorités de l'économie sociale

devraient se diriger plus vers des besoins essentiels comme ceux de la santé mentale et du soutien à domicile, par exemple.

Les modes d'organisation et de prises de décision

Les CACI sont gérés par des conseils d'administration et c'est surtout le travail bénévole qui permet à ces centres de fonctionner. Le recrutement des membres se réalise beaucoup par les réseaux existants. L'intervenante déplore l'existence d'un certain essoufflement des bénévoles qui sont constamment sollicités.

La rentabilité sociale

Malgré le fait que l'agente interviewée ne fasse pas de lien direct entre les centres d'accès communautaires et l'économie sociale, leur rentabilité sociale ne fait aucun doute pour elle. D'abord parce qu'ils permettent l'insertion à l'emploi des jeunes - démontrant ainsi l'existence d'emplois intéressants - et qu'ils contribuent à les intéresser à leur territoire, à leur milieu et à s'y attacher. Pour elle, les CACI contribuent à retenir les jeunes dans la région. Les CACI peuvent aussi permettre une éducation à la citoyenneté par des projets tels que le site Web sur le Code Morin. Cependant, l'emploi est considéré comme un point primordial. La qualité de vie dans la région du Bas-Saint-Laurent ne veut plus rien dire si le marché de l'emploi y est insuffisant.

Forces et faiblesses de l'expérience

Nous traitons ici de deux CACI différents, donc de deux cas distincts. Pour Trois-Pistoles, le fait d'avoir concentré les activités du centre autour de l'école de langues restreint la diversité de celles-ci et rend plus difficile la continuité par la diversification des projets. Elle se réjouit cependant que la population ait réussi à s'approprier le centre malgré le fait qu'il soit situé dans une école. C'est d'ailleurs un point qui avantage Trois-Pistoles face à Saint-Clément, puisque grâce à l'école, le centre bénéficie de 17 ordinateurs au lieu de 3 ou 4 à Saint-Clément. Mais ces deux centres de la première génération ne jouent pas le jeu de la compétition entre eux; au contraire, les organisateurs et organisatrices cherchent plutôt la complémentarité.

Attentes à l'égard de l'économie sociale

Notre interlocutrice ne reconnaît pas de liens directs entre les CACI et l'économie sociale. Elle ne se sent pas concernée par les possibilités de demandes de subventions touchant l'économie sociale. Toutefois, elle est d'avis que les projets d'entreprises d'économie sociale se multiplient comme des champignons, que les subventions font oublier les efforts à faire concernant la faisabilité et que l'intégration entre les besoins du milieu et l'économie sociale n'est pas toujours

évidente. Elle conclut qu'essentiellement le collectif et le communautaire devraient être les valeurs prioritaires de l'économie sociale et, en ce sens, elle considère que les centres d'accès communautaire à Internet sont des exemples intéressants d'entreprises d'économie sociale.

* * *

Ces quatre cas ne sont qu'un aperçu de la richesse et de la complexité du domaine de l'économie sociale. Rappelons à cet égard les secteurs d'activités privilégiés par le Chantier de l'économie sociale, des secteurs susceptibles d'offrir des services essentiels à la communauté en plus de développer des emplois: la mise en valeur intégrée des ressources forestières et fauniques; le développement agricole; les services de garde; les services aux personnes (aide ménagère, transport d'appoint, repas à domicile, entretien de la maison, aide aux personnes avec des difficultés particulières, etc.); le soutien aux ménages actifs (soutien scolaire, garde et activités pour les enfants hors du temps de travail, activités de prévention telles le soutien aux jeunes et aux familles en difficulté, etc.); les services de santé (coopératives de santé, etc.; l'environnement (récupération et recyclage, activités de protection et de réhabilitation de l'environnement, etc.); l'amélioration du cadre de vie urbain; les loisirs, le tourisme et les activités culturelles.

Notes

¹ Québec, ministère des Régions, *Conjuguer l'économie et le social*, 1998, p. 23 et 26.

² *Ibid.*, p. 27.

Chapitre 6

Un portrait descriptif: quelques résultats quantitatifs

Nous présentons dans ce chapitre quelques tableaux et graphiques qui tracent un portrait quantitatif de l'importance de l'économie sociale dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Tableau 19: L'âge des entreprises ou organismes selon leur statut juridique

Âge des entreprises ou organismes							
Statut juridique	5 ans et moins	6 à 10 ans	11 à 20 ans	21 à 40 ans	41 ans et plus	Total	Nombre de répondants
OSBL	21,9	26,7	39,0	12,3	0	100	146
Coop.	4,5	10,1	12,4	6,7	66,3	100	89
							235

Graphique 4

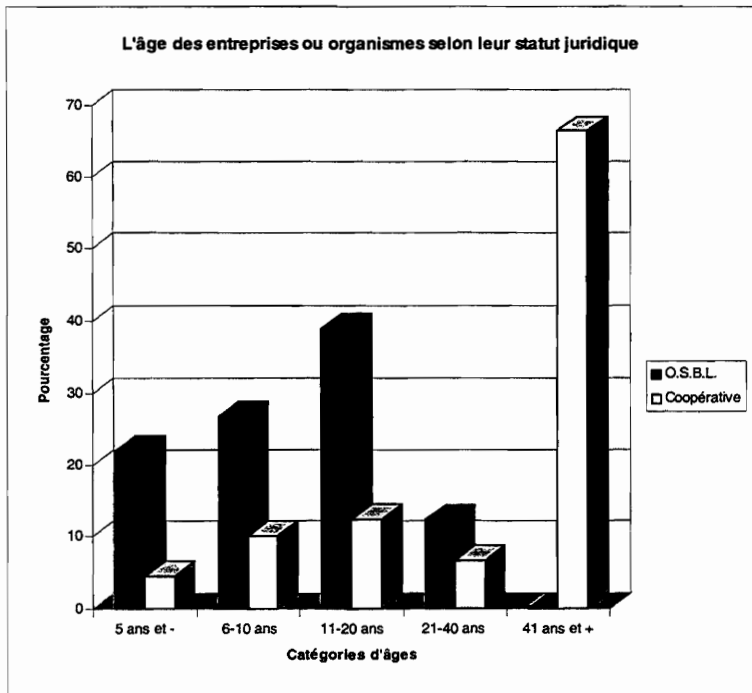


Tableau 20: Moyenne d'âge entre les coopératives fortement institutionnalisées et celles faiblement institutionnalisées

Type d'institutionnalisation des coopératives	Moyenne d'âge en année	Nombre d'entreprises ou organismes répondants	Âge minimum du groupe	Âge maximum du groupe
Fortement	55	58	14	87
Faiblement	25	25	2	71
Total	46	83		

Le tableau 19 nous montre qu'environ 88% des OSBL ont 20 ans d'existence ou moins, alors que 73% des coops ont 21 ans et plus d'existence. Bon nombre des coopératives actuelles ont été créées antérieurement aux années 1960, alors que la majorité des OSBL sont apparus postérieurement aux années 1970. En effet, plusieurs des OSBL sont apparus dans la mouvance des nouveaux mouvements sociaux, ainsi que les coopératives d'habitation et de travail.

Le tableau 20, portant sur les moyennes d'âge entre les coopératives fortement et faiblement institutionnalisées, corrobore cette interprétation. Les coops fortement institutionnalisées sont celles appartenant aux secteurs d'activité les plus anciens historiquement, tels que l'épargne et le crédit, les coopératives agricoles et forestières. Ces coopératives ont connu un développement qui s'est structuré autour des coops de grande taille et connaissent à l'interne une division poussée du travail. Ce sont également des secteurs coopératifs fortement fédérés. Les coopératives plus faiblement institutionnalisées sont celles apparues dans la foulée des nouveaux mouvements sociaux: coops d'habitation, coops de travail et associations coopératives d'économie familiale (ACEF). Ces coopératives sont en général de plus petite taille et ont un fonctionnement démocratique de type autogéré.

Tableau 21: Nombre de membres selon les options statistiques par MRC et statut juridique

MRC	Statut juridique	Nombre de membres selon les options statistiques					Nombre Total d'entreprises
		somme	moy.	médiane	min.	max.	
Rimouski-Neigette	OSBL	3 712	95	57	0	712	39
	coopérative	42 120	2 106	653	4	20 000	20
Rivière-du-Loup	OSBL	1 160	77	60	0	290	15
	coopérative	37 795	3 780	1 160	12	17 115	10
Les Basques	OSBL	421	60	60	10	100	7
	coopérative	12 035	1 204	683	15	6 200	10
Kamouraska	OSBL	765	64	30	5	337	12
	coopérative	4 758	476	259	16	2 100	10
La Matapédia	OSBL	1 406	100	29	0	800	14
	coopérative	11 860	1 186	613	18	4 336	10
La Mitis	OSBL	2 540	195	100	25	570	13
	coopérative	17 924	2 241	971	16	9 500	8
Matane	OSBL	685	62	33	0	200	11
	coopérative	18 128	3 626	1 084	615	8 500	5
Témiscouata	OSBL	2 475	190	55	0	1 500	13
	coopérative	17 809	1 272	925	53	4 500	14

Ainsi, dans le tableau 21, lorsque nous examinons chacune des MRC du Bas-Saint-Laurent, nous relevons un nombre nettement plus élevé de membres dans la composante coopérative de l'économie sociale.

Tableau 22: Le nombre de membres des coopératives selon qu'elles sont fortement ou faiblement institutionnalisées

Type d'institutionnalisation des coopératives	Nombre de membres	%	Nombre de coopératives répondantes	Moyenne des membres par coopérative
Fortement	138 238	85,6	57	2 425,2
Faiblement	23 348	14,4	23	1 015,1
Total	161 586	100	80	2 019,8

Le tableau 22 indique que les coopératives de grande taille se retrouvent nettement parmi les coops fortement institutionnalisées.

Tableau 23: Le pourcentage du type de gestion utilisé par les entreprises ou organismes selon leur statut juridique

Type de gestion utilisé	Statut juridique		Nombre total de répondants
	OSBL	Coopérative	
1-Assemblée générale	2,8	3,4	7
2-Conseil d'administration	20,7	12,5	42
3-Conseil exécutif	2,1	0	3
1 et 2	50,3	75	142
2 et 3	2,1	1,1	4
1 et 2 et 3	20,7	8	41
Aucun	1,4	0	4
Total	100%	100%	
Nombre total de répondants	145	88	243

Dans le tableau 23, nous voyons que le type de gestion utilisé est plutôt comparable entre les OSBL et les coopératives. La combinaison la plus fréquente, dans les deux cas, est celle d'une assemblée générale et d'un conseil d'administration. Rappelons ici que les données issues du questionnaire portant sur la prise de décision nous permettent de faire état de la structure de prise de

décision. Toutefois, nous ne pouvons qualifier de manière précise la vitalité de la participation effective des personnes au sein de cette structure.

Tableau 24: Le pourcentage des entreprises ou organismes, selon leur statut juridique et leur degré d'autonomie, par rapport à l'État

Degré d'autonomie par rapport à l'État	Statut juridique		Nombre total de répondants
	OSBL	Coopérative	
Absente	8,8	3,8	15
Faiblement présente	13,1	7,5	24
Moyennement présente	27,7	26,3	59
Fortement présente	50,4	62,5	119
Total	100 %	100 %	
Nombre total de répondants	137	80	217

Le tableau 24 révèle que la grande majorité des répondants se considèrent fortement ou moyennement autonomes par rapport à l'État: 88,8% pour les coops et 78,1% pour les OSBL. À noter cependant que 21,9% des OSBL et 11,3% des coops affirment être faiblement ou pas du tout autonomes par rapport à l'État. Dans le cas des OSBL, il est vraisemblable d'établir ici un lien avec divers commentaires émis par des centres à la petite enfance et des agences de garde familiales déplorant une perte croissante de leur autonomie de gestion par rapport à l'État.

Graphique 5

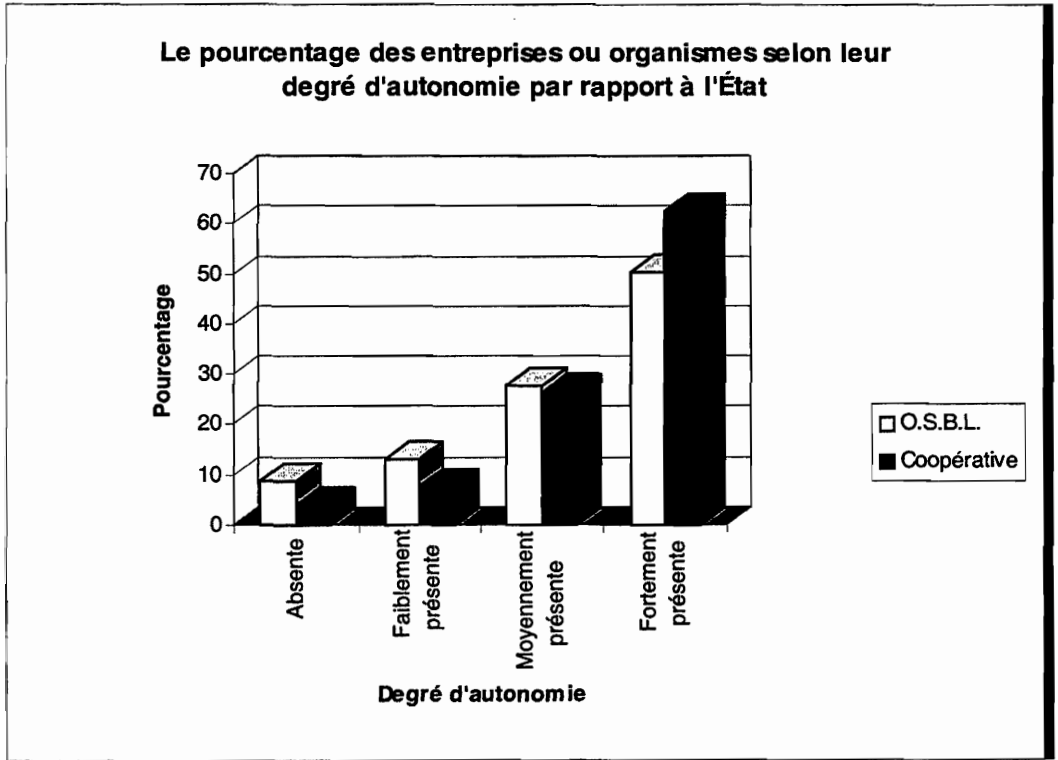


Tableau 25: Montant total des chiffres d'affaires ou des budgets des entreprises ou organismes

Ressources financières	Nombre d'entreprises ou d'organismes	Montant total (\$)
Chiffre d'affaires	89	349 242 513
Budget	144	42 863 801

Nous avons utilisé les deux termes chiffre d'affaires et budget annuel afin de permettre aux coopératives et organismes sans but lucratif de se situer en fonction de l'un ou l'autre de ces termes. L'expression chiffre d'affaires renvoie davantage à l'insertion dans le marché. Les coopératives s'y reconnaîtront davantage que les OSBL. Le chiffre d'affaires annuel comprend le total des revenus de vente de produits et services réalisés pendant l'année considérée.

Le tableau 25 nous révèle que, pour l'ensemble des organismes et entreprises, les chiffres d'affaires et budgets totalisent tout près de 400 millions de dollars (392 106 314\$). Ainsi l'économie sociale bas-laurentienne a un impact économique important.

Tableau 26: Pourcentage du chiffre d'affaires annuel (1997-1998) par catégorie et selon le statut juridique des entreprises ou organismes

Chiffre d'affaires annuel par catégorie	Statut juridique		Nombre total de répondants
	OSBL	Coopérative	
75 000 et moins	26,8	22,9	22
75 001 à 200 000	41,5	10,4	22
200 001 à 1 000 000	29,3	35,4	29
1 000 001 et plus	2,4	31,3	16
Total	100%	100%	
Nombre total de répondants	41	48	89

L'insertion des coopératives dans le marché fait en sorte qu'elles sont plus nombreuses (66,7%) à déclarer des chiffres d'affaires supérieurs à 200 000\$. Notons cependant qu'à peine plus de la moitié des coops ont répondu à la question. Parmi les 41 OSBL ayant répondu à la question, presque la moitié réalisent un chiffre d'affaires situé entre 75 000 et 200 000\$. De plus, ce qui attire l'attention dans le tableau 26, c'est le nombre significatif d'OSBL ayant considéré réaliser un chiffre d'affaires: il s'agit de 41 sur un total possible de 146, c'est-à-dire 28,0%.

Tableau 27: Pourcentage du budget annuel (1997-1998) par catégorie et selon le statut juridique des entreprises ou organismes

Budget annuel par catégorie	Statut juridique		Nombre total de répondants
	OSBL	Coopérative	
25 000 et moins	22,1	30,8	33
25 001 à 80 000	19,8	23,1	29
80 001 à 200 000	36,6	15,4	50
200 001 et plus	21,4	30,8	32
Total	100%	100%	
Nombre total de répondants	131	13	144

Le tableau 27 indique que la très grande majorité des OSBL ont répondu à la question traitant des budgets annuels. 58% d'entre eux déclarent un budget de plus de 80 000\$ annuellement. Une remarque supplémentaire: 131 OSBL ont répondu à cette question sur une possibilité de 136, c'est-à-dire 81,0%. Considérant le pourcentage des OSBL (28,0%) ayant répondu également à la question portant sur les chiffres d'affaires, il est clair qu'un certain nombre d'OSBL (9,0%) ont répondu aux deux questions, déclarant ainsi à la fois un chiffre d'affaires et un budget annuel.

Tableau 28: Le nombre de travailleurs-euses à 30 hrs et + par MRC

MRC du Siège social	Nombre de Travailleurs-euses 30 hrs et +	%	Nombre d'entreprises ou organismes répondants	Moyenne des travailleurs-euses par entreprise ou organisme selon la MRC
Rimouski-Neigette	678	37,9	55	12
Rivière-du-Loup	246	13,7	23	11
Les Basques	128	7,2	16	8
Kamouraska	246	13,7	15	16
La Matapédia	131	7,3	24	5
La Mitis	128	7,2	20	6
Matane	117	6,5	17	7
Témiscouata	117	6,5	29	4
Total	1791	100	199	9

Le tableau 28 donne la dispersion de ces travailleurs et travailleuses à 30 heures et plus par semaine selon les MRC. Si Rimouski-Neigette détient 37,9 % de ces travailleurs, l'ensemble des autres MRC en ont donc la majorité. On constate que ces travailleurs et travailleuses sont assez bien répartis dans l'ensemble des MRC (exception faite de Rimouski-Neigette).

Tableau 29: Nombre de travailleurs-euses selon la source de financement et le genre

Le genre du personnel	Nombre de travailleurs-euses	Pourcentage
Salaire de sources autres qu'étatiques		
Hommes	252	33,1
Femmes	509	66,9
Total	761	100
Salaire de sources étatiques (subventions, projets ou programmes)		
Hommes	286	30,4
Femmes	656	69,6
Total	942	100
Travailleurs-euses salaire autre qu'étatique	761	44,6
Travailleurs-euses salaire de sources étatiques	942	55,4
Total de tous les travailleurs-euses	1705	100

Note: Ce n'est pas l'ensemble des coopératives et OSBL qui ont répondu à ces questions.

Remarquons que 55,4% des travailleurs-euses reçoivent un salaire de source étatique alors que 44,6% reçoivent un salaire autre qu'étatique. Nous constatons donc tout de même qu'une proportion importante de travailleurs-euses ne reçoivent pas leur salaire de l'État.

Graphique 6

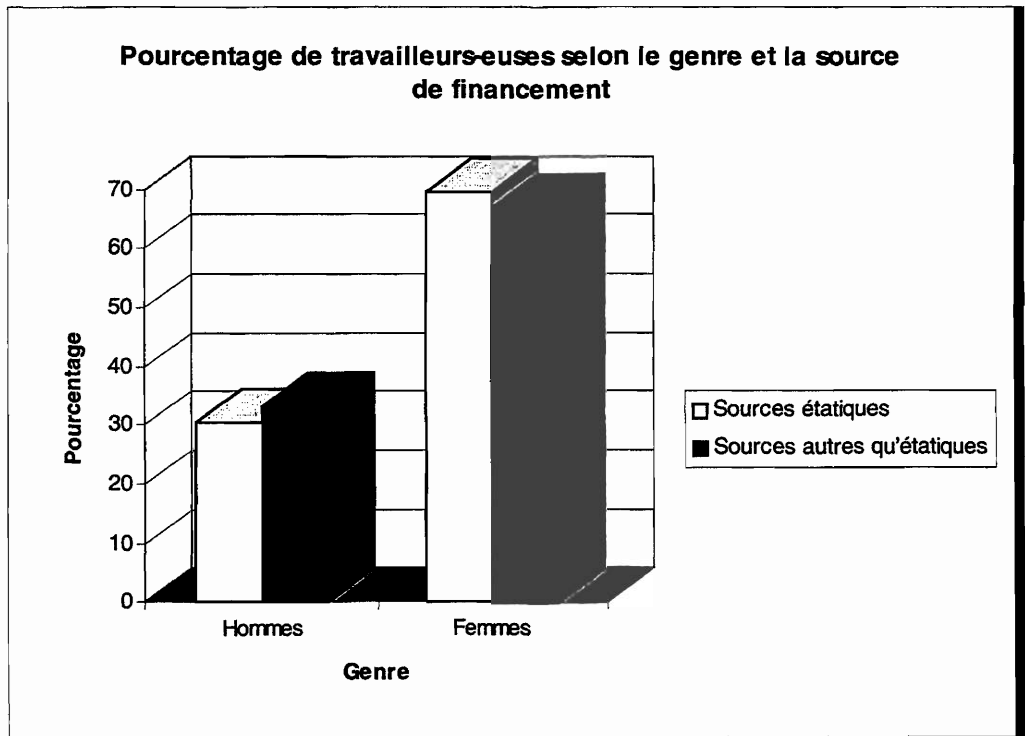
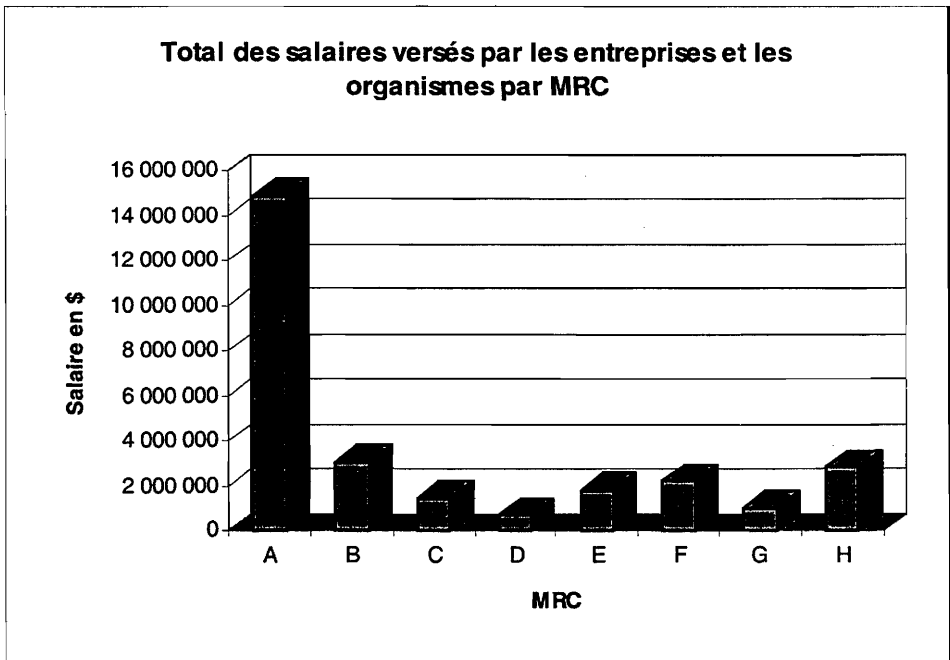


Tableau 30: Total des salaires versés par les entreprises ou organismes selon les MRC

MRC du Siège social	Salaires en \$	%	Nombre d'entreprises ou organismes répondants	Masse salariale moyenne versée par entreprise ou organisme selon la MRC
Rimouski-Neigette	14 917 940	53,3	37	403 188
Rivière-du-Loup	3 041 058	10,9	18	168 948
Les Basques	1 451 460	5,2	12	120 955
Kamouraska	687 735	2,5	11	62 521
La Matapédia	1 805 321	6,5	14	128 952
La Mitis	2 206 715	7,9	11	200 611
Matane	1 020 837	3,6	12	85 070
Témiscouata	2 837 393	10,1	23	123 365
Total	27 968 459	100	138	202 670

Graphique 7



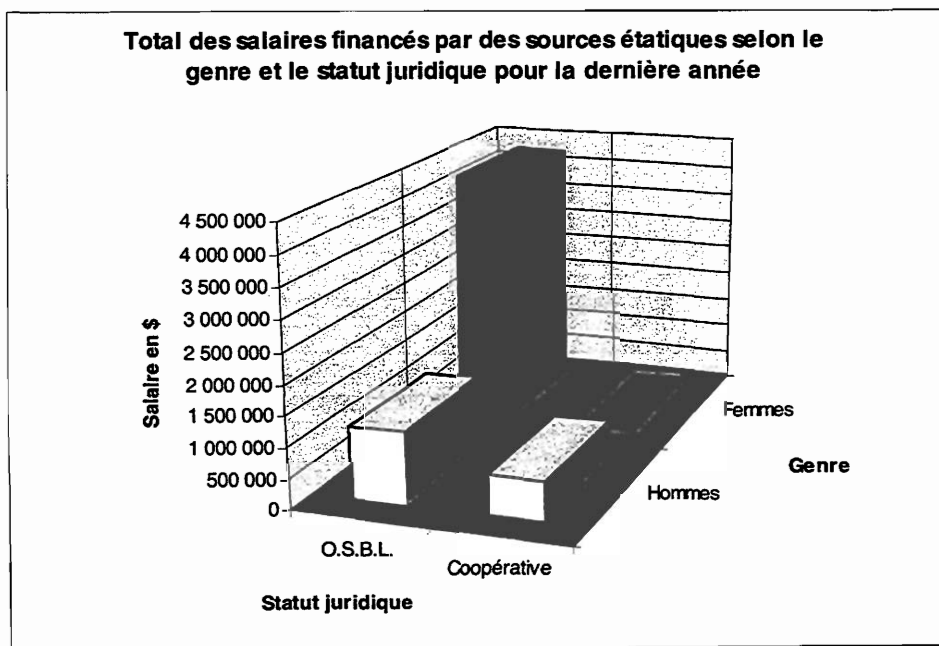
Légende: A :Rimouski-Neigette B: Rivière-du-Loup C: Les Basques D: Kamouraska
E: La Matapédia F: La Mitis G: Matane

Le tableau 30 et le graphique 7 démontrent que 53,3 % des salaires versés aux travailleurs et travailleuses le sont dans Rimouski-Neigette. Il s'agit d'une faible majorité, les autres MRC totalisant 46,7% des salaires versés.

Tableau 31: Total des salaires des emplois (hommes et femmes) financés par des sources étatiques pour la dernière année (1997-1998)

Statut juridique	Total des salaires des emplois financés par des sources étatiques	%	Nombre d'entreprises ou organismes répondants	Moyenne des salaires des emplois financés par des sources étatiques par entreprise ou organisme
Hommes				
OSBL	1 192 390	65,0	47	25 370
Coopérative	643 317	35,0	4	160 829
Total	1 835 707	100	51	35 994
Femmes				
OSBL	4 140 298	98,4	89	47 589
Coopérative	67 500	1,6	4	16 875
Total	4 217 798	100	93	46 268

Graphique 8



Le tableau 31 et le graphique 8 nous indiquent la proportion importante de femmes recevant leur salaire, de source étatique, dans les OSBL. Ceci est dans la continuité des données qui précèdent, à savoir qu'une majorité de femmes travaillent dans les OSBL et que le principal pourvoyeur de revenus, pour cette composante de l'économie sociale, est l'État.

Tableau 32: Total des salaires des emplois (hommes et femmes) financés par des sources autres qu'étatiques pour la dernière année (1997-1998)

Statut juridique	Total des salaires des emplois financés par des sources autres qu'étatiques	%	Nombre d'entreprises ou organismes répondants	Moyenne des salaires des emplois financés par des sources autres qu'étatiques par entreprise ou organisme
Hommes				
OSBL	393 893	22,3	19	20 731
Coopérative	1 372 379	77,7	17	80 728
Total	1 766 272	100	36	49 063
Femmes				
OSBL	1 788 097	30,2	33	54 185
Coopérative	4 142 032	69,8	27	153 409
Total	5 930 129	100	60	98 835

Graphique 9

Total des salaires financés par des sources autres qu'étatiques selon le genre et le statut juridique pour la dernière année

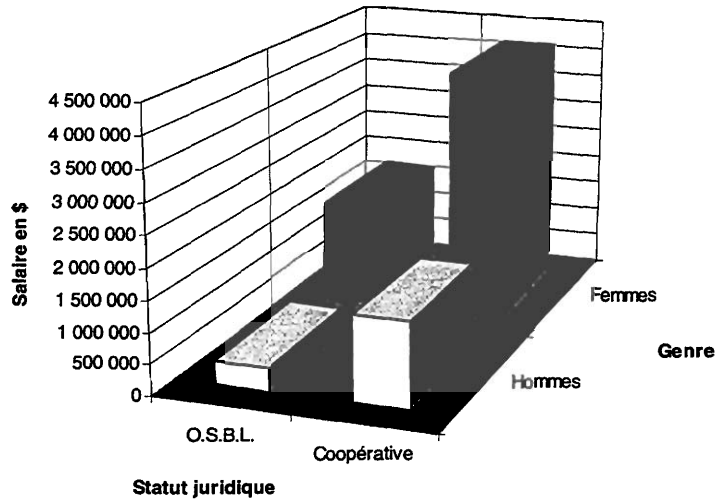
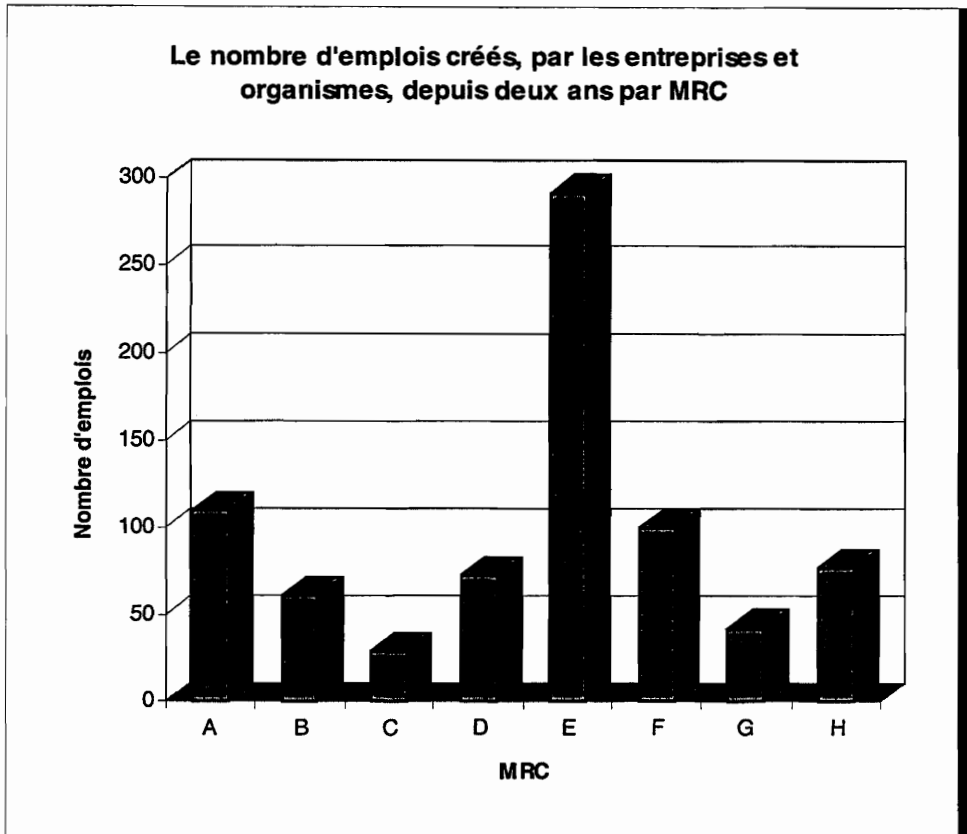


Tableau 33: Le nombre d'emplois créés depuis deux ans par les entreprises ou organismes selon les MRC

MRC du Siège social	Nombre des emplois créés depuis deux ans	%	Nombre d'entreprises ou organismes répondants	Moyenne des emplois créés par entreprise ou organisme selon la MRC
Rimouski-Neigette	110	14,1	35	3,1
Rivière-du-Loup	61	7,8	15	4,1
Les Basques	29	3,7	7	4,1
Kamouraska	72	9,2	11	7,5
La Matapédia	291	37,3	15	19,4
La Mitis	99	12,7	13	7,6
Matane	42	5,4	12	3,5
Témiscouata	77	9,8	18	4,3
Total	781	100	126	6,2

Graphique 10



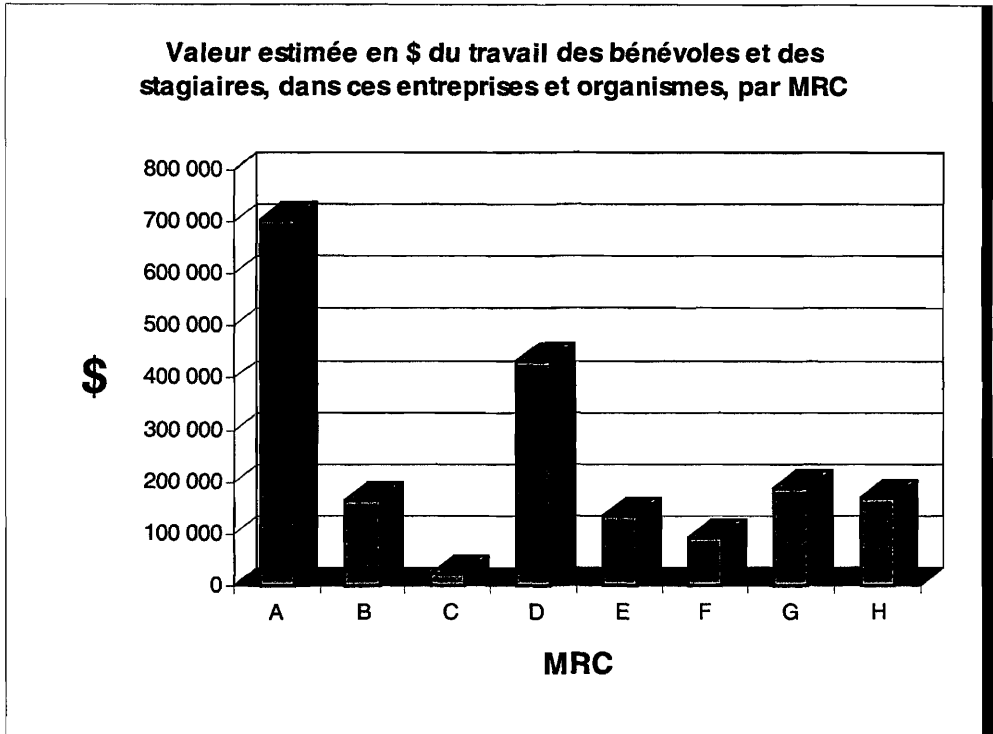
Légende: A: Rimouski-Neigette B: Rivière-du-Loup C: Les Basques D: Kamouraska
E: La Matapédia F: La Mitis G: Matane H: Témiscouata

Le tableau 33 et le graphique 10 sont tout à fait étonnants et intéressants. La création de ces nouveaux emplois est bien répartie selon les MRC. On ne retrouve pas ici de concentration dans Rimouski-Neigette; au contraire, la concentration apparaît dans la MRC de la Matapédia. Est-ce là la manifestation d'un dynamisme particulier ou est-ce dû à la présence parmi les répondants d'un groupe particulièrement créateur d'emplois?

Tableau 34: Valeur totale estimée du travail des bénévoles et des stagiaires en \$ selon les MRC

MRC du Siège social	Estimation en \$ du travail des bénévoles	%	Nombre d'entreprises ou organismes répondants	Moyenne de l'estimation en \$ du travail des bénévoles par entreprise ou organisme selon la MRC
Rimouski-Neigette	705 454	36,9	32	22 045
Rivière-du-Loup	165 729	8,7	18	9 207
Les Basques	23 916	1,3	8	2 990
Kamouraska	432 564	22,7	14	30 897
La Matapédia	133 125	7,0	14	9 509
La Mitis	91 830	4,8	8	11 479
Matane	188 238	9,8	13	14 480
Témiscouata	168 053	8,8	21	8 003
Total	1 908 909	100	128	14 913

Graphique 11



Légende: A: Rimouski-Neigette B: Rivière-du-Loup C: Les Basques D: Kamouraska
E: La Matapédia F: La Mitis G: Matane H: Témiscouata

Conclusion: Défis et recommandations

L'économie sociale bas-laurentienne comme importante force économique

Nous tenons à souligner de nouveau l'impact économique considérable qu'exerce l'économie sociale dans le Bas-Saint-Laurent. Les entreprises et organismes de notre étude représentent à eux seuls 392 106 314\$ en terme de chiffres d'affaires et de budgets annuels, coopératives et organismes sans but lucratif confondus. De cette somme, 42 863 801\$ relèvent des OSBL. Dans une région comme la nôtre, ce montant révèle déjà un apport économique substantiel de la part des OSBL, d'autant plus que divers organismes qui sont actifs sur le territoire n'ont pas répondu au questionnaire et ne sont donc pas comptabilisés dans ce montant. De plus, les coopératives et les OSBL embauchent des milliers de travailleuses et travailleurs, dont la majorité œuvrent plus de trente heures par semaine. Enfin, au cours des deux dernières années, l'économie sociale, et principalement sa composante associative, a contribué à la création de 533 nouveaux emplois.

Cet impact économique important des deux composantes de l'économie sociale devrait être mieux connu des grands acteurs socio-économiques régionaux et de la population en général.

Pour une meilleure connaissance mutuelle des deux composantes de l'économie sociale

Une manière de définir l'économie sociale est de la nommer par ces deux composantes historiques au Québec que sont les coopératives et les organismes sans but lucratif. Nous avons décrit ces composantes sous plusieurs de leurs aspects; tentons quelques analyses complémentaires. Nous avons constaté que la composante coopérative est plus ancienne et qu'elle comprend souvent des organisations mieux nanties financièrement. Par ailleurs, la composante associative, bien que plus jeune, est plus diversifiée en terme de secteurs d'activités et plus créatrice d'emplois. Plus largement, nous savons que ces deux composantes partagent de nombreux objectifs, mais qu'elles ont aussi des caractéristiques distinctives.

Nous pensons qu'il existe une connaissance encore insuffisante de l'autre au sein de chacune des deux composantes de l'économie sociale. Au cours de la dernière décennie, chacune d'entre elles a évolué de manière plus ou moins parallèle. Ceci s'avère moins vrai depuis qu'il y a eu un élargissement de la composition des CRES permettant aux coopératives et aux OSBL de se côtoyer plus régulièrement. Le portrait que nous dressons dans ce rapport pourra, nous

l'espérons, mieux faire connaître à chacun des grands partenaires de l'économie sociale leurs caractéristiques mutuellement partagées, mais aussi leurs différences.

Nous estimons qu'il serait souhaitable que chacune de ces composantes continue un processus d'ouverture déjà bien entamé de l'une envers l'autre, et cela en s'appuyant sur une meilleure connaissance mutuelle, le dialogue, la collaboration et l'entraide.

Articulation ville et haut pays: un déploiement sur l'ensemble du territoire

Divers résultats du portrait présenté dans ce rapport illustrent qu'il y a une concentration significative de la richesse produite par l'économie sociale dans la MRC Rimouski-Neigette, plus peuplée et urbanisée. En cela, le déploiement de l'économie sociale aurait été historiquement infléchi par des tendances lourdes du développement de la région bas-laurentienne. Bien que ce soit compréhensible, nous souhaitons, compte tenu de l'objectif de l'économie sociale de promouvoir un développement endogène plus équitable, que les organismes soucieux du développement de cette économie participent dans l'avenir à l'intensification des efforts pour assurer une présence plus marquée des entreprises et des organismes d'économie sociale dans l'ensemble du territoire bas-laurentien, dans l'ensemble des MRC. À cet égard, les prochaines actions des CLD, du CRCDD et de l'État québécois, notamment, devraient faire en sorte que davantage d'entreprises et d'organismes d'économie sociale démarrent et se consolident dans le haut pays, afin d'en assurer une meilleure diversification économique et une revitalisation sociale des milieux de vie.

Quelques principes d'action pour soutenir le développement de l'économie sociale

Nous puisons ces éléments de réflexion en partie d'idées émises lors des groupes de discussion, mais également en fonction de priorités que nous mettons de l'avant.

Il est important de s'assurer:

- que l'économie sociale contribue à la création d'emplois de qualité et durables;
- que la gamme des services de proximité offerts par diverses entreprises et organismes d'économie sociale demeure accessible financièrement à l'ensemble des citoyens et citoyennes quel que soit leur niveau de revenu;
- que les interventions orientées vers des personnes ou des catégories distinctes de personnes ne favorisent pas la ghettoïsation;
- qu'il y ait appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) par le plus grand nombre, comme support au

développement des compétences nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté active. Dans ce sens, il faudrait aussi valoriser l'accès et l'usage des NTIC comme facteur facilitant le développement de l'économie sociale.

Le financement de l'économie sociale

Nous estimons essentiel que l'État, par ses investissements publics, demeure un partenaire important pour le développement de l'économie sociale. Par ailleurs, nous soulignons les actions nombreuses menées par les coopératives d'une part, et par plusieurs OSBL d'autre part, pour assurer de manière autonome soit la totalité, soit une partie de leur financement. Nous convenons également que l'insertion complète dans le marché n'est ni possible, ni souhaitable pour diverses organisations d'économie sociale. Ceci se ferait dans leurs cas au détriment de l'accessibilité des usagers ou usagères aux services qu'ils offrent.

Aussi, nous éprouvons une inquiétude quant à certains critères de financement des entreprises d'économie sociale mis de l'avant par les CLD dans la foulée de la Politique de soutien au développement local et régional et de l'économie sociale énoncée par Québec. Il nous semble que ces critères s'adressent trop exclusivement aux entreprises d'économie sociale pouvant assurer à court terme la totalité de leur financement, ceci en recourant au marché. Bien que ces entreprises aient toute leur légitimité et doivent être appuyées, il est important qu'un financement adéquat des entreprises et des organismes d'économie sociale, dont la nature des services et le type de clientèle desservie ne leur permettent pas de financer leurs activités totalement par le marché, soit assuré également par les CLD.

Enfin, le secteur privé ne pourrait-il pas être interpellé pour un soutien financier de sa part à l'égard du développement de l'économie sociale? Une implication du type de celle du privé dans le Fonds de lutte contre la pauvreté ne pourrait-elle pas être envisagée à l'endroit de cette économie?

Le Comité régional d'économie sociale

Nous recommandons que le Comité régional d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent soit maintenu. Le CRES a pour fonction d'aviser le CRCD sur les grandes orientations et les axes de développement de l'économie sociale bas-laurentienne.

Bibliographie

- ARCHAMBAULT, Édith (1996). **Le secteur sans but lucratif**. Paris, Economica.
- AUBRY, François et Jean CHAREST (1995). **Développer l'économie solidaire. Éléments d'orientation**. Conseil confédéral de la CSN. Montréal, CSN, Service de recherche. 50 p.
- BÉLANGER, Jean-Pierre (1996). **L'économie sociale: quelques dimensions**. Texte préliminaire, Québec. 97 p.
- BOIVIN, Louise et Mark Fortier (1998). **L'économie sociale: l'avenir d'une illusion**. Montréal, Fides. 229 p.
- BOUCHARD, Lucien (1996). **Un Québec de responsabilité et de solidarité. Oser choisir ensemble**. Montréal.
- COMITÉ D'ORIENTATION ET DE CONCERTATION SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE (1996). **Entre l'espoir et le doute**. Rapport du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale. 87 p. Annexes.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (CSF) (1996). **L'économie sociale et les femmes: garder l'oeil ouvert**. Québec, Conseil du statut de la femme. 37 p.
- DEFOURNY, Jacques et José L. MONZON CAMPOS (sous la direction de) (1992). **Économie sociale (entre économie capitaliste et économie publique)/The Third Sector (Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations)**. Bruxelles, Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative/De Boeck Université. 459 p.
- DIABY, Fatoumata et Nicole THIVIERGE (1999). «*Ficelles: un organisme d'insertion et d'économie sociale*» dans **Économie et solidarité**.
- EME, Bernard et Jean-Louis LAVILLE (sous la direction de) (1994). **Cohésion sociale et emploi**. Paris, Desclée de Brouwer. 287 p.
- FAVREAU, Louis (1995-1996). «*À l'aube du 21^e siècle, les nouveaux défis de l'économie sociale ...*». **Coopératives et développement**, vol. 27, nos 1 & 2: 1-8.
- FAVREAU, Louis (1995). «*Économie communautaire, mobilisation sociale et politiques publiques au Québec (1985-1995)*». **Contre l'exclusion, repenser l'économie**. Actes du 13^e colloque de l'Association d'économie politique. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec. Pages 175-187.
- FAVREAU, Louis et Benoît LÉVESQUE (1996). **Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention**. Sillery, Presses de l'Université du Québec, Collection Pratiques et politiques sociales. 230 p.
- FONTAN, Jean-Marc (1995-1996). «*L'entreprise sociale: une voie particulière d'insertion chez les moins de trente ans*». **Coopératives et développement**, vol. 27, nos 1 & 2: 37-55.
- GAUTHIER, Anne. **L'économie sociale au Québec et au Bas-Saint-Laurent: historique depuis la Marche des femmes contre la pauvreté**. Rimouski, ministère des Régions, Comité régional d'économie sociale. 13 p.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE (1996). **Osons la solidarité!** Rapport du Groupe de travail sur l'économie sociale, Montréal, Sommet sur l'économie et l'emploi. 64 p.

INSTITUT DE FORMATION EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE (IFDEC) (1997). **L'économie sociale au Québec: cadre théorique, histoire, réalités et défis.** Montréal, IFDEC. 78 p.

JOYAL, André (1999). **Économie sociale: le bilan québécois.** Montréal, Île de la tortue, éd. 63 p.

LAVILLE, Jean-Louis (1995). «*Économie solidaire, économie sociale et État social*» dans **Contre l'exclusion, repenser l'économie.** Actes du 13^e colloque de l'Association d'économie politique. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec. Pages 161-174.

LAVILLE, Jean-Louis (sous la direction de) (1994). **L'économie solidaire. Une perspective internationale.** Paris, Desclée de Brouwer. 336 p.

LAVILLE, Jean-Louis (1992). **Les services de proximité en Europe.** Paris, Syros Alternatives. 248 p.

LAVILLE, Jean-Louis (1995-1996). «*Pour l'économie solidaire*». **Coopératives et développement**, vol. 27, nos 1&2: 9-19.

LEMIEUX, Diane et Yves VAILLANCOURT (1997). **L'économie sociale et la transformation du réseau des services sociaux et de santé: définitions, état de la situation et enjeux.** Notes pour la conférence d'ouverture faite au colloque Nouvelles pratiques sociales du 13 mars 1997.

LÉVESQUE, Benoît et Yves VAILLANCOURT (1996). «*Une économie plurielle*». **Le Devoir**, 16 et 17 mai.

Lien social et politiques - RIAC, no 34 (automne 1995): 169 p. Numéro spécial de cette revue internationale et interdisciplinaire qui porte sur «*l'exclusion sociale*».

OCDE (1996). **Réconcilier l'économie et le social.** L'économie plurielle. Paris, OCDE. 237 p.

PERRET, Bernard et Guy ROUSTANG (1993). **L'économie contre la société; affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle.** Paris, Seuil. 274 p.

QUÉBEC. CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE. (1999). **La mesure du développement social.** Québec. 57 p.

QUÉBEC. MINISTÈRE DES RÉGIONS (1998). **Conjuguer l'économie et le social.** Document d'information à l'intention des CLD. 55 p.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. (1997). **Rapport final sur l'économie sociale.** Québec, Comité d'économie sociale du MSSS. 24 p.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS. (1997). **Politique de soutien au développement local et régional.** 49 p.

RIFKIN, Jeremy (1996). **La fin du travail.** Montréal, Boréal et La Découverte. 436 p.

- SAUCIER, Carol et Louis FAVREAU (1996). «*Économie sociale et développement économique communautaire: de nouvelles réponses à la crise de l'emploi?*». **Économie et Solidarités**, vol. 28, no 1: 5-17.
- SAUCIER, Carol (1992). **Le quotidien pluriel. Étude de coopératives d'habitation du Québec**. Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives (CIRIEC), Montréal. 218 p.
- SIMARD, Hélène (1995-1996). «*Relance économique et sociale des communautés locales en milieu rural à travers l'expérience des sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)*», **Coopératives et développement**, vol. 27, nos 1&2: 105-111.
- VAILLANCOURT, Yves (1996). «*Sortir de l'alternative entre privatisation et étatisation dans la santé et les services sociaux*» dans **Société civile, État et économie plurielle** de Bernard EME et al. (sous la dir. de). Paris et Montréal, Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats (CRISES), UQAM. Pages 148-224.
- VAILLANCOURT, Yves et Benoît LÉVESQUE (1996). «*Économie sociale et reconfiguration de l'État-providence*». **Nouvelles pratiques sociales**, vol. 9, no 1: 1-13.
- VAILLANCOURT, Yves (1997). «*Quelques enjeux concernant les services à domicile*», **Interaction communautaire**, nos 40-41: 2-5.
- VIENNEY, Claude (1994). **L'économie sociale**. Paris, La Découverte.
- VIDAL, Perri et Isabel (sous la direction de) (1994). **Delivering Welfare. Repositioning Non-Profit and Co-Operative Action in Western European Welfare States**. Barcelone, Centre d'Iniciatives de l'Economia Social. 409 p.

Annexe 1

Fiche d'identification des organismes et entreprises

nom de l'organisme	<input type="text"/>		
numéro rue	<input type="text"/>		
municipalité	<input type="text"/>		
nrc	<input type="text"/>		
province	<input type="text"/>	code postal	<input type="text"/>
téléphone	<input type="text"/>	télécopieur	<input type="text"/>
personne responsable	<input type="text"/>		
statut juridique	<input type="text"/>	année de création	<input type="text"/>
territoire desservi	<input type="text"/>		
secteur d'activités	<input type="text"/>		
nombre de salarié·e·s	<input type="text"/>	nombre de bénévoles	<input type="text"/>
Réponse questionnaire	<input type="text"/>	numéro de la réponse	<input type="text"/>

Annexe 2

PORTRAIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DU BAS-SAINT-LAURENT

QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES ENTREPRISES OU ORGANISMES

S'il vous plaît, veuillez compléter ce questionnaire et nous le retourner avant le 31 mars prochain, à l'adresse indiquée sur l'enveloppe-retour.

I - IDENTIFICATION

Nom de votre entreprise ou organisme _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

Président(e) _____ Secrétaire _____

TERRITOIRE DESSERVI PAR VOTRE ENTREPRISE OU ORGANISME

Veuillez indiquer les municipalités et/ou MRC

ANNÉE DE CRÉATION DE VOTRE ENTREPRISE OU ORGANISME

II - OBJECTIFS ET CLIENTÈLE(S) VISÉE(S)

1. Qui est à l'origine de l'entreprise ou organisme?

- individu(s): _____

- groupe(s) ou collectif: _____

2. Quels sont les objectifs poursuivis par votre entreprise ou organisme?

3. Dans quel(s) secteur(s) d'activité oeuvre votre entreprise ou organisme?

vous pouvez cocher plus d'une case

- mise en valeur intégrée des ressources forestières et fauniques
- développement agricole
- services de garde
- services aux personnes (aide ménagère, transport d'appoint, repas à domicile, entretien de la maison, aide aux personnes avec des difficultés particulières, etc.)
- soutien aux ménages actifs (soutien scolaire, garde et activité pour les enfants hors du temps de travail, activités de prévention telles le soutien aux jeunes et aux familles en difficulté, etc.)
- insertion sociale et/ou insertion en emploi
- services de santé
- environnement (récupération et recyclage, activités de protection et de réhabilitation de l'environnement, etc.)
- amélioration du cadre de vie urbain
- loisirs et tourisme
- activités culturelles
- financement d'autres organismes
- autres (précisez) _____

4. Pouvez-vous décrire plus précisément, s'il y a lieu, la nature des activités développées par votre entreprise ou organisme (*type de services ou de biens produits*).

Remarque(s) complémentaire(s) (s'il y a lieu):

8. Combien y a-t-il de membres coopérateurs ou associatifs au sein de votre entreprise ou organisme? _____

9. Comment s'effectue la prise de décision au sein de votre entreprise ou organisme?

vous pouvez cocher plus d'une case

- par une assemblée générale des membres
- par un Conseil d'administration
 - nombre d'administrateurs(trices)
 - hommes _____
 - femmes _____
- par un Conseil exécutif
 - nombre de personnes
 - hommes _____
 - femmes _____
- par la participation des usagers-gères
 - indiquez les modalités de participation (comité de travail, droit de vote au C.A., etc.): _____
- par la participation des travailleurs-euses
 - indiquez les modalités de participation (comité de travail, droit de vote au C.A., etc.): _____
- par participation des bénévoles
 - indiquez les modalités de participation (comité de travail, droit de vote au C.A., etc.): _____

10. Quel type de gestion globale votre entreprise ou organisme adopte-t-il?

- direction ou gérance
- coordination d'équipe
- collectif ou collective

Remarque(s) complémentaire(s) (s'il y a lieu):

11. Quels sont les mécanismes d'information utilisés pour favoriser la participation des membres, des travailleurs(euses) ou des bénévoles? (Participation: dans les comités de travail, les conseils d'administration, les assemblées générales)

12. Comment évaluez-vous votre degré d'autonomie par rapport à l'État (gouvernement provincial et/ou fédéral) en ce qui concerne:?

Indiquez un degré de 1 à 4

	autonomie absente 1	autonomie faiblement présente 2	autonomie moyennement présente 3	autonomie fortement présente 4
la mission de l'entreprise ou organisme				
les axes de développement et le plan d'action de l'entreprise ou organisme				
la gestion courante de l'entreprise ou organisme				

Remarque(s) complémentaire(s) (s'il y a lieu):

IV - RESSOURCES HUMAINES:

13. Combien de travailleurs(euses) rémunérés(es) votre entreprise ou organisme compte-t-il?

- hommes _____

- femmes _____

14. Parmi ces travailleurs(euses), combien, la semaine dernière, travaillaient:

a) à temps plein? (30 hres et plus par sem.) _____

- parmi ces derniers(ères), combien ont travaillé toute l'année? ____

b) à temps partiel? (20 à 29 hres par sem.) ____
- parmi ces dernières(ères), combien ont travaillé toute l'année? ____

(20 hres et moins par sem.) ____
- parmi ces dernières(ères), combien ont travaillé toute l'année? ____

15. Combien de personnes bénévoles travaillent présentement dans votre entreprise ou organisme?
- hommes ____ - femmes ____

16. Combien de stagiaires travaillent présentement dans votre entreprise ou organisme?
- hommes ____ - femmes ____

17. a) Des initiatives de formation ont-elles été offertes aux travailleurs(euses) rémunérés(ées)? oui ____ non ____
Si oui, lesquelles? _____

b) Des initiatives de formation ont-elles été offertes aux bénévoles?
oui ____ non ____
Si oui, lesquelles? _____

18. Au cours des deux dernières années financières, avez-vous créé des emplois?
oui ____ non ____

Si oui, combien?

à temps plein? (30 hres et plus par sem.) hommes ____ femmes ____
- parmi ces derniers(ères), combien ont été engagés:
- pour 1 an et plus ____
- pour 6 à 11 mois ____
- pour moins de 6 mois ____

à temps partiel? (20 à 29 hres par sem.) hommes ____ femmes ____
- parmi ces derniers(ères), combien ont été engagés:
- pour 1 an et plus ____
- pour 6 à 11 mois ____
- pour moins de 6 mois ____

(20 hres et moins par sem.) hommes ____ femmes ____
- parmi ces derniers(ères), combien ont été engagés:
- pour 1 an et plus ____
- pour 6 à 11 mois ____
- pour moins de 6 mois ____

V - RESSOURCES FINANCIÈRES:

19. Quelle est la date de votre dernière année financière complétée? année ____ mois ____

20. a) Quel est votre chiffre d'affaires annuel? _____

b) Si votre entreprise ou organisme est sans but lucratif, quel est le montant total de votre budget pour la dernière année financière? _____

21. Quelles sont les sources de financement de votre entreprise ou organisme (*essayez d'en évaluer le pourcentage par rapport au total du financement*)?

Sources de financement	Pourcentage par rapport au total (100%)
subventions d'infrastructure ou de fonctionnement	
subventions par projets	
programmes de développement de l'emploi	
vente de produits ou de services	
coût d'adhésion des membres (ou part sociale)	
dons en argent ou levées de fonds	
dons en nature (papeterie, usage de téléphone, etc.)	

VI - DÉFINITION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Voici la définition de l'économie sociale qui a obtenu un consensus des membres du Comité régional de l'économie sociale (C.R.E.S.) du Bas-Saint-Laurent.

Le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonne autour des principes et règles de fonctionnement suivants:

** l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;*

** elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État*

** elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;*

** elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;*

** elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective*

Le domaine de l'économie sociale recouvre donc l'ensemble des mouvements coopératif [...] et associatif. L'économie sociale peut être développée dans tous les secteurs qui répondent aux besoins de la population et de la collectivité.

(Extrait de Critères servant de guide dans le choix des projets soumis dans le cadre de l'économie sociale)

22. Reconnaissez-vous votre entreprise ou organisme dans cette définition?

23. Voudriez-vous y ajouter des commentaires qui correspondrait mieux à votre expérience ou votre compréhension du phénomène?

24. Envisagez-vous présenter un projet d'économie sociale, auprès de votre Centre local de développement (CLD), au cours des deux prochaines années?

oui ____ non ____

Si oui, de quelle nature? _____

**PORTRAIT DES PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ
DANS L'ENTREPRISE OU L'ORGANISME, SELON LE GENRE ET
POUR LA DERNIÈRE ANNÉE FINANCIÈRE COMPLÉTÉE**

S'il vous plaît, veuillez compléter au meilleur de votre connaissance

Salaires financés par sources autres qu'étatiques: vente, dons, levée de fonds, etc.				Salaires financés par programmes, subventions ou projets (Québec, Ottawa, régional, etc.)				Bénévolat et stage					
Nombre de personnes ayant travaillé		Montant total versé en rémunération		Nombre de personnes ayant travaillé		Montant total versé en rémunération		Nombre de personnes ayant travaillé		Nombre total d'heures travaillées		Valeur totale estimée du travail bénévole et de stage*	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F

* Nous vous demandons d'évaluer la valeur monétaire du bénévolat dans votre entreprise ou organisme. Il vous suffit de fournir un estimé de ce qu'il vous en aurait normalement coûté pour payer les services obtenus (en fonction de la politique salariale en vigueur dans votre entreprise ou organisme).

Annexe 3

Groupe de discussion Document préparatoire à la rencontre

Aux participants et participantes,

Nous sommes heureux que vous ayez accepté notre invitation à participer à ce groupe de discussion dans le cadre d'une recherche visant à mieux connaître la réalité de l'économie sociale dans la région du Bas-Saint-Laurent, de même que dans les MRC situées sur ce territoire. Afin de faciliter le déroulement des échanges, nous vous proposons cinq thèmes qui permettront de structurer la réflexion du groupe et d'aborder des sujets cruciaux pour le développement de l'économie sociale sur notre territoire. Les voici:

- a) proposition et discussion d'une définition de l'économie sociale; opinions concernant les limites et potentialités de l'économie sociale;
- b) identification des besoins de la population ou collectivité;
- c) réflexion sur des critères de mesure de la rentabilité sociale des entreprises et organismes d'économie sociale;
- d) modalités de financement de l'économie sociale;
- e) recommandations d'action.

Nous allons reprendre chacun de ces thèmes en vous fournissant quelques indications vous aidant à vous préparer à la rencontre.

A) Définition de l'économie sociale et opinions concernant ses potentialités et limites

Voici une définition de l'économie sociale qui s'inspire en bonne partie des travaux du Comité régional de l'économie sociale (CRES) du Bas-Saint-Laurent. Le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonne autour des principes et règles de fonctionnement suivants:

- l'entreprise ou organisme d'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- cette entreprise ou organisme a une autonomie de gestion par rapport à l'État;
- elle ou il intègre dans ses statuts et façons de faire un processus démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;
- elle ou il défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- elle ou il fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

Le domaine de l'économie sociale recouvre des coopératives et des organismes sans but lucratif. L'économie sociale peut être développée dans tous les secteurs qui répondent aux besoins de la population et de la collectivité. Que pensez-vous de cette définition? Quelles sont, selon vous, les potentialités et limites de l'économie sociale?

B) Identification des besoins de la population ou de la collectivité

Quelles sont les besoins auxquels les entreprises ou organismes d'économie sociale devraient répondre? S'agit-il de besoins qui ont trait, par exemple, à la réinsertion sociale ou en emploi de groupes marginalisés, au développement social et économique des collectivités rurales, à la lutte à la pauvreté, etc.? Quels sont selon vous les besoins qui devraient être privilégiés dans votre MRC? Dans ce sens, quels devraient être les axes de développement à privilégier pour l'économie sociale et le développement de l'ensemble de notre territoire?

C) Réflexion sur des critères de mesure de la rentabilité sociale

Nous sommes habitués à considérer la rentabilité sous son seul aspect économique. Comme il s'agit ici d'entreprises ou d'organismes qui développent des activités ayant simultanément une utilité sociale et économique, comment peut-on évaluer la rentabilité sociale des entreprises ou organismes concernés?

Voici quelques indicateurs possibles de rentabilité sociale:

- impact des entreprises ou organismes sur le développement local: coopération de divers acteurs du milieu, mobilisation de ressources financières, etc.;
- importance accordée par les entreprises et organismes à la formation des travailleurs rémunérés ou des bénévoles;
- contribution de ces organismes ou entreprises à l'amélioration de la qualité de vie du milieu;
- contribution au développement durable, etc.

D) Modalités de financement de l'économie sociale

Quelles sont les diverses sources de financement possible des entreprises et organismes? Comment l'État peut-il contribuer au développement de l'économie sociale?

E) Recommandations d'action

Quels devraient être les axes de développement que le Comité régional de l'économie sociale (BSL) devrait privilégier en regard de l'économie sociale? Quelles attentes avez-vous envers votre Centre local de développement (CLD)?

Le comité organisateur

Annexe 4

Au 15 juin 1998, d'après les affirmations de 246 répondants, le portrait global du sentiment d'appartenance à l'économie sociale apparaît comme ceci:

Perception de l'appartenance à l'économie sociale (Q. 22, Q. 23)

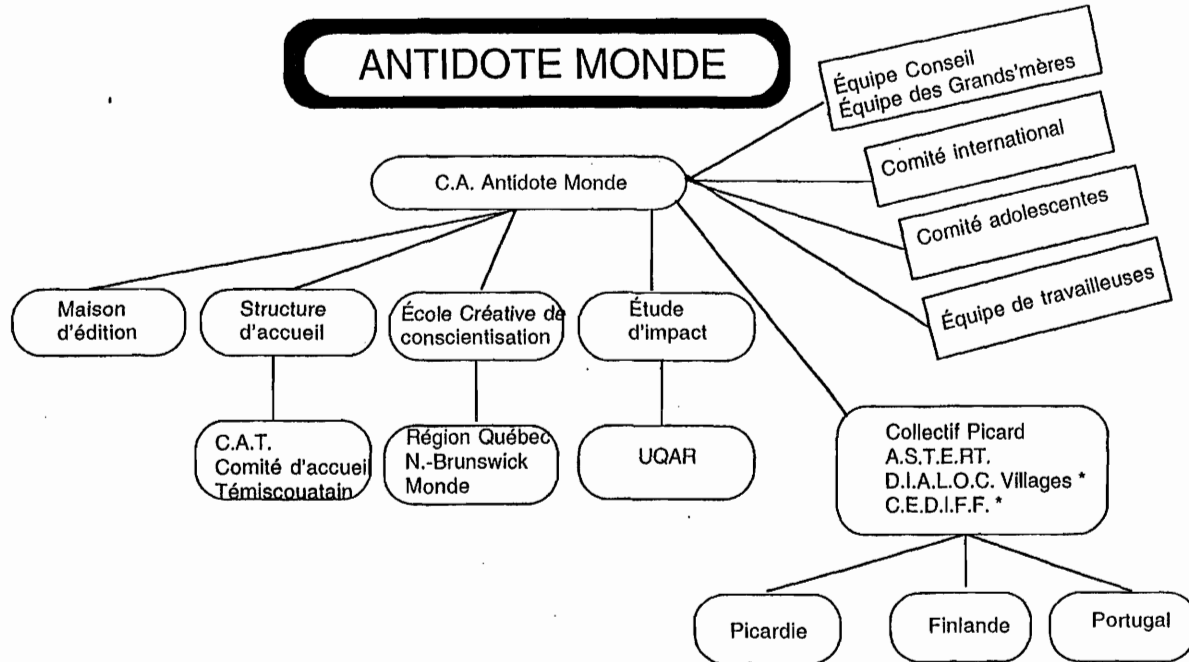
	Oui	oui, en partie	non	sans réponse	total
Nombre	176	40	8	22	246
%	71,5	16,3	3,3	8,9	100

Annexe 5

Intention de déposer un projet au CLD (Q. 24)

	Oui	Non	peut-être ou ne sait pas	sans réponse	total
Nombre	82	116	33	15	246
%	33,3	47,2	13,4	6,1	100

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION POPULAIRE DE CABANO



*Pour recevoir dans la région les apprenties et les délégations du programme Antidote

A.S.T.E.R. : Actrices sociales des territoires européens et ruraux

D.I.A.L.O.C. Villages : Centre social rural (documenter, informer
animer, lire, organiser, communiquer)

C.E.D.I.F.F. : Centre d'éducation et d'information des femmes et des familles

Les plus récentes publications du GRIDEQ

Tendances et débats en développement régional

- No 6: **Le développement et l'aménagement des régions fragiles à l'ère des mutations globales.** Danielle Lafontaine, Nicole Thivierge et al. 2000. 152 p. Prix: 14\$
- No 5: **Les régions fragiles face à la mondialisation.** Danielle Lafontaine, Nicole Thivierge et al. 1999. 256 p. Prix: 19\$
- No 4: **Espaces en mutation.** Serge Côté et al. 1998. 189 p. Prix: 17\$
- No 3: **Action collective et décentralisation.** Serge Côté et al. 1997. 258 p. Prix: 19\$
- No 1: **Et les régions qui perdent...?** Serge Côté et al. 1995. 382 p. Prix: 25\$

Cahiers du GRIDEQ

- No 22: **Les services de proximité en milieu rural québécois.** Lucie Pépin. 1999. 144 p. Prix: 13\$
- No 21: **Structures régionales et régionalismes dans les pays de la Communauté économique européenne.** Marc Lambinet. 1993. 394 p. Prix: 20\$
- No 20: **Enjeux forestiers.** Sous la direction de Paul Larocque et Jean Larrivée. 1991. 216 p. Prix: 10,70\$

Actes et instruments de la recherche en développement régional

- No 13: **Penser et agir localement dans l'arène de la globalisation.** Collectif. 1999. 132 p. Prix: 10\$
- No 12: **La pratique du développement régional.** Serge Côté et al. 1995. 134 p. Prix: 10\$
- No 11: **Nouvelles technologies de l'information et société. Un débat sur l'intelligence à notre époque.** Sous la direction de Danielle Lafontaine. 1994. 208 p. Prix: 10\$
- No 10: **Le vertige de la liberté. Essais sur la Pologne postcommuniste.** Sous la direction d'Oleg Stanek. 1993. 220 p. Prix: 10\$

Témoignages et analyses

- No 6: **Femmes engagées: pour une alternative de développement.** C. Bérubé. 1996. 200 p. Prix: 17\$
- No 5: **Le JAL. Trajectoire d'une expérience de développement local.** Marc-André Deschênes et Gilles Roy. 1994. Prix: 18\$
- No 4: **Femmes violentées. Derrière le masque du silence.** R. Gratton et S. Lambert. 1992. 120 p. Prix: 10,70\$
- No 3: **D'hier à demain: la pêche maritime au Québec.** O. Cloutier et al. 1991. 116 p. Prix: 5,35\$

Hors série

- Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie.** Sous la direction de Paul Larocque et Jean Larrivée. 1998. 481 p. Prix: 25\$
- En quête d'une communauté locale.** Hugues Dionne et Raymond Beaudry. GRIDEQ et Les Éditions Trois-Pistoles, 1998. 250 p. Prix: 28,89\$
- Savoir et développement: pour une histoire de l'UQAR.** Nicole Thivierge et al. 1995. 538 p. Prix: 16\$
- De la Loire au Saint-Laurent.** Bruno Jean et al. GRIDEQ, GRIR et URA 915. 1991. 354 p. Prix: 12,84\$

La TPS de 7% est incluse dans les prix. Veuillez ajouter une somme de 3,50\$ pour les frais postaux et de manutention.

Pour commander ou obtenir la liste complète des publications écrivez à:

Secrétariat du GRIDEQ
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) CANADA
G5L 3A1

Tél.: (418) 723-1986 poste 1441
Télécopieur: (418) 724-1847
Internet: grideq@uqar.quebec.ca

site WEB du GRIDEQ: <http://www3.uqar.quebec.ca/grideq>